This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

81 c 28

Presented to the

by C. H. Firth M.A. of Balliol Coll

LES ACTES DES APOTRES

DU MÊME AUTEUR

A LA LIBRAIRIE LE CHEVALIER

Élysée Loustallot et les « Révolutions de Paris »
(1789-1790)

Un vol. in-18. . . . . 3 fr.

UN JOURNAL ROYALISTE EN 1789

LES

ACTES DES APOTRES

(1789-1791)

PAR

MARCELLIN PELLET

PARIS
ARMAND LE CHEVALIER, ÉDITEUR
61, RUE DE RICHELIEU, 61

1873

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

TAYLOR INSTITUTION
OXFORD
LIBRARY

A M. LÉON GAMBETTA

Permettez-moi, Monsieur, de vous dédier ce livre. Vous savez de quels outrages les royalistes complices de l'étranger poursuivirent les patriotes de toute nuance, de toute condition, qui avaient voulu en 1789, *suivant la belle expression d'Agrippa d'Aubigné « épouser la querelle de la liberté. » Je m'estimerais heureux si ces souvenirs historiques pouvaient vous faire oublier un instant les calomnies et les injures de ceux qui ne vous pardonnent pas d'avoir défendu à outrance l'intégrité du territoire et l'honneur de la patrie.*

M. P.

LES

ACTES DES APOTRES

(1789-1791)

CHAPITRE PREMIER.

La presse royaliste en 1789. — Les « Actes des Apôtres. » Les Apôtres, leurs antécédents et leur caractère.

Violence et immoralité de la presse royaliste. — Le *Journal général de la cour et de la ville.* — Le *Journal des Halles.* — L'*Ami du roi.* — Le *Père Duchêne*, de Lemaire. — Les *Actes des Apôtres.* Leur polémique. — Les « Apôtres » Peltier, Suleau, Rivarol, Champcenetz, Mirabeau cadet, Bergasse, Montlosier, Lauraguais, Regnier, d'Aubonné, Langlois, Beville. — Antécédents de ces publicistes. — L'idée monarchique réduite pour la plupart d'entre eux à une question d'argent, de bonne chère et de plaisir.

C'est un usage reçu, dans le parti qui s'intitule conservateur, de s'indigner contre les violences de la presse révolutionnaire, et de nous montrer les journalistes patriotes écrivant avec du sang sur un parchemin de peau humaine, tanné pour cet usage spécial dans les fameux ateliers de Meudon. A n'entendre que les réactionnaires d'aujourd'hui,

toutes les violences de langage auraient été l'apanage exclusif des patriotes; leurs adversaires auraient eu par contre le monopole de la sagesse, de l'urbanité, de la modération. Si on essaie de répondre à ces messieurs en objectant timidement quelques souvenirs historiques, ils vous assourdissent avec deux ou trois phrases toutes faites sur Hébert et Marat (dont ils n'ont pas lu une seule ligne) et vous traitent de « jacobins, » ce qui, paraît-il, est dans leur bouche une grosse injure.

Certes, Hébert et Marat ont eu souvent le tort de se laisser emporter par la fougue de leur caractère, de remplacer les raisonnements par des invectives, et de conseiller au peuple des mesures de rigueur quelquefois illégales et inutiles. Mais il ne faudrait pas juger toute la presse républicaine d'après l'*Ami du Peuple* ou le *Père Duchêne*. Du reste, les rédacteurs de ces feuilles célèbres, écrivant spécialement pour le peuple, avaient, jusqu'à un certain point, le droit d'employer le langage du peuple, au besoin même le vocabulaire des Halles. Si le bon goût est parfois blessé dans leurs articles, leur plume au moins n'a jamais méconnu les lois de la décence.

On ne saurait rendre le même témoignage aux écrivains royalistes. Sauf l'*Ami du Roi*, journal sérieusement rédigé par Montjoye et l'abbé Royou, qui avaient la prétention de réfuter l'*Ami du Peuple*, et le dépassaient souvent en âpreté, toutes les pu-

blications du parti de la Cour ont cherché le succès dans le scandale, dans la calomnie, et leurs auteurs n'ont jamais reculé devant le cynisme de l'expression et la crudité des détails. Pour la violence, elles n'ont rien à reprocher aux plus « grandes colères » du *Père Duchêne*. N'oublions pas que le *Père Duchêne* constitutionnel de Lemaire a servi de modèle à Hébert : Lemaire accusa toujours Hébert de plagiat; notons, comme circonstance aggravante, que ces productions réactionnaires s'adressaient à un public délicat et raffiné, que plusieurs des journalistes de ce parti avaient rang à la Cour, et que les grandes dames de Versailles, Marie-Antoinette la première, les encouragaient par leurs applaudissements.

On ne peut se faire une idée des monstruosités et des ordures contenues dans ces journaux, organes des gens « bien élevés. » Il faut parcourir les collections des *Actes des Apôtres*, du *Journal général de la Cour et de la Ville* (vulgairement désigné sous le nom de *Petit Gautier*), du *Journal des Halles*, du *Journal de Suleau* (1) et autres feuilles de ce genre, pour voir jusqu'où pouvait aller l'imagination des nobles défenseurs du trône et de l'autel. Souvent,

(1) Voir surtout une note dans le 13e numéro (1er du second abonnement) sur les femmes qui ont embrassé le parti de la Révolution, comme Mme de Staël et Mme de Condorcet. On n'est jamais allé plus loin dans l'ignoble.

dans le *Petit Gautier*, une épigramme licencieuse s'étale effrontément à la première page, sans que la moindre allusion politique lui serve d'excuse. Les souscripteurs de ces feuilles, gens à l'esprit blasé, au corps usé par les orgies du siècle de Louis XV, ne demandaient que deux choses : des calomnies spirituelles contre le Tiers-État qui venait troubler leur fête, semblable à la statue du commandeur dans le *Festin de Pierre*, et des anecdotes grivoises; on leur en servait, suivant l'expression vulgaire, « pour leur argent. » La tâche des rédacteurs était souvent difficile : comment émoustiller une génération qui s'était nourrie du *Sopha* de Crébillon le fils et des chefs-d'œuvre de l'Arétin? Il fallait recourir aux historiettes graveleuses que ne rachetait pas toujours une dose suffisante d'esprit. Un journal royaliste eut fait fortune en publiant, à la place des débats de l'Assemblée constituante, les œuvres complètes du marquis de Sade.

Parmi les journaux de ce genre, deux surtout ont joui d'une grande célébrité : les *Actes des Apôtres*, et le *Journal général de la Cour et de la Ville* (1). Nous avons hésité un moment entre les deux. Le

(1) Fondé par l'imprimeur Brune, l'ami de Danton, depuis général de la République et maréchal de l'Empire, massacré par les royalistes à Avignon, en 1815. Gautier se substitua bientôt à Brune, et le *Journal général* ou *Petit Gautier* devint, suivant l'expression de Camille Desmoulins, le récepticle général des immondices du parti royaliste.

« Journal général » est plus amusant peut-être, il contient plus de détails, plus de nouvelles politiques, d'anecdotes et de gauloiseries. Citons seulement une épigramme parmi les plus anodines, une de celles que l'on peut encore citer. Ce petit morceau est intitulé : *la Résignation*.

MARTON.

« Hélas ! Madame la marquise.
On nous annonce une insurrection !

LA MARQUISE.

« Hé non, on dit qu'elle est remise.

MARTON.

« On parle de carnage et de destruction,
Et de viol, chose encore pire.

LA MARQUISE.

« Encore pire vous plaît à dire,
Mais enfin...

MARTON.

« Mais j'entends partout
Que les méchants massacreront les femmes ;
Celles, ajoute-t-on, qui seront de leur goût
Jouets infortunés de leurs désirs infâmes...

LA MARQUISE (*vivement*).

« Je frémis, habille-moi donc,
Puisqu'on vous outrage ou vous tue !
A-t-on le choix ? — Mon rouge ; ô ciel, jaune, abattue,
Je suis affreuse, ils me tueront ! » (1)

(1) *Journal général* du 22 février 1790. — Mercier a mis cette pièce en prose dans son *Nouveau Paris*, en alignant les vers bout à bout.

Cette scène de mœurs aristocratiques, écrite par des royalistes, n'est-elle pas charmante? Quelle jolie paraphrase du fameux « *Mori potiusquam fœdari.* »

Quant à la modération du *Petit Gautier*, voici un de ses aphorismes politiques : « La France ne peut être régénérée que dans un bain de sang (1). »

Dans son « *Spectre Rouge de 1852,* » Romieu a longuement développé la même théorie, en appelant le canon russe au secours de la civilisation occidentale mise en péril par la trop clémente République de 1848. On voit que les conservateurs modérés, les gens d'ordre, sont les mêmes à toutes les époques. Ils ne craignent pas d'appeler l'étranger dans leur pays, pourvu que l'étranger s'engage à mitrailler leurs adversaires politiques ; par contre, ils traitent ces mêmes adversaires de « buveurs de sang. »

Malgré leur succès d'un moment, les auteurs du *Journal général* sont complètement oubliés aujourd'hui, tandis que la plupart des *Apôtres* se sont fait un nom dans l'histoire par leur esprit, leur courage, leurs vices et leurs malheurs. Aussi avons-nous choisi leurs « *Actes* » comme spécimen de la presse royaliste de 1789 à 1792. Avant d'apprécier leur

(1) *Journal général,* numéro du 27 juin 1791.

œuvre, voyons quels étaient les antécédents de ces défenseurs suprêmes de l'idée monarchique.

Les « Apôtres de la Liberté et de la Démocratie royale, » (telle est la qualification qu'ils se donnent dans leurs prospectus) nous sont connus presque tous, au moins de nom. On peut les classer en deux groupes bien distincts : 1° les faiseurs d'épigrammes, Peltier, Rivarol, Champcenetz, Mirabeau cadet, Suleau ; — 2° les auteurs d'articles sérieux, (articles plus rares et peu attrayants) Bergasse, Montlosier, d'Aubonne, Lauraguais. Quelques rédacteurs comme Régnier, Béville, Langlois, ont joué un rôle tout à fait secondaire. On sait peu de chose sur leur compte.

Un mot sur la position sociale de tous ces personnages au commencement de la Révolution. Nous verrons à la fin de ce volume le sort qui leur fut réservé.

Jean-Gabriel Peltier naquit à Nantes, vers 1758. Son père, riche négociant, lui fit donner une éducation soignée. Il est probable que Peltier fit ses humanités à Nantes ; cependant, dans un passage des *Actes* (1), il prétend avoir suivi les cours du collége Louis-le-Grand, et affirme que son condisciple, Maximilien de Robespierre, lui a volé des chemises. En tout cas, le jeune Nantais vint de bonne heure

(1) N° 169.

à Paris, où il compromit assez vite une fortune qui lui assurait l'indépendance. Ses habitudes de dissipation le mirent en rapport avec des jeunes gens nobles; il embrassa leurs opinions politiques comme il leur eut emprunté une mode nouvelle, et fonda, pour la défense de leurs idées, le 2 novembre 1789, le journal les *Actes des Apôtres*. Il fut administrateur-rédacteur en chef de ce journal, et sut grouper autour de lui les écrivains qui devaient assurer le succès de sa publication.

Rivarol est célèbre entre tous les *Apôtres*. Antoine de Rivarol, un des hommes les plus spirituels du XVIIIe siècle, était né en 1753, en Languedoc, à Bagnols (1), d'un père aubergiste de village qui prétendait descendre des Rivarola d'Italie, et possédait pour toute fortune son cabaret, plus seize enfants : c'était à la fois peu et beaucoup. L'aîné de cette nombreuse famille fut envoyé au séminaire d'Avignon; on le destinait à la prêtrise. Mais ce métier ne lui souriait pas ; il s'évada du séminaire, vint à Paris à l'âge de 22 ans, et se produisit dans le monde avec le titre de vicomte. La noblesse française, qu'il devait défendre avec tant de verve, ne lui pardonna jamais l'usurpation de ce titre. Quoi qu'il en soit, Dalembert le reçut avec bonté et le protégea. En 1782, le jeune Rivarol débuta par

(1) Chef-lieu de canton dans le Gard.

une critique du poème des *Jardins*, de l'abbé Delille, dont il disait : « M. Delille, en traduisant les Géorgiques, est sorti boiteux comme Jacob de sa lutte avec un Dieu. » En 1784, il écrivit sur « l'universalité de la langue française, » un excellent discours couronné par l'Académie de Berlin. L'année suivante, sous prétexte de rechercher ses ancêtres, les Rivarola ultramontains, il publia une assez mauvaise traduction de Dante. On eut pu retourner contre lui, à cette occasion, son épigramme sur Delille. En 1788, il composa un « *Petit Dictionnaire de nos grands hommes*, » qui ne lui procura guère plus d'un ennemi par article ; — et deux lettres à Necker, sur la religion et la morale. Dans la seconde de ces lettres, son meilleur ouvrage, il professe la morale indépendante : on reconnaît l'élève de Dalembert.

Le milieu aristocratique et dissolu dans lequel vivait Rivarol, le titre plus ou moins apocryphe dont il aimait à se parer, tout le portait à soutenir la monarchie. Il n'eut pas le courage d'embrasser, comme Champfort, les idées nouvelles. Il lui eut fallu pour cela rompre avec ses amis, rompre surtout avec sa vie élégante et facile, avec ses vices coûteux. A l'ouverture des Etats-Généraux, il écrivait dans le *Journal politique national*, et après le 6 octobre, il apporta sa plume redoutable au journal de Peltier.

Rivarol fit entrer avec lui aux *Actes des Apôtres* son ami Champcenetz, qu'il appelait plaisamment son « clair de lune. » Le chevalier de Champcenetz était né à Paris en 1759. Fils d'un gouverneur du Louvre, il eut une jeunesse fort orageuse, fréquenta beaucoup trop les cabarets à la mode, les salles d'armes, les mauvais lieux. Poëte satirique, causeur aimable, bretteur enragé, il acquit bientôt une telle réputation par ses aventures scandaleuses et ses vers trop libres, qu'en 1787, à ce que raconte Laharpe, il avait fait deux ou trois séjours à la Bastille. En 1789, il était lieutenant aux gardes françaises, mais quand ce corps, éminemment patriote, se rangea du côté du peuple, l'officier royaliste donna sa démission pour rester avec ses compagnons de folies. Rulhière a fait de Champcenetz le portrait suivant :

« Être haï, mais sans se faire craindre
Être puni, mais sans se faire plaindre,
Est un fort sot calcul; Champcenetz s'est mépris,
En recherchant la haine il trouva le mépris.
Il prend pour mieux s'en faire accroire
Des lettres de cachet pour des titres de gloire.
Il croit qu'être honni c'est être renommé;
Mais si l'on ne sait plaire on a tort de médire,
C'est peu d'être méchant, il faut savoir écrire,
Et c'est pour de bons vers qu'il faut être enfermé. »

Le portrait est peu flatté, mais il est ressemblant.

Champcenetz avait aidé Rivarol à composer son « Petit dictionnaire des grands hommes, » et plusieurs fois il tira l'épée pour défendre envers et contre tous les bons mots de son ami. « Je fais les épigrammes, — disait le prudent descendant des Rivarola de Florence, — et Champcenetz se bat. »

Champcenetz n'était pas le seul ferrailleur des *Actes des Apôtres*. Il avait un digne émule dans le foudre de guerre de la droite, l'énorme Boniface Riquetti, vicomte de Mirabeau. Ce frère puîné du grand orateur de la Constituante, né le 30 novembre 1754 à Bignon, avait été fait chevalier de Malte à l'âge d'un an. Il n'en fit pas moins de folies pendant son adolescence précoce. Son père l'économiste, le terrible « ami des hommes, » plus indulgent qu'il ne l'avait été pour son fils aîné, se dispensa de le faire loger, aux frais du roi, dans les différentes citadelles de France. En août 1772, Mirabeau cadet entra dans l'armée, et servit avec honneur à Malte ; il passa ensuite en Amérique et fit la guerre de l'Indépendance sous les ordres de Lafayette et de Rochambeau. Il se distingua dans plusieurs affaires et mérita la croix de Cincinnatus. En 1780 il revint en France, jeta aux orties la casaque de Malte, et se maria. La noblesse de la sénéchaussée de Limoges l'envoya aux États-Généraux : il siéga à l'extrême droite, et se montra l'ennemi irré-

conciliable de son frère et de ses anciens compagnons d'armes d'Amérique, de Lafayette surtout.

Le vicomte de Mirabeau, bon soldat, esprit cultivé, avait un trait commun avec Rivarol, Champcenetz et les autres coryphées du parti réactionnaire : l'amour de la table. Il avait acquis, à la suite de ses excès gastronomiques, une monstrueuse obésité, et le surnom de « Mirabeau-Tonneau. » Les journalistes patriotes ne tarissaient pas de facéties sur son compte, Camille Desmoulins surtout. « Riquetti le jeune, lit-on dans les *Révolutions de France et de Brabant*, est là pour nous montrer que le vice ne fait pas maigrir. » Sa caricature fit la fortune de plusieurs marchands d'estampes. Malgré son embonpoint, le fougueux vicomte avait force duels ; son esprit caustique contribua beaucoup au succès des *Actes*. On cite de lui quelques reparties piquantes. Son frère, qu'il détestait, lui ayant un jour reproché de monter à la tribune complètement ivre, il lui répondit en pleine Assemblée nationale : « Je suis ivrogne, je l'avoue ; c'est le seul vice que vous m'ayez laissé. »

Il nous reste à parler du publiciste le plus distingué du parti royaliste, de Suleau. Son talent, son esprit, son courage, sa fin tragique, lui assurent une place à part parmi les collaborateurs de Peltier.

Louis-François Suleau (1), né en 1757, à Gravilliers (Oise), fut au collége Louis-le-Grand le condisciple de Camille Desmoulins, avec qui il conserva toujours, malgré les divisions de partis, des relations d'amitié. Son caractère aventureux le poussa à s'engager dans les hussards, mais impatient de toute discipline, il quitta le service en 1784, et acheta une charge d'avocat au conseil du roi : il devint ainsi le collègue de Danton.

En 1787, il la vendit et s'embarqua pour l'Amérique ; il visita la Guadeloupe, où il eut un moment l'idée de se fixer et parcourut les États-Unis. De retour en France, le 27 juillet 1789, il hésita un moment, ne sachant quel parti embrasser, entre la révolution et la réaction. Il publia en septembre une brochure curieuse, intitulée : « *Petit mot à Louis XVI sur les crimes de ses vertus.* » Après le 6 octobre il n'hésite plus, et se jette à corps perdu dans le parti de la cour.

Il quitta brusquement Paris vers la fin d'octobre pour aller en Picardie rallier les royalistes de cette province, et les exciter contre l'Assemblée nationale. Mais bientôt la municipalité d'Amiens le fit arrêter comme principal agent d'une conspiration contre la sécurité de l'Etat ; le Châtelet de Paris,

(1) Nous recommandons au lecteur la remarquable étude sur Suleau contenue dans le VIIe volume de l'*Histoire de la Presse en France*, de M. Eugène Hatin, page 174. (Paris, Poulet-Malassis.)

tribunal encore très-aristocratique, évoqua l'affaire pour sauver le jeune conspirateur, et le tira de la citadelle d'Amiens pour le transférer dans la capitale. Comme le public s'obstinait à voir en lui le complice de Favras, les juges du Châtelet, après un premier interrogatoire, qui fit rire tout Paris, feignirent d'oublier Suleau; ils ne le relâchèrent qu'au bout de trois mois, le 7 avril 1790 (1). Le lendemain de ce jour, Suleau débutait aux *Actes des Apôtres*, dans le n° 102.

Suleau se fit distinguer par ses violentes satires, et en particulier par les épigrammes indécentes dont il cribla Théroigne de Méricourt : il devait les payer de sa vie. Aussi habile à manier l'épée que la plume, Suleau se mit toujours au premier rang, bravant les colères de la foule, et ne reculant devant aucune menace. Son amie, Mme de Coigny, l'avait surnommé « le Chevalier de la difficulté. » Il se fit l'éditeur responsable des *Actes des Apôtres*, quand aucun libraire n'osa plus les mettre en vente ; il passa l'année 1790 à provoquer en duel la plupart des députés patriotes, — qui, à son grand désespoir, déclinèrent tous cet honneur, — et à recevoir des mandats de comparution. Jamais journaliste n'eut autant de rapports désagréables

(1) Pour cet épisode de la vie de Suleau, voir notre volume sur *Loustallot et les Révolutions de Paris*, pages 192 et suivantes. (Paris, A. Le Chevalier, éditeur, 1872.)

avec la justice de son pays. A la fin de 1790, Suleau abandonna à peu près complètement la rédaction des *Actes des Apôtres*. Nous retrouverons plus tard ce courageux lutteur.

On connaît maintenant les cinq principaux rédacteurs des *Actes*. Il faut citer encore quelques noms parmi ceux des députés du côté droit qui envoyaient au journal de Peltier des articles, des lettres ou des discours.

Bergasse est celui d'entre eux qui collabora le plus activement à cette œuvre de propagande royaliste. Nicolas Bergasse était né à Lyon en 1750. Avocat au barreau de Paris, il se fit connaître en plaidant pour le banquier Guillaume Kornmann, dans le scandaleux procès en adultère intenté par lui contre sa femme. Beaumarchais plaidait pour Mme Kornmann. Ce procès émut pendant un mois la cour et la ville ; Bergasse devint célèbre du jour au lendemain. Le Tiers-État de la sénéchaussée de Lyon l'envoya aux États-Généraux ; il vota au début de la session avec Sieyès et Chapelier, mais il fut, lui aussi, vivement impressionné par les événements d'octobre, et il accentua nettement son évolution en publiant un discours sur la « Manière dont il convient de limiter le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif d'une monarchie. » Bergasse se retira de l'Assemblée au commencement de 1790.

On remarque dans le n° 35 des *Actes des Apôtres*,

une lettre de Bergasse au président de l'Assemblée sur la politique actuelle, et dans les nos 40-41, une longue lettre à Dinochau, député et directeur du *Courrier de Madon*. Les nos 62-63-64 contiennent un immense discours du même sur les crimes et tribunaux de haute trahison. Dans ce discours, fort savant du reste, Bergasse nous semble avoir reculé les bornes de l'ennui. Sa collaboration devait nuire au succès du journal. A ceux qui ont connu la presse du second empire, nous ferons apprécier d'un mot la prose constitutionnelle de Bergasse : ses articles rappellent les longs *communiqués* dont les ministres de l'intérieur de Napoléon III encombraient les journaux de l'opposition.

Les historiographes (Deschiens entre autres) citent encore parmi les Apôtres, les noms peu connus de Béville (ou Belleville), Aubonne et Langlois. Ils mentionnent aussi Régnier, né à Blamont, en Lorraine (1736), avocat à Nancy, député aux États-Généraux, fait duc de Massa et ministre de la justice par Napoléon, mort disgracié à Paris, le 24 juin 1814. Régnier s'est rendu célèbre en dirigeant les poursuites dans l'affaire de Georges et de Pichegru (1804).

Ajoutons, pour compléter cette trop longue notice, Lauraguais et Montlosier.

Le comte de Lauraguais, duc de Brancas, cour-

tisan aimable, né en 1733, (mort en 1824, à l'âge de 92 ans) donnait aux *Actes* des articles de finances (1). — Dominique Raynaud, comte de Montlosier, né à Clermont, en 1755, fut député de la noblesse d'Auvergne. Il se montra très-hostile aux idées nouvelles ; tout en collaborant aux *Actes*, il publia, en 1791, une brochure très-remarquée, intitulée : « Nécessité d'une contre-révolution. » A la fin de la Constituante, il émigra, fit la campagne de 92 à l'armée de Condé, et de là passa en Angleterre, où il publia le *Courrier de Londres*. Sous Bonaparte, il revint en France, joua un rôle considérable pendant la Restauration, et mourut en 1838. Le comte de Montlosier a racheté ses épigrammes réactionnaires en combattant, sous Charles X, le parti clérical, et en se montrant implacable dans sa haine contre les jésuites. Il lui sera beaucoup pardonné.

Nous venons de passer en revue le brillant personnel des *Actes des Apôtres*. Ces spirituels champions de l'aristocratie entreprirent, contre le principe de la liberté, une croisade impitoyable, lutte des moucherons contre le lion. Leur caractère ne fut pas à la hauteur de leur talent et de leur courage, tant s'en faut. Ils défendirent l'ancien régime, parce qu'ils avaient tous les travers de la noblesse,

(1) Un entre autres, nº 139.

et que la monarchie seule pouvait laisser subsister cette société pourrie jusqu'à la moelle, dans laquelle ils avaient grandi comme poussent des fleurs de serre sur un fumier. Nous avons vu que leur vie privée n'était pas irréprochable; buveurs, bretteurs, coureurs de ruelles et de tripots, ils possédaient une jolie collection de vices; Champcenetz à lui seul les réunissait tous. Le bon chevalier de Champcenetz ne nous paraît pas avoir toujours brûlé d'un feu platonique pour la cour de Versailles. Mme de Campan raconte (1) qu'un jour il jeta dans les antichambres de Versailles un paquet de chansons égrillardes où Marie-Antoinette, sa chère *amie* la Polignac, et les autres habitués du Petit-Trianon, étaient fort maltraités. Le charmant chevalier n'avait pas encore trouvé, paraît-il, son chemin de Damas. Cette anecdote nous permet d'apprécier la valeur de certaines convictions ultra-royalistes.

La question d'argent entra pour beaucoup dans le dévouement des *Apôtres*. Nous ferons une exception en faveur de Suleau, dont le désintéressement semble prouvé. Mais le vicomte de Mirabeau, Peltier, Rivarol et son « clair de lune, » aimaient fort les petits soupers, les vins vieux et les jolies femmes, trois choses excessivement chères. Avec l'argent des abonnés et une large subvention de la

(1) *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette*, I, VIII, 199.

cassette royale, ces faméliques défenseurs des Bourbons payaient la carte des restaurateurs qu'ils honoraient de leurs visites quotidiennes. Suivant une jolie expression de Loustallot, ils savaient rechercher à la fois la gloire et la soupe. Le secret n'est pas perdu.

Il ne faut pas croire pourtant qu'ils aient défendu systématiquement l'ancien régime. Ils étaient trop intelligents pour ne pas reconnaître ses abus incompatibles avec l'esprit moderne, pour ne pas savoir que l'arc se rompt lorsqu'il est trop tendu. Voici par exemple leur opinion sur Louis XIV.

« Il fut surnommé *le Grand*, parce qu'il aimait les grandes conquêtes, les grands édifices, les grands palais, les grandes femmes, les grands valets, les grandes perruques; cela ne l'empêcha pas de mourir bien petitement, après avoir éprouvé de grandes humiliations. »

Michelet, dans son admirable histoire, n'a pas plus cruellement disséqué l'amant de la Maintenon.

Et la noblesse, cette noblesse dont Rivarol était plus fier que de son esprit, avec bien moins de raison cependant, voici ce qu'en dit un Apôtre, à la fin de la Constituante :

« La noblesse oublie que le progrès des lumières et des richesses a créé une nouvelle noblesse bien plus active que la première, celle de l'éducation et des propriétés... Du moment que les gentilshommes

français eussent cessé de poudrer leurs pieds sur les champs de bataille, pour venir poudrer leurs cheveux dans un cabinet de toilette...., dès ce moment, la noblesse n'exista plus que dans les livres, et l'Assemblée nationale, en la supprimant, ne fit que proclamer un fait, au lieu d'annuler un droit. »

Ne dirait-on pas une citation de Rousseau? Ailleurs, toujours à propos de la noblesse, on lit avec stupéfaction la pensée suivante, qui semble échappée à l'auteur du *Contrat social* dans un accès de misanthropie :

« Parvenu à un certain degré de richesse et d'honneurs, l'homme ne sent plus ordinairement son existence que par le mal qu'il fait (1). »

En payant sur sa cassette particulière les fous qui, dans leurs moments de lucidité, proclamaient de pareils aphorismes, Louis XVI faisait un bien mauvais emploi de son argent, ou plutôt de l'argent de ses sujets. Suleau lui-même, le chevaleresque Suleau, dans son « Petit mot à Louis XVI (1789), » maltraitait assez la personne du roi, tout en exaltant les prérogatives royales. Il avait peut-être l'irrévérence de comparer, à part lui, le successeur de tant de rois à cet âne de Lafontaine, devant qui les bons paysans se découvrent parce qu'il est chargé de reliques. Ces chroniqueurs bons vivants aimaient

(1) *Actes des Apôtres*, n° 21.

moins le passé qu'ils ne redoutaient l'avenir. On est étonné, par exemple, de lire une de leurs pièces sur le prétendu mariage de Mme Elisabeth avec un député grotesque. Cette facétie dût être peu appréciée à Versailles.

Un autre signe du temps, comme on dirait aujourd'hui, c'est l'admiration des Apôtres pour Voltaire, et surtout pour *la Pucelle*, dont ils citent des vers presque dans chaque numéro. Nous sommes habitués aujourd'hui à voir les royalistes et les cléricaux tonner contre Voltaire, et faire de terribles réquisitoires contre « celui qui a voulu déshonorer la chaste héroïne de la France. » Il est curieux de voir combien les besoins de la cause ont modifié la manière de voir des royalistes.

Dans cette étude, nous essayerons surtout de reproduire les épigrammes innombrables, les injures chaque jour renouvelées, dont les enfants terribles du parti aristocratique accablaient les hommes nouveaux; leurs accusations infâmes contre les gens les plus dignes d'estime, les parlementaires et les constitutionnels qui, faisant un généreux abandon de leurs priviléges, s'associèrent aux premiers actes de la Révolution. On verra jusqu'où peut aller la haine des Apôtres contre ceux qu'ils considéraient, à tort ou à raison, comme des transfuges, les Mirabeau, les Lameth, les d'Aiguillon, les Mathieu de Montmorency, etc.

Jamais pareil débordement d'injures et d'outrages. La satire Ménippée, à côté des *Actes*, n'est vraiment qu'une innocente églogue. Comparées à certaines facéties de Champcenetz, les épigrammes de Martial paraissent fades. Tout moyen est bon pour combattre les infidèles qui parlent de réformes, et prétendent que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des royaumes. Les Apôtres prêchent une croisade contre les novateurs, et empruntent l'arme de Voltaire, la terrible ironie, pour frapper au visage leurs adversaires. Les *Actes des Apôtres* firent rire aux dépens des révolutionnaires, mais ils donnèrent une preuve éclatante de la fausseté du proverbe, qui veut que le ridicule tue. « La vérité est que l'épigramme ne tue que les agonisants, comme le dit si bien M. Eugène Despois; ce sont les troupes légères qui achèvent une déroute commencée, mais c'est en vain qu'elles tenteraient d'arrêter d'irrésistibles masses d'hommes marchant résolument à la conquête d'un avenir longtemps rêvé. Elles n'ont d'autre résultat que de harceler, d'irriter, de rendre implacables leurs futurs vainqueurs. C'est à quoi les injures des royalistes réussirent parfaitement (1). »

Rivarol, Peltier et leurs amis avaient beau composer de jolies petites épigrammes bien aiguës, bien venimeuses, dans les cabarets du Palais-Royal, ils

(1) Étude sur Rivarol, par Eugène Despois, dans la *Liberté de penser*, 15e livraison (1849).

avaient beau ridiculiser les chefs du parti populaire, quel pouvait être, en définitive, le résultat de leurs efforts?

Ceux qu'ils insultaient leur répondaient par un outrageant dédain, et marchaient droit à leur but sans se préoccuper des libellistes qui venaient leur mordre les talons. Nous ne voulons pas méconnaître le courage des *Apôtres;* ils ont droit à ce respect relatif qu'on accorde toujours aux vaincus, sous bénéfice d'inventaire. Il faut bien dire cependant que jamais ils ne furent sérieusement troublés dans leur spéculation de scandale (sauf Suleau qui, de son propre aveu trouvait un grand plaisir à provoquer publiquement les magistrats pour se faire arrêter) (1). Leurs victimes ne daignèrent pas se plaindre, et si quelquefois la foule irritée maltraita leurs colporteurs, et brûla quelques paquets de numéros, jamais du moins la municipalité de Paris ne les inquiéta. Les journalistes patriotes ne jouirent pas toujours de la même impunité; Fréron et Marat, pour n'en citer que deux, furent plusieurs fois menacés par la police des districts, décrétés de prise de corps, jetés en prison, ou réduits à se cacher pour continuer leur œuvre.

Les Apôtres poursuivirent pendant deux ans leur commerce d'infâmies, sans encourir d'autre peine

(1) Voir pour cela le *Journal de Suleau* (1791).

que le mépris public. Mais on ne joue pas impunément avec le feu : en traînant les révolutionnaires sur la claie, en les harcelant chaque jour par leurs invectives, leurs injures, leurs railleries mordantes et implacables, ils attirèrent sur leur tête d'impitoyables représailles. Le lion débonnaire se leva enfin, et si la justice du peuple fut sanglante, les royalistes seuls n'ont pas le droit de se plaindre. Ils avaient semé le vent, ils récoltèrent la tempête.

CHAPITRE II.

Bibliographie des « Actes » — Un mot sur les parallèles historiques. — Charles le Mauvais et Étienne Marcel.

Périodicité irrégulière du journal. — Défauts matériels de composition. — La librairie Gattey ne veut pas continuer à éditer les *Actes*. — Titres des dix *versions* ou volumes. — Articles sérieux : Introduction et parallèles historiques, Louis XVI et Charles Ier. Les Révolutionnaires anglais de 1648. — Les États-Généraux de 1356. — Philippe d'Orléans et Charles le Mauvais. — Mirabeau et Étienne Marcel.

Le premier numéro des *Actes des Apôtres* parut « le jour des morts an 0 de la Liberté, » — en langue vulgaire, le 2 novembre 1789, — avec cette épigraphe humoristique : *Liberté, Gaieté, Démocratie royale*. Le journal devait tomber en octobre 1791, il dura donc à peu près deux ans. La collection se compose de 311 numéros, plus six *petits paquets*, soit 317 numéros, sans compter vingt ou vingt-cinq brochures accessoires non cataloguées, introductions, épilogues ou suppléments. Les *Actes* paraissaient en moyenne une fois tous les deux jours.

Rien de plus irrégulier pourtant que cette publication, pour le fond comme pour la forme. Tout est mêlé, sans suite, prose, vers, épigrammes, parodies, discours et études sérieuses. Les *Actes* ne sont pas en réalité un journal, mais bien une réunion de brochures sans aucun lien entre elles. On dirait une collection de pièces politiques quelconque, reliées ensemble sous un titre général et numérotées après coup. Le format seul ne change pas, c'est toujours le petit in-8°. Quant au nombre de pages, il varie entre 8, 12, 16, 24, 32, 40, 60 et plus. Quelquefois une volumineuse brochure est envoyée aux abonnés et porte, sur sa couverture, deux ou trois numéros suivant son étendue. Ainsi un discours de Bergasse paraît sous les n°s 62, 63 et 64. Une lettre de M. de Guillermy à la municipalité de Castelnaudary est encore plus longue (n°s 147-150). Enfin Montlosier donne un projet de contre-constitution, gros volume de 285 pages, sous les n°s 193 à 198. Peut-être les abonnés trouvèrent-ils la plaisanterie un peu forte.

Les *Actes des Apôtres* forment dix volumes ou *versions*, contenant chacun une introduction, une gravure satirique, trente numéros et un épilogue. Il y avait une version tous les deux mois environ. Le prix d'abonnement était fort élevé, 9 livres pour Paris et 10 livres 10 sous pour la province par volume. D'abord Peltier ne voulut pas recevoir d'a-

bonnements, afin de ne pas astreindre ses collaborateurs à une périodicité trop régulière. Il promit pourtant un numéro par jour, « si la matière était abondante. » Mais, au bout de quelques mois (à partir du n° 56), il se décida à accepter les souscriptions. Les *Actes* se vendaient au Palais-Royal, chez Gattey, « libraire apostolique, » entrepositaire de toutes les feuilles de la réaction, si l'on en croit le passage suivant de la *Chronique de Paris* : « La boutique du sieur Gattey est un antre où l'on entend à tous les moments du jour rugir l'aristocratie. C'est des fourneaux de cet Etna que sortent les foudres de deux sous que leurs auteurs imaginent devoir renverser la constitution... » (1). Mais le peuple ayant plusieurs fois, dans ses moments de colère, mis à sac la boutique du libraire royaliste, celui-ci déclina le dangereux honneur d'éditer les productions aristocratiques. Les Apôtres s'indignèrent contre la lâcheté de leur ex-ami Gattey, mais inutilement, car il ne revint pas sur sa décision; Suleau, toujours prêt à payer de sa personne, se chargea de réunir les souscriptions. Voici la note des *Actes* par laquelle il annonce sa décision : c'est une des meilleures boutades du spirituel écrivain si souvent emprisonné. « On ne souscrit plus chez Gattey, ce poltron apostat, mais chez M. Suleau, à

(1) *Chronique de Paris*, n° du 14 mars 1790.

son domicile habituel, le Palais de la Nation (dit vulgairement le Châtelet), et accidentellement hôtel d'Espagne, rue Richelieu. » Cet *accidentellement* vaut un long poëme.

En tête de chaque numéro, les Apôtres avaient soin de mettre une ou plusieurs épigraphes, tirées de la Bible, des auteurs latins, ou des classiques français, en particulier de Voltaire.

La *Henriade* et surtout la *Pucelle* ont fourni le texte des principaux « sermons » des Apôtres. Ils empruntaient aussi des allusions à Racine et à Corneille, mais ils aimaient mieux parodier *in extenso* les scènes les plus connues de leurs tragédies.

Voyons quel est, au point de vue purement bibliographique, l'aspect des *Actes des Apôtres* :

VERSION PREMIÈRE. — *Actes des Apôtres, commencés le jour des Morts et finis le jour de la Purification. — A Paris, l'an de la Liberté* 0.

(Prospectus, introduction, nos 1-30, épilogue).

Gravures. — Un médaillon satirique, représentant d'un côté Lameth envahissant, à la tête d'un bataillon, le couvent des Annonciades, pour chercher le garde des sceaux Barentin ; — de l'autre, un combat naval dans lequel Albert de Rions lutte avec un vaisseau contre quatre vaisseaux anglais.

VERSION SECONDE. — *..... commencés le jour de la Purification et finis le jour de la mi-Carême. — A Paris, l'an de la République sanctionnée Ier.*

(Introduction, nos 31-60, épilogue).

Gravures. — Caricature politique : « Ouverture du club de la Révolution ; » Thouret en arlequin ; d'Aiguillon en reine de Hongrie ; Barnave en « droits de l'homme, » avec une mâchoire de requin ; Mirabeau en tigre royal, avec un masque couleur « boue de Paris, » etc., etc.

VERSION TROISIÈME. — *.....commencés à la mi-Carême et finis la semaine de la Quasimodo. — A Paris, l'an de l'Anarchie Ier.*

(Introduction, nos 61-90, épilogue).

Gravures. — « La douleur de Target ou les travaux d'Hercule. » Target accouche de la Constitution au milieu de l'Assemblée. Il est sur une estrade, le ventre nu, entouré des députés de la gauche. D'Aiguillon, en sage-femme, lui offre ses services.

VERSION QUATRIÈME. — *.....commencés le jeur de la Quasimodo, brûlés la veille de la Pentecôte, et finis à la Trinité. — A Paris, l'an des Municipalités.*

(Introduction, nos 91-120, épilogue).

Gravures. — « Les grands comédiens du cirque de Pantin. » C'est encore une mascarade de députés de l'Assemblée. Duport est en porc-épic, Mirabeau en taureau furieux, Barnave en « petite hyène du Dauphiné, » Lameth en bouledogue, etc. La plupart des constituants sont représentés sous la forme de chiens crottés.

VERSION CINQUIÈME. — *.....commencés à la Trinité et finis à l'Assomption. — A Paris, l'an de la Fédération.*

(Introduction, nos 121-150, épilogue).

Gravures. — Estampe politique sur la question des colonies. « Un bon averti en vaut deux.»

VERSION SIXIÈME. — *.....commencés à l'Assomption et finis le jour du salut de la France, c'est-à-dire le 6 octobre. — A Paris, l'an des Assignats.*

(Introduction, nos 151-180, épilogue et supplément).

Gravures. — Allégorie royaliste. « Il fait naître les fleurs et brûle les soucis. » Un génie s'approche d'un temple dans lequel est le buste de Louis XVI. Il allume avec une torche un tas de journaux patriotes, et en touchant un rosier de sa baguette, il le couvre de feuilles... de feuilles royalistes, bien entendu.

VERSION SEPTIÈME. — *.....recommencés le jour des Morts et finis le jour des Innocents. — A Paris, l'an du Schisme.*

(Introduction, nos 181-210, épilogue).

Gravures : 1° Une chasse en forêt. Un cerf, la couronne royale entre les cornes, est poursuivi par un cavalier (le duc d'Orléans) et un piqueur (Necker). Une meute furieuse va le saisir. Les chiens ont des têtes d'hommes : on reconnaît Mirabeau, Lafayette, Siéyès, Barnave, etc.

2° Caricature anglaise (in-folio, plié) représentant le duc d'Orléans au moment où il reçoit, sans mot dire, un vigoureux coup de pied au bas du dos.

VERSION HUITIÈME. — *.....commencés à Noël et finis le Mardi-gras. — A Paris, l'an des Jurés et des Jureurs.*

(Introduction, nos 211-240, épilogue).

Gravures. — Un vaisseau désemparé, le « Royal-Louis, » ayant la tête du roi sculptée à l'avant, s'engloutit dans les flots. Des nobles, des prêtres, montés dans deux barques, le tirent avec des cordes pour l'empêcher de sombrer complétement. A l'arrière, des patriotes tirent en sens contraire pour le faire enfoncer. Sur la côte, on voit des gens qui mettent en lieu sûr la cargaison jetée à la mer pendant la tempête.

VERSION NEUVIÈME. — *.....commencés à Mardi-gras et finis à l'Assomption* 1791. — *A Paris, l'an de la mort du grand homme.*

(Introduction, nos 241-270, épilogue).

Gravures. — Buste de Mirabeau, flatté et idéalisé. Ce n'est pas une caricature, loin de là, mais les deux vers latins placés au-dessous n'en paraissent que plus cruels :

« Vendidit hic auro patriam, dominumque furenter
Deposuit; fixit leges pretio, atque refixit. »

« Il vendit sa patrie pour de l'or et déposa son

maître dans sa furie; il fit et défit les lois à prix d'argent.»

VERSION DIXIÈME. — *....commencés à l'Assomption et finis à la Saint-André* 1791. — *A Paris, l'an de la Démocratie royale acceptée librement.*

(Nouveau prospectus, introduction, nos 171-300, épilogue).

Gravures : 1° « Ainsi va le monde! » Un carrosse aux armes de la Prusse, dans lequel sont les électeurs de l'Empire germanique, traîné par Léopold II et conduit par Gustave III de Suède, va lentement au secours de la monarchie de France. Sur le carrosse, une femme couronnée (Catherine de Russie ou Marie-Caroline de Naples) fait le grand écart et excite Léopold II à coups de fouet. Philippe-Égalité, à côté du véhicule, met des bâtons dans les roues.

2° « Brissot mettant ses gants. » Il en vole une paire dans la poche de son voisin.

VERSION ONZIÈME. — Le onzième volume ne comprend que les nos 301-311 ; il n'a pas de titre, car le titre ne paraissait qu'après le trentième numéro et l'épilogue de la version. On relie d'habitude ces derniers numéros avec le dixième volume. Ils sont accompagnés d'une caricature indécente contre le ministre *Linotte*. (Narbonne, l'ami de Mme de Staël) (1).

(1) Pour rendre ces notes bibliographiques aussi complètes que possible, nous avons comparé notre collection des *Actes des*

Il est fort difficile d'analyser un journal comme les *Actes des Apôtres*, dont les rédacteurs, affectant pour ainsi dire de ne pas suivre un plan arrêté, n'ont pas même respecté l'ordre chronologique des faits. Il n'entre pas dans nos vues de mentionner les articles sérieux de Bergasse et de Montlosier. Ces articles manquent absolument d'intérêt, et n'ont aucun rapport avec les productions satiriques de Rivarol, de Champcenetz et de leurs amis. On n'a pu les faire entrer dans le cadre des *Actes* qu'en le rompant. Nous nous contenterons donc de réunir, dans des chapitres spéciaux, les épigrammes en prose ou en vers dirigées pendant deux ans, de 1789 à 1791, contre les patriotes de diverses nuances. Les principales victimes des Apôtres, Mirabeau, Philippe-Égalité, Robespierre, Lameth, Target, Théroigne de Méricourt, etc., auront leur dossier particulier. Nous grouperons ensuite les études de mœurs, les insultes qui visent le Tiers-État tout entier, les Jacobins, la gauche de l'Assemblée, et nous épuiserons successivement chaque sujet pour n'avoir pas à revenir vingt fois de suite au même personnage. Une note placée à la suite de chaque extrait donnera au lecteur désireux de connaître

Apôtres avec les deux exemplaires que possède la Bibliothèque nationale. L'exemplaire acheté à la vente La Bédoyère est magnifique, non rogné, d'une conservation parfaite. (10 vol. Réserve.)

les moindres détails, le moyen de se reporter facilement aux pièces originales.

Avant d'aborder la partie épigrammatique et satirique de notre sujet, il faut dire un mot de certaines études historiques servant, en général, d'introduction aux volumes. Ce sont les seuls intéressants parmi les articles sérieux. L'auteur cherche, dans les événements passés, une leçon pour les hommes politiques contemporains, et ses parallèles, quoique forcés et écrits un peu légèrement pour les besoins de la cause royaliste, ne manquent pas toujours d'un certain à-propos. Ainsi, il fait un rapprochement ingénieux entre les États-Généraux de 1614 et ceux de 1789. Les introductions des versions deux et trois contiennent une histoire complète du règne de Charles Ier. Le rédacteur des *Actes* a parfaitement analysé les causes de la révolution d'Angleterre, surtout celles qui, cent trente ans plus tard, ont produit en France des effets identiques. Les rapprochements sont quelquefois un peu forcés : Straffort devient le Calonne de l'Angleterre ; un jeune démocrate, Vane, prononce à propos de l'exécution de ce ministre dévoué au roi Charles, le mot attribué à Barnave après le meurtre de Foulon : « Le sang qu'on a versé était-il donc si pur ? » Quant à Butler, le poëte royaliste, l'auteur du poëme d'*Hudibras*, il devient un digne rédacteur des *Actes des Apôtres*, né un siècle et demi trop tôt. « On ne

peut s'empêcher de voir de la finesse dans ses ironies, du sel dans ses allégories, de la gaîté dans ses descriptions; mais il faut avouer qu'il y a des longueurs, des détails puérils, des réflexions indécentes, des pensées basses, des polissonneries grossières (1).»

Ne dirait-on pas que l'auteur, en parlant de Butler, a voulu peindre ses collaborateurs des *Actes?*

En tous cas, les joyeux satiriques faisaient preuve d'une clairvoyance pour ainsi dire prophétique en mettant sous les yeux de Louis XVI l'échafaud de Charles Ier. Car, ne l'oublions pas, ces pages sont écrites au début de la Révolution, en février 1790, à un moment où l'on ne parlait que de simples réformes. L'exécution du 21 janvier 1793 devait compléter le parallèle entre la révolution d'Angleterre et la révolution de France.

Mais la plus curieuse de ces études historiques est l'introduction du premier volume, intitulée le « *Tableau de famille*, ou la France pendant la jeunesse de Charles V. » C'est remonter bien haut, semble-t-il?— Au contraire, nous sommes au cœur même de notre sujet, en pleine actualité.

Le roi Jean a été fait prisonnier sur le champ de bataille de Poitiers; les États-Généraux s'assemblent à Paris, afin de prendre en main les affaires de la

(1) II, Introd.

France (15 octobre 1356). Le président des députés du Tiers-État, le prévôt des marchands Marcel, exerce dès la première séance des États une influence prépondérante ; il exige pour le peuple, qui paie de sa bourse et de son sang, des droits aussi étendus que ses devoirs sont lourds. Les Anglais menacent la capitale, il met Paris en état de défense, l'entoure de murailles, réunit des troupes, amasse des armes et de l'argent. Il remplace les couleurs royales, avilies devant les Anglais, par les couleurs parisiennes, bleu et rouge, qui deviendront plus tard les couleurs de la France. Il proclame le principe de la souveraineté du peuple, et voyant qu'il est impossible de supprimer tout d'un coup la royauté, il se dispose à mettre la couronne sur la tête de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, prince qu'il croit dominer, se réservant de mettre de côté cet instrument quand il s'en sera servi pour le bien public.

Les Apôtres nous dépeignent sous les plus vives couleurs le Prévôt des marchands et le roi de Navarre.

« Charles-le-Mauvais avait uni son existence à celle d'une princesse aimable et vertueuse ; mais, étranger aux charmes de la sensibilité, il prostituait continuellement sa dignité avec les plus sales débordées ; les traits de l'épouse, chef-d'œuvre de candeur et de modestie, faisaient un contraste par-

fait avec la figure abreuvée de crapule qui distinguait son ignoble époux. »

On sait que Philippe d'Orléans avait la réputation d'être un fort mauvais mari. Le voilà représenté par ses plus cruels ennemis sous le masque de Charles de Navarre.

Voici le portrait en pied de Marcel :

« Étienne Marcel, artificieux, vindicatif, d'une ambition démesurée, aussi cruel que perfide, audacieux jusqu'à l'insolence, incapable de remords, ne trouvait aucun moyen coupable ni honteux pourvu qu'il lui servit à parvenir à ses fins... Nulle dignité dans le maintien, nulle grâce dans le geste, un teint bilieux, une figure cadavéreuse, l'œil hagard, la joue livide, la bouche convulsive;... le cou vertébreux, les bras courts, les jambes mal dégrossies, une voix aigre dans le diapason de la séduction, ou horriblement résonnante dans les accents de la fureur, voilà ce qui attirait sous ses pas la foule ébahie. »

Comme on voit à chacune de ces lignes l'effort d'une haine implacable ! Ce n'est pas Étienne Marcel, le grand citoyen du XIVe siècle, le martyr des franchises communales et des libertés politiques, ce n'est pas Marcel que les Apôtres ont voulu peindre ; c'est Mirabeau, et pour que personne ne se trompe sur la portée de ses coups, l'écrivain royaliste termine ainsi :

« Français, continuez d'encenser votre idole ! Et toi, fougueux orateur de notre congrès, intolérant apôtre de la tolérance politique, contemple ce tableau, et frémis. *Tu Marcellus eris !* »

Tu seras un autre Étienne Marcel ! — Hélas, la prophétie ne devait pas se réaliser. L'éloquent député de Provence n'avait pas le grand cœur du Prévôt des marchands de 1358. Les idées radicales et révolutionnaires de Marcel, dont le génie patriotique et républicain devançait les âges, ces idées auraient épouvanté le comte de Mirabeau. Le seul homme à qui pouvait s'appliquer le *Tu Marcellus eris* des Apôtres était encore inconnu. Il fondait alors avec Camille Desmoulins le club des Cordeliers, et s'appelait Danton.

CHAPITRE III.

Mirabeau.

Mirabeau. — Histoire scandaleuse de ses amours avec Sophie de Monnier. — Portraits injurieux. — Madame Lejay. — Le vicomte de Mirabeau ou les « frères ennemis.» — Souvenirs du 6 octobre. — La femme du député Antoine. — Derniers moments de Mirabeau. — Les satires des Apôtres deviennent chaque jour plus ignobles et plus cruelles. — Oraisons funèbres et épitaphes outrageantes. — *La Journée des Dupes*, comédie.

Ce n'est pas sans motif que nous avons terminé le chapitre précédent par le portrait de Marcel-Mirabeau. Le député de Provence (1), le transfuge de la noblesse fut la principale victime des Apôtres. Ils l'ont insulté vivant, ils l'ont insulté mort : ses relations avec la cour ne lui ont pas épargné un seul jour les outrages des royalistes. Nous devons donc lui donner ici la place d'honneur.

« Un seul homme absorbe toutes nos facultés et

(1) Honoré-Gabriel Riquetti, comte de Mirabeau, fils aîné du marquis de Mirabeau, l'économiste, naquit en 1749 au Bignon, près Nemours.

nos respects. L'universalité des vertus, et l'omniscience de M. le comte de Mirabeau nous forcent malgré nous, à rappeler sans cesse l'attention de nos lecteurs sur cet homme admirable. Il semble réaliser les merveilles de la fable. Calchas ne perçait pas mieux l'avenir; Protée ne se déguisait pas sous une plus grande quantité de formes; Alcibiade était moins modeste, et Fabricius n'exerça jamais à un pareil degré le désintéressement et le désir d'être utile sans être remarqué..... Pourquoi faut-il que l'envie s'attache toujours sur les pas des grands hommes ? Des sarcasmes injurieux, de plats calembours, des libelles atroces, voilà les armes avec lesquelles les pygmées atteignent les géants. Mais le grand homme, le héros intangible reste toujours l'honneur de la génération contemporaine, et le modèle des générations futures » (1).

Ces éloges railleurs et ces condoléances ironiques sont de bonne guerre. Nous ne retrouverons pas souvent des attaques aussi courtoises. Le morceau suivant, à propos de la jeunesse aventureuse de Mirabeau est un chef-d'œuvre de cruauté et de perfidie.

« Son père, voulant prévenir les malheurs qui attendaient un fils qui lui fut toujours cher, obtint un ordre du roi pour le conduire au fort de Joux. Le

(1) I, nº 2.

gouverneur avait reçu l'ordre de traiter son prisonnier avec tous les égards dus à un jeune héros, l'espérance de la patrie. Pour adoucir sa captivité, il lui donna sa maison pour prison..... Une jeune femme, belle, aimable et riche, faisait les délices de la société du gouverneur. (Sophie de Monnier)..... M. de Mirabeau paraît, annoncé par la victoire, charmant, jeune, traînant tous les cœurs après lui. (1) Mme de M. rougit, pâlit à sa vue. En vain, pour résister au penchant qui l'entraîne, elle veut éviter M. de Mirabeau;... la raison se tait, la vertu succombe, et Mme de M. tombe aux pieds de son amant. M. de Mirabeau reçut avec horreur l'aveu d'une flamme adultère. Larmes, prières, menaces, il employa tout pour ramener cette infortunée dans les bras de l'hymen : tous ses efforts furent inutiles. Il résista longtemps, mais enfin les larmes et les prières de l'amour triomphèrent de sa résistance, et il se laissa entraîner en Hollande. Ils avaient à peine quitté le territoire de France que Mme de M. lui apprit qu'elle avait emporté ses diamants et une somme assez considérable en or. M. de Mirabeau ne put contenir l'indignation que lui inspirait l'idée qu'il pourrait être soupçonné d'avoir eu part à cette spoliation, et malgré les dangers auxquels il s'exposait en rentrant en France, il voulait absolument

(1) Il était pourtant marié depuis 1772 avec Mlle de Marignane, une jeune fille d'Aix, qu'il ruina en peu de temps.

retourner en Franche-Comté; mais il fut vaincu une seconde fois. » (1)

Les ennemis de Mirabeau affirmaient en effet que le prisonnier de Joux s'était enfui en enlevant à M. de Monnier, non-seulement sa femme, la trop sensible Sophie, mais son argent (1777).

Il avait autrefois servi en Corse, sous Choiseuil, et, toujours au dire de ses ennemis, s'y était peu distingué. Le 30 novembre 1789, il proposa à l'Assemblée de laisser rentrer dans leur île les Corses qui s'étaient expatriés après la conquête. Cette motion inspira aux Apôtres l'article suivant :

« Certes c'est un beau spectacle de voir M. de Mirabeau, détestant ses victoires, déposant sur l'autel de la liberté et de l'humanité les lauriers qui l'avaient rendu immortel dans la carrière des armes, et apaiser, par cette expiation solennelle, le sang des victimes qu'il a immolées en Corse. L'histoire des conquérants qui ont changé la face des empires n'avait été, jusqu'à nos jours, que l'histoire de leurs forfaits. Ils traînaient après eux le carnage et la mort; ils ne voulaient vaincre que pour asservir,

(1) I, nº 8.— Sophie, ou plutôt Marie-Thérèse de Ruffey avait été mariée en 1771 à un vieillard, M. de Monnier, président de la Chambre des Comptes de Dôle. Elle était en relations avec la famille du gouverneur de Joux, qui lui présenta son prisonnier. Sophie de Monnier fut arrêtée en Hollande par ordre de son mari, et enfermée dans le couvent de Gien. Elle se suicida en 1789.

Bien différent de tous ces illustres brigands qui ont désolé la terre et dont la superstition, le fanatisme et la stupide admiration des siècles ont rendu le nom fameux, M. de Mirabeau n'a voulu soumettre un peuple que pour lui donner la liberté. » (1).

Les Apôtres ne pouvaient se contenter d'allusions spirituelles, il leur fallait des injures. Ils remplacèrent avantageusement les coups d'épingles par les coups de poing.

« Français, pleurez le sort de Mirabeau l'aîné.
Plus d'adresse, plus de harangues,
Il va mourir empoisonné.
En dînant, l'autre jour, il s'est mordu la langue. » (2)

L'épigramme n'est pas neuve, mais la mauvaise intention y est.

A propos de son père, le fameux marquis de Mirabeau, le misanthropique *ami des hommes*, si terrible aux siens, ils font réciter par le fils une parodie de la scène de *Phèdre*.

« Où me cacher? Fuyons dans la nuit infernale, —
Mais mon père y connait mon histoire fatale,
Je tremble de tomber en ses terribles mains,
Tout mort qu'il est, mon père est l'*ami des humains !* » (3)

(1) I, nº 8.
(2) I, nº 17.
(3) I, nº 19.

Voilà un trait vraiment fin et comique, digne de Rabelais ou de Molière : il vaut cent grossières épigrammes, et n'a qu'un tort, c'est d'être convenable. La pièce suivante ne pèche pas par l'excès de modération ; elle est bien plus apostolique.

« Son père l'a payé pour déchirer sa mère;
Sa mère l'a payé pour déchirer son père;
Et ce n'est encor là que son moindre forfait.
Le Tiers l'a bien payé pour prendre sa défense,
Jeannin l'a bien payé pour son plan de finance,
L'Anglais l'a bien payé pour tout ce qu'il a fait;
D'Orléans l'a payé pour l'horreur de la France.
Que voulez-vous donner, messieurs, vous pouvez voir,
A tant par crime on est sûr de l'avoir. »

A la page suivante, la haine des Apôtres s'élève jusqu'au lyrisme.

« Perturbateur de ta patrie,
Monstre ennemi du genre humain,
Et que l'enfer, dans sa furie,
Semble avoir vomi de son sein,
. . . . . .
Indigne époux, ami perfide,
Fils ingrat, père sans pudeur,
Tu ne fus qu'un traître homicide,
Un fourbe, un lâche ravisseur.
Presque en naissant, ton âme atroce
Fut la terreur de tes parents,
Le vice la rendit précoce,
Lui seul inspira tes penchants;

Sur ton exécrable visage
La nature grava ton cœur.
Dans tes yeux, sur ton front sauvage
Chaque muscle en peint la noirceur.
Enfin, cette mère si sage,
Par qui tout être est animé,
Surprise de t'avoir formé,
Eut horreur de son propre ouvrage. » (1)

Voici un peu plus loin une variante pour servir de complément à ce portrait flatteur.

« Amant escroc, époux perfide,
Ingrat envers tous tes amis,
Objet du plus profond mépris,
A la torche d'une furie
Ta main alluma le flambeau
Qui doit embrâser ta patrie.
— Le portrait est frappant, ce monstre est Mirabeau !... » (2)

Les écrivains royalistes ne se lassent pas de frapper le grand orateur ; dans une charade sur le nom de Mirabeau, ils disent de lui :

« Il a de feu Stentor les poumons et la voix,
C'est Thersite pour le courage,
C'est Cartouche pour les exploits.
Grâce au bizarre aréopage
Des soi-disant faiseurs de lois,
L'égal des Ravaillac marche l'égal des rois. » (3)

(1) I, nº 25.
(2) II. nº 39.
(3) II, nº 54.

Après la charade, voici un fragment d'une lettre adressée par Mirabeau à Mme Lejay, (1) femme du libraire qui éditait le *Courrier de Provence*.

« Voulez-vous donc, aimable Lejay, que je vous fasse confidence de mes folies?... vous verrez que ma jeunesse a été fort orageuse; la justice, mes créanciers surtout, m'ont fort inquiété, mais je vais leur fermer la bouche. Les écus de ce duc (d'Orléans) si poltron, si débauché, ceux d'autres personnes que je ne nomme pas par discrétion, m'ont mis en état de payer les coquins qui m'avaient prêté à crédit. »

Et il lui envoie une chanson sur l'air italien *Ahi povero Calpigi*, afin de lui rappeler « ces instants si délicieux où leurs deux âmes se confondaient ensemble, où leurs deux cœurs s'épanchaient l'un dans l'autre, et où elle lui répétait avec une expression si touchante : *Ahi! bravo caro Mirabeau!* » Citons quelques strophes.

« Je suis né natif de Provence,
Sur ma mine on jugea d'avance
Que je ne ferais rien de beau.
Bientôt, on vit mon savoir-faire
Et l'on redouta ma colère;
Je fus plus craint que le bourreau,
Ah! bravo caro Mirabeau!

(1) La boutique de Lejay était située rue de l'Échelle, n° 16, au rez-de-chaussée de la maison qu'habitait Mirabeau depuis son retour de Versailles.

« Ma gloire me mit dans l'ivresse,
Je décriai, par gentillesse,
Gouvernement, roi, tribunaux,
Mais las ! par un nouveau caprice,
Je me brouille avec la justice,
Et je fuis par monts et par vaux.

« Pour des faits de peu d'importance,
Au carcan ou à la potence,
On voulait montrer mon museau.
Bientôt tout change, et mon baillage
S'assemble, on hurle, l'on fait rage,
Contre Brienne et ses suppôts.
Voyant contre moi la noblesse,
Dans mon dépit, dans ma détresse,
Du Tiers, j'arbore le drapeau.
Ah ! cent fois bravo Mirabeau ! » (1)

Mirabeau cadet a souvent reproché à son frère sa prétendue liaison avec Mme Lejay. A un député qui demandait au grand orateur pourquoi il perdait son temps dans la boutique de son libraire, le terrible vicomte faisait répondre plaisamment par Mirabeau : « Je suis l'homme le plus occupé de la maison, je caresse la femme, je bats le mari, et je vole le comptoir. » Le ton de cette polémique est parfait.

L'imagination des « Apôtres de la démocratie royale » est inépuisable. Ils publient une « Requête

(1) III, nº 81.

du sieur Moyse, juif d'Avignon, contre Honoré Riquetti, député de Provence, » pour se faire solder une créance de 2,000 livres. Moyse, sous prétexte que Mirabeau a refusé de payer en excipant de sa qualité d'interdit, demande justice à l'Assemblée nationale. (1).

Quand les gardes nationales de province envoient des députés à la fédération, les Apôtres leur adressent une pièce de vers intitulée « Tableau de la France. » Tous les patriotes, on le pense bien, sont maltraités dans ce poétique factum. Voici la part de Mirabeau :

« . . . . . Un tas d'hommes pervers
Unissant pour le crime et l'audace et l'adresse,
Plonge un peuple égaré dans une affreuse ivresse,
Met ma patrie en cendre et mon roi dans les fers :
Tel paraît Mirabeau, lui dont l'affreux visage
Des noirceurs de son âme est la fidèle image. » (2)

On connaît la belle devise de Mirabeau, « *Consilio manuque* », devise de tous les grands politiques qui doivent être à la fois hommes de tête et hommes d'action. Les Apôtres la commentent en deux mots : *Consilio*, pour tromper ; *manuque*, pour recevoir ; ils composent ailleurs le madrigal suivant

(1) III, nº 87.
(2) V, nº 130.

pour placer au dessous du buste de leur illustre adversaire.

« De forfaits, de crapule, exécrable assemblage,
L'enfer qui le vomit, pour l'horreur de notre âge,
Aurait comblé nos maux, si de sa lâcheté
L'excès n'était égal à sa férocité :
C'est bien Catilina, mais c'est Thersite en outre,
Et voici son vrai nom : *Catilina J... F...* » (1)

Aux yeux des royalistes, Mirabeau était le complice du duc d'Orléans, et il conspirait avec ce prince pour renverser Louis XVI. Le député de Provence était-il payé par Philippe ? nous l'ignorons, et ne cherchons pas à le savoir, mais les défenseurs du trône tenaient ce fait pour certain. Témoin ce dialogue entre le duc et son ami Biron :

« Qu'est-ce donc que ce chenapan,
Ce Mirabeau, ce marchand de paroles,
Qui, me bernant du poste de régent,
M'a flétri, m'a fait faire école sur école ?
— Eh ! mais, Philippe, ainsi t'advint souvent,
C'est la catin qui reçut ton argent,
Et qui pour prix t'a donné la rougeole. » (2)

Le parti de la cour accusait Mirabeau et le duc d'Orléans d'avoir excité le mouvement des 5 et 6 octobre. L'Assemblée déclara solennellement, sur le

(1) VI, n° 155.
(2) VI, n° 173.

rapport de Chabroud, que cette imputation était calomnieuse. Les journaux royalistes ne prirent pas au sérieux cette absolution; les Apôtres publièrent à ce propos une « Lettre de M. Vilette, ci-devant marquis de Vilette, à M. Riquet-à-l'Enchère, ci-devant comte de Mirabeau. »

« O la belle et bonne œuvre que ce rapport de Chabroud, dit Vilette. C'étaient sans doute de beaux jours que les 5 et 6 octobre, mais le jour du rapport est bien autre chose. Ce n'est pas le tout de faire des crimes, il faut encore les justifier. » Vilette dit d'excellentes choses à son ami Mirabeau. « Quelques bourrus prétendent que vous êtes capable de tous les crimes, mais cela n'est pas vrai; il existe pour vous des crimes impraticables, ce sont ceux qui ne rapportent rien; d'où il résulte, si je sais raisonner, que pour quelque argent vous êtes capable de tout, même d'une bonne action; on n'en a pas tant dit de Socrate... Adieu, illustre Riquet; je vous demande votre amitié; il est juste que le fils de l'*ami des hommes* soit aussi mon ami, avec cette note pourtant, que si votre père avait été l'ami des hommes dans mon sens, la France entière ne vous reprocherait pas la Révolution (1). »

Quelques épigrammes malpropres sur les goûts originaux du marquis de Vilette rendent transpa-

(1) VII, nº 181.

rente l'équivoque de cette dernière phrase, curieux spécimen de l'urbanité réactionnaire.

Les Apôtres nous ont déjà montré Mirabeau enlevant une femme à son mari. Ici il ne vole pas, il achète.

« M. Antoine (1), membre de l'Assemblée est lié avec le comte de Mirabeau. Ce M. Antoine, mari commode, est possesseur d'une jolie femme ; pour la produire à Paris, il l'a fait venir de sa province. Le comte la trouve jolie, et entre en marché avec le mari. Celui-ci qui n'a rien à refuser à Mirabeau, lui écrit un jour : « Je serai à telle heure chez une telle (c'était une actrice), vous y trouvez madame Antoine et serez plus à même de vous arranger avec elle. » Tel était le sens du billet que maladroitement M. Antoine oublia sur la cheminée. Sa femme le trouva ; la curiosité, un pressentiment, une inspiration du génie protecteur de la vertu le lui fit décacheter. Nouvelle Arianne, et ne voulant pas être pasiphaïsée par le minotaure moderne, elle fit venir des chevaux et retourna dans sa province... Et voilà les gens par qui nous sommes gouvernés (2) ! »

L'historiette est bien mise en scène, et agréable-

(1) Antoine, député de Sarreguemines, ami d'enfance de Robespierre. Inutile de dire que cette anecdote scandaleuse est une simple plaisanterie des Apôtres. On voit jusqu'où allait leur licence, le nom du malheureux député est écrit en toutes lettres.

(2) VII, nº 188.

ment racontée ; mais le meilleur passage de cette anecdote n'est-il pas la dernière réflexion des pudibonds défenseurs du trône et de l'autel ? — Ces moralistes austères avaient le droit de se montrer difficiles après Louis XV et la Dubarry.

Mêlant l'agréable à l'utile, les apôtres veulent imiter le *Mercure de France*, et se mettent à proposer des énigmes à leurs lecteurs. Mirabeau essuie comme toujours le premier feu.

« Je suis un animal venimeux et gluant,
Perfide et dangereux, jaune, louche et puant,
Tous les êtres, à mes approches,
Du poison sentent les effets ;
Mes ennemis, comme mes proches,
Se plaignent tous de mes forfaits.
Je crains peu le trépas, mon âme est chevillée,
Et ma peau dure, entortillée,
M'évita souvent le tombeau.
— Voilà le portrait du crapaud !
— Je le croyais, mais j'ai vu Mirabeau ! » (1)

Déjà à cette époque Mirabeau s'était rapproché de la cour, les journaux royalistes commençaient à le ménager ; mais rien ne pouvaient calmer la haine des Apôtres, et surtout la haine de Riquetti cadet. C'est lui probablement qui prophétisant dans le désert la victoire des royalistes chante sur l'air du

(1) VII, nº 202.

Dies iræ l' « apothéose de Mirabeau. » Voici les premiers vers de la complainte :

« O le grand jour que ce jour-là
Où tout Français prononcera
Que Mirabeau pendu sera ;
Bourreau Barnave on choisira,
Robespierre valet sera,
Vilette au cul le poussera... etc. » (1)

Les philanthropes de la terreur blanche ont amèrement reproché à Camille Desmoulins, procureur général de la lanterne, ses lugubres plaisanteries sur les pendus ; leurs amis, on le voit, aimaient assez à parler de corde ; les *Actes* sont remplis de facéties de ce genre, souvent peu spirituelles. Par exemple, Mirabeau ayant été nommé commandant du bataillon de la Grange-Batellère, on lui adresse ce quatrain :

« Depuis longtemps, Riquetti, mon bijou,
Beau commandant de Grange-Batelière,
On désirait vous voir le *hausse-cou*,
Mais d'une autre manière. » (2)

Dans une chanson en l'honneur de saint Antoine, patron de la reine, les Apôtres représentent Mirabeau déguisé en diable, et enlevant avec une corde le

(1) VII, nº 209.
(2) VIII, nº 219.

cochon du saint. Le député de Provence entraîne le pauvre animal, et les pamphlétaires royalistes font le vœu suivant :

« O Mirabeau, chef de la horde,
Perturbateur du genre humain,
Que n'avez-vous au cou la corde
Que vous tenez en votre main. » (1)

Pour que les fidèles remarquent bien ce passage, il se détache en italique sur le reste de la strophe.

Et ailleurs s'adressant à l'orateur du Tiers-État :

« A la hauteur où vous êtes, vos ennemis même conviennent que le gibet est le seul genre d'élévation qui vous manque. »

Les royalistes donnent aux révolutionnaires l'exemple de la modération. Comme nous voilà loin du spirituel discours de la Lanterne aux Parisiens !

Mirabeau et le juif Emery se disputent la présidence de l'Assemblée ; la droite se venge de son impuissance en répétant la pièce suivante. Nous la donnons, quoique un peu faible, parce qu'elle a le mérite d'être courte.

« Naguère Emery, Mirabeau
Se disputant la présidence,
Voir me semblait tourner la chance,
Entre le diable et le bourreau. » (2)

(1) III, nº 72.
(2) VIII, nº 214.

Et dans le même numéro, les auteurs ont l'impudence de protester contre les entraves mises à la liberté de la presse, et affirment avec un cynisme hypocrite « qu'il est dangereux d'être plaisant depuis que nous sommes heureux ! »

Plus loin, un démocrate au lit de mort s'adresse en ces termes à l'ancien chef du parti révolutionnaire qu'il appelle élégamment le *Crapaud national.*

« O toi, dont le génie imposteur et pervers
Fut créé pour séduire et tromper l'univers,
Je te charge, en mourant, de la haine publique,
Je te livre aux fureurs du désordre anarchique,
Et je te laisse en proie à tes vils factieux,
Qui te rendront les maux que tu répands sur eux.
Puissent-ils voir au bout d'une pique sanglante
Promener dans Paris ta tête encore fumante. » (1)

Pourtant, nous le répétons, Mirabeau s'est vendu à la cour; il s'est fait nommer président de l'Assemblée pour y défendre les intérêts de Louis XVI.

« Pourquoi du sénat permanent
Est-il si laid le président ?
Demandait à sa mère Agnès encor novice.
—C'est qu'il n'est rien au monde aussi laid que le vice.» (2)

Etait-ce pour déguiser la conversion de l'ancien patriote que les Apôtres continuaient à l'attaquer ?

(1) VIII, nº 221.
(2) VIII, nº 222.

On pourrait alors comparer leur conduite à celle de Dubois donnant de grands coups de pied dans le dos du Régent, au bal de l'Opéra, pour empêcher que son maître ne fut reconnu. Le Régent impatienté lui dit à la fin : « Prends garde, coquin, tu me déguises trop. »

Mais la haine des Apôtres devait être sincère : les traits comme celui que nous allons reproduire ne se peuvent feindre. Un jour, Mirabeau traversait le jardin des Tuileries pour se rendre à l'Assemblée, épuisé par ses luttes oratoires, découragé, déjà mortellement atteint. Deux amis le soutenaient, et la foule croyant encore à son patriotisme, se rangeait respectueusement sur son passage. Ces témoignages d'admiration sont interprétés par les Apôtres d'une façon ignoblement cruelle :

« Ceci n'est point flagornerie,
On évite avec soin les mauvaises odeurs,
Chacun se range alors qu'on voit équarisseurs
Traînant charogne à la voirie. » (1)

Cependant le grand orateur s'éteint. Camille Desmoulins qui a abandonné son illustre ami, et l'a vivement combattu dès qu'il a pu soupçonner ses intrigues monarchiques, s'est écrié dans son journal *les Révolutions de France et de Brabant :*

(1) VIII, n° 237.

« Mirabeau n'est plus; de quelle énorme proie la mort vient de se saisir ! » Les Apôtres, qui auraient dû, dans leur intérêt, respecter le glorieux transfuge, donnent un « Noël nouveau sur l'apothéose du grand homme. » Dans ce *Noël* grotesque, ils condensent une dernière fois toutes les infamies que nous connaissons. Ils s'adressent à l'abbé Fauchet.

« Dis-nous combien Mirabeau,
Bel et beau,
Endoctrina de fillettes ;
Révèle-nous le secret
Qu'il avait
De ne pas payer ses dettes.
. . . . . .

« Raconte comment il conquit,
Et rendit
Une Hélène subornée,
De ses perles s'investit,
Et s'enfuit
Par un trou de cheminée.
. . . . . .

« Pleurons, pleurons, ô Fauchet,
C'en est fait,
Notre grand homme succombe ;
Et peut-être avant un an,
En plein champ,
On pissera sur sa tombe. » (1)

(1) IX, Introd.

Un « aristocrate » envoie l'impromptu suivant sur le « malheur du jour. »

« La mort de Mirabeau, dit-on, est un malheur ;
Pour moi, je m'y résigne, et dis du fond du cœur :
Puissent les Parques favorables
Nous en faire éprouver cinq ou six de semblables. » (1)

Les épitaphes, tombent drues comme grêle dans les *Actes*, après les honneurs funèbres rendus par la France entière au grand orateur. En voici quelques-unes :

« Ci-gît un coquin de génie,
Qui pendant quarante ans en but aux coups du sort,
Reçut de sa folle patrie,
En masse, le jour de sa mort,
L'honneur qui lui manqua tout le temps de sa vie. » (2)

« Ci-gît Honoré Riquetti,
De Lucifer ardent apôtre,
Le dieu qu'il a si bien servi
Tant qu'il fut dans ce monde-ci
Le récompensera dans l'autre. » (3)

La dernière épitaphe est aussi brève qu'énergique :

« Ci-gît, de Mirabeau, la dépouille funeste ;
N'agitez point sa cendre, elle exhale la peste. » (4)

(1) IX, n° 248.
(2) IX, n° 251.
(3) IX, n° 259.
(4) IX, n° 255.

Les royalistes qui outrageaient ainsi la mémoire du seul homme qui eût pu sauver la monarchie, ou du moins retarder sa chute, étaient encore plus fous que méchants (1).

Malgré les fautes et les défaillances du comte de Mirabeau, nous devons défendre sa mémoire. Son éloquence a porté le premier coup à la royauté, et un coup si terrible qu'il ne put raffermir dans la suite, malgré ses efforts, le trône qu'il avait ébranlé. Il ne put arrêter l'irrésistible mouvement déchaîné par lui. Le jour où il voulut déserter la cause révolutionnaire, son génie sembla l'abandonner, et fut impuissant contre la justice. Les injures des royalistes doivent le recommander éternellement sinon à l'estime, du moins à l'admiration et à la reconnaissance de la démocratie.

(1) Ils ne se contentaient pas d'invectiver dans leurs journaux les hommes de la Révolution ; ils essayaient de les rendre odieux ou ridicules dans mille pamphlets ou libelles de tout genre. Nous recommandons aux curieux une pièce de théâtre (qui ne vit jamais les feux de la rampe), intitulée : « *La Journée des Dupes*, pièce tragi-politi-comique, représentée sur le grand théâtre national par les grands comédiens de la patrie. » (1790). — Cette comédie ne porte pas de nom d'auteur, mais nous croyons pouvoir l'attribuer à un rédacteur des *Actes des Apôtres*, en basant notre appréciation sur de fréquentes analogies de pensée et de style. L'intrigue est assez faible, et l'esprit aussi réactionnaire que peu gaulois. Le principal personnage est *Bimeaura* (Mirabeau) ; les comparses : *Pecheillar* (Chapellier), *Laibil* (Bailly), *Yetafet* (Lafayette), *Montmicy* (Matthieu de Montmorency), etc., etc. Mounier, père noble, représente « le grand parti de l'ordre ».

CHAPITRE IV.

Le Duc d'Orléans.

Philippe d'Orléans en Angleterre. — Le *Bourgeonné*. — Souvenir de la bataille d'Ouessant. — Acrostiche peu flatteur. — Philippe aspire à la mairie de Paris; son échec électoral; railleries des Apôtres. — Retour sur les événements d'octobre. — Confession scandaleuse du duc au *père* Chabraud; quelques vers fort risqués sur le compte de la reine. — Un anagramme. — Scènes de famille; les princes se jettent réciproquement à la face l'irrégularité de leur naissance.

Le duc d'Orléans (1) partagea avec Mirabeau les injures les plus violentes, les plus infamantes imputations des Apôtres. Sa position de prince du sang de race cadette, ses relations avec les philosophes, son engouement un peu affecté pour les idées anglaises et libérales, faisaient de lui un prétendant redoutable à la couronne de France. Tous les partis s'accordaient à lui reconnaître des vues ambitieuses;

(1) Louis-Philippe-Joseph, cinquième duc de la seconde maison d'Orléans, descendant de Philippe d'Orléans, frère cadet de Louis XIV, était né en 1747. Il fit de bonne heure preuve d'indépendance en refusant de siéger au *Parlement Maupeou*.

plus intelligent que le comte de Provence et le comte d'Artois, il semblait destiné à remplacer Louis XVI en qualité de monarque constitutionnel. Il devait mourir avant d'arriver au but que son fils, le duc de Chartres, atteignit en 1830.

Le duc d'Orléans prêtait facilement le flanc à la calomnie : ses mœurs dissolues rendaient plausibles, sinon vraisemblables, les plus odieuses insinuations. Les royalistes purs l'accusaient hautement de trahison, d'escroquerie, de lâcheté, d'adultère, d'inceste. Nous n'avons pas à prendre la défense de ce prince ; il racheta ses vices et ses fautes par une mort courageuse, qui fut remarquée à une époque remplie de trépas héroïques.

Au début de la Révolution, après le 6 octobre, Louis XVI, se défiant de son cousin, l'envoya en Angleterre avec une mission diplomatique : c'était un exil déguisé; Philippe ne revint en France qu'au milieu de l'année 1790.

Pendant son absence, les *Actes* lui adressent une chanson, la chanson du « *bourgeonné* », délicate allusion à son teint couperosé par les excès.

« Il rapporte les picaillons
Dont Monsieur Pitt lui fit hommage.
Il en couvrira les haillons
Dont il connaît si bien l'usage (1).

(1) Allusion à la tenue négligée du prince, qui cherchait à faire de la popularité.

Mais quand j'y songe,
Hélas, hélas.
Le Bourgeonné ne revient pas.

. . . . . .

« On craint qu'il ne craigne un papier (1).
Qui roulé par-dessus la balle
Réserve à son cœur ordurier
Certaines leçons de morale
Mais quand j'y songe,
Hélas, hélas,
Le Bourgeonné ne viendra pas ! » (2)

Le « bourgeonné » est encore en Angleterre. Voici un véritable logogriphe intitulé « opinion du docteur Priestley (3) sur les parties élémentaires et constituantes d'un grand aristocrate fugitif à Londres. »

« Sur l'eau ce fut un plat Jean-fesse.
Dans l'air un sot de son aveu.
Sur terre il fit mainte bassesse,
Je crois qu'il serait mieux au feu. » (4)

Les deux premiers vers ont besoin d'un commen-

(1) Les *Actes des Apôtres*.
(2) II, n° 59.
(3) Priestley, célèbre chimiste anglais, celui qui découvrit l'oxygène. La Convention lui décerna le titre de citoyen français, et le roi d'Angleterre, irrité de son libéralisme, le força à s'exiler en Amérique où il mourut.
(4) III, n° 71.

taire. — « Sur l'eau... » Philippe avait commandé, avec d'Orvilliers, la flotte française à la bataille navale d'Ouessant (1778), et malgré le courage chevaleresque dont il fit preuve dans cette journée, ses ennemis l'accusèrent de s'être caché à fond de cale, pendant l'action : la reine fit même une chanson satirique à ce sujet. Le roi refusa à son cousin le grade de grand-amiral qu'il avait mérité, autant qu'un prince peut mériter un grade, et aggrava ce refus par des considérations injurieuses. — « Dans l'air.., » Philippe avait encouragé les expériences de Montgolfier, et il se risqua un des premiers à monter en aérostat.

Le retour du duc est annoncé, les Apôtres proposent un prix de 500,000 livres au mécanicien qui inventera le véhicule le plus commode pour ramener le prince à Paris. Il est indifférent que ce véhicule soit un navire, un ballon, ou un carrosse, mais si c'est un navire, il ne faut pas de *cordes* ; si c'est un ballon, il ne faut pas qu'on place de *feu* au dessous de la nacelle ; si l'ingénieur se décide pour une voiture, il est important qu'il néglige de la suspendre sur des *roues*. (1) Le duc ne peut entendre parler ni de corde, ni de feu, ni de roue. On devine le motif de cette triple répugnance.

Lorsque recherchant la popularité, il veut se faire

(1) IV, nº 100.

nommer maire de Paris, les écrivains royalistes lui décochent ce trait :

« Le vainqueur de Keppel (1) aspire à la mairie,
Ce prince généreux, pour servir sa patrie,
Devient municipal. Nous sommes trop heureux,
Et la France enchantée attend ce maire deux. » (2)

Ils en sont réduits à rééditer un vieux calembour de Vadé ! Nous aimons bien mieux la franchise un peu cavalière de Gautier dans le *Journal général de la Cour et de la ville*.

« Cuirassé de forfaits, de bassesse et d'audace,
Tous les crimes sont peints sur sa hideuse face ;
Digne chef des brigands qu'il paie en souverain,
Il assiége le trône un poignard à la main. »

La prose du *petit Gautier* vaut au moins ses vers; un exemple :

« M. de Chartres est parti pour Toulon ; on assure qu'il est allé tout faire préparer pour la réception de son père au bagne. » — Voilà ce qui s'appelle parler !

Dans le nº 140 des *Actes*, Suleau adresse à Phi-

(1) L'amiral Keppel commandait la flotte anglaise à la bataille d'Ouessant.

(2) V, nº 136. — Si d'Orléans avait été élu, il aurait été le second maire de Paris, succédant à Bailly; mais Bailly fut réélu, et le prince y fut pour ses frais de propagande.

lippe, qui a échoué aux élections municipales, une lettre fort plaisante : « Partez, prince, suivez vos *innocents* desseins ; j'apprends que dégoûté des dignités municipales par l'ingratitude de vos concitoyens, vous allez savourer dans une humble retraite les charmes de cette précieuse égalité à laquelle vous avez sacrifié tant de choses ; que j'aime à vous voir substituer ces paisibles et civiques jouissances aux tourments dévorants de l'ambition!... »

Renonçant à ces railleries de bon goût, les Apôtres essaient de mettre leur haine en acrostiches. C'est Louis XVI qui parle dans un rêve, en faisant allusion à la nuit tumultueuse du 5 au 6 octobre.

« D igne chef de brigands que ton or séduisit,
O pprobre de mon nom, prince pusillanime,
R idicule intrigant, sans honte de ton crime,
T e regret seul me tue... O douleur, une nuit, —
E lle est présente encore à mon âme troublée, —
V idé d'une cohorte à ta voix rassemblée...
N uit désastreuse, horrible... espoir vain !... vils flatteurs,
S ur un trône usurpé... Dieu, j'étrangle, je meurs !...» (1)

Le brave Suleau reproche ensuite vertement à Philippe une démarche qu'il a fait faire auprès de lui pour se l'attacher. « Vous savez, dit-il, que je suis bon enfant, mais je ne peux pourtant pas vous faire éternellement le sacrifice de mon honneur ; c'est pourquoi s'il m'arrive encore d'être menacé de votre

(1) VI, nº 155.

estime et de votre amitié, je me fâcherai sans miséricorde, et j'aurai la *barnaverie* (1) de m'écrier: « *après tout, ce sang est-il donc si pur* ! »

Seul entre tous les Apôtres, Suleau avait le droit de parler ainsi au duc d'Orléans. Ses collaborateurs n'auraient peut-être pas tous dédaigné de faire partie de ces « brigands que son or séduisit. » — Comprenant que Philippe était plus sensible à une épigramme sur son insuccès électoral qu'à cent calomnies sur sa vie privée, ils lui dédient la pièce suivante, « la voix du peuple. »

« Dans le district de sa paroisse
Philippe de Joinville a, sans qu'il y paroisse,
Reçu le prix de ses soins bienfaisants.
Les pauvres, comme on sait, y sont tous ses enfants.
Lui-même il s'est nommé leur père.
Le *Journal de Paris* l'a bien dit une fois.
Aussi pour le proclamer maire
Ils n'ont eu pour lui qu'*une voix*. » (2)

Voici, comme on dit, une pilule beaucoup moins bien dorée. C'est une prophétie tirée des centuries de Nostradamus.

« En quatre-vingt-neuf, grand combat,
Les Gaulois s'armeront les uns contre les autres,
Le seigneur d'Orléans y perdra son crachat,
Mais il sera couvert des nôtres. » (3)

(1) Allusion au mot plus ou moins authentique de Barnave sur la mort de Foulon.
(2) VI, n° 156.
(3) VI, n° 164.

Les Apôtres ne cessent de retourner le fer dans la blessure faite à l'amour propre de Philippe par l'élection de Bailly. Leurs ironiques condoléances se terminent par un trait qui peint bien la modération des réactionnaires de tous les temps.

« Peuple ingrat et cruel, pour qui t'a fait du bien
Telle est donc ta reconnaissance ?
Tu laisses ton Capet presque partout *sans voix* ;
A son bonheur ainsi pourquoi porter envie,
Tu sais bien que *sans cœur* on le vit quelquefois,
Mais *sans voix*, au moment qu'il voudrait la mairie !
Mieux il vaudrait, je crois, que Capet fut *sans vie*. » (1)

La haine des royalistes s'exerce impitoyablement contre tout ce qui touche au Palais-Royal. Voici le portrait d'une héroïne de la Révolution, « trouvé dans un panier de vin de Sillery gâté et mis au rebut dans les caves de Versailles. » « Il s'agit de madame de Genlis, femme du marquis de Sillery, gouvernante des enfants du duc d'Orléans, et assez peu respectée par la chronique scandaleuse du temps.

« Je possède tous les talents,
Sans excepter celui de plaire.
Voyez les fastes de Cythère
Et la liste de mes amants.
. . . . . .
. . . . . .

(1) VI, nº 164.

Le matin ma tête est sensée
Mais devient faible sur le soir,
Je suis Monsieur dans le Lycée
Et Madame dans le boudoir... » (1)

Les partisans de la cour voulaient faire traduire en jugement le cousin du roi comme coupable de crime de lèse-majesté. Mais l'Assemblée seule pouvait le citer à sa barre : on a vu qu'elle le déclara étranger aux événements d'octobre, ainsi que Mirabeau.

« Vainement la publique voix
Vengeant le trône qu'on opprime
Nomme l'assassin de nos rois ;
De la sévérité des lois
Nous verrons encore cette fois
D'Orléans n'être pas victime ;
Les juges dont on a fait choix
Sont les complices de son crime.
. . . . . .
L'auguste Sénat lui pardonne,
Ce forfait n'a rien qui m'étonne,
Il est jugé par ses égaux. » (2)

Les nos 177-178 contiennent une longue lettre adressée au duc d'Orléans par Mlle de Saint-Amant, ci-devant actrice au théâtre de Beaujolais,

(1) VI, no 169.
(2) VI, no 169.

actuellement « citoyenne active. » Le titre promet des révélations piquantes, il a été mis en grosses lettres pour surprendre la curiosité du lecteur. Mais hélas, le billet doux de la citoyenne active n'est plus qu'un long réquisitoire fort plat et fort ennuyeux, contre le duc et Mirabeau.

Le rapport de Chabroud concluant à l'absolution de Philippe et du député de Provence excite à la fois la colère et la verve des Apôtres. Voici une scène rimée, dans laquelle Philippe fait au « père Chabroud » une confession édifiante. Il raconte gaîment la nuit du 5 au 6 octobre ; Théroigne de Méricourt conduit à Versailles les Parisiennes au milieu desquelles on distingue d'Aiguillon (déguisé en poissarde), Barnave, Lameth, Chapelier. Cette foule entre dans le palais et envahit la chambre de la reine. Philippe avoue un petit péché de convoitise.

« Je me souviens qu'au lever de la reine
Je portai par hasard
Un regard
Sur son ....; elle était en chemise,
Rien qui couvrit son sein ;
Je m'amusais de ce désordre ; enfin
Je vis (jugez de ma surprise)
La taille de Sa Majesté !
Un vent de ce côté
Souleva sa hollande. Ah Dieu ! ah ! cette image
Chatouille en moi
Je ne sais quoi ! » (1)

(1) VI, n° 178.

Chabroud passant sur tous ces péchés véniels donne l'absolution à son pénitent. N'est-il pas curieux de voir les défenseurs de la reine se permettre de si indécentes peintures ? Ce passage du journal ultra-royaliste rappelle à s'y méprendre une scène scabreuse de l'*Autrichienne en goguettes*.

Comme tout finit en France par des chansons, les Apôtres donnent des « couplets sur l'innocence du duc d'Orléans, décrétée par l'Assemblée nationale. »

« Célébrons la grande innocence
De ce grand prince de la France
Qu'un grand décret du grand Sénat
Purge d'un grand assassinat.
Vainement maint témoin le charge,
Son seul brevet le met au large
Et nous fait dire en souriant,
Ma foi, c'est un grand innocent ! » (1)

Dans une autre chanson sur le nouveau pavillon français (le drapeau tricolore), on remarque un bien joli trait sur la victoire d'Ouessant.

« Philippe, amiral fort habile,
Est un vrai Jean... Bart, un Tourville. » (2)

L'équivoque déguisée sous ces trois points n'est

(1) VI, nº 179.
(2) VII, nº 184.

peut-être pas d'un goût exquis, mais elle n'en est pas moins spirituelle.

Après avoir promis la corde à l'honnête Bailly, les Apôtres menacent Philippe de la guillotine ; ils ne sont prophètes qu'à demi. Philippe-Egalité monta bien sur l'échafaud, mais après y avoir fait monter Louis XVI, et il fut sacrifié non par la réaction, mais par la Révolution.

« On demande la teste
D'un prince scélérat
Dont Versailles atteste
Et pleure l'attentat ;
Plus lâche qu'un laquais,
Philippe-le-Mauvais
Découvre en perspective
La guillotine active... » (1)

Ensuite les rédacteurs des *Actes* s'amusent à mettre les noms de leurs adversaires à la torture pour en tirer des énigmes ou des anagrammes.

« De l'anagramme j'ai fait choix
D' « *Orléans rude démagogue* »
J'ai, rangeant tout d'après ses lois
Fait « *Sale dogue mange ordures...* »
Pour faire voir, en bon françois,
Que l'anagramme quelquefois
Peut peindre aussi d'après nature. » (2)

(1) VIII, Epilogue.
(2) X, Introd.

Nous avons réservé pour la fin une « ode à la nation française » dans laquelle les Apôtres se sont surpassés ; ils ont retrouvé pour flageller l'arrière-petit-fils du Régent, la verve insultante de Lagrange-Chancel. C'est encore un récit des évènements d'octobre 1789.

« Un chef tout dégoûtant de crimes
Presse leurs sacriléges pas.
Il leur désigne les victimes
Dont il commande le trépas.
Sous sa crapuleuse figure
La scélératesse suppure.
. . . . . .
Qu'entends-je, cent voix dissolues
En tous lieux répètent son nom,
Leurs cris portés jusques aux nues
Attestent que c'est un Bourbon.
Un Bourbon ! — Tout mon sang se glace ;
Un monstre ennemi de sa race
De sa mère a souillé le lit ;
Il n'est que le fruit adultère
De Ravaillac ou de Barrière (1)
Que de son sein l'enfer vomit. » (2)

Le duc d'Orléans cherchait à accréditer un bruit fort répandu, surtout à la cour, qui attribuait au

(1) Barrière, un fanatique qui avait résolu d'assassiner Henri IV en 1593, fut dénoncé par son confesseur, et roué vif.

(2) VII, nº 189.

comte d'Artois la paternité du Dauphin. Il ne faisait en cela que suivre l'exemple du comte de Provence. Ces deux princes, également désireux de succéder à Louis XVI, avaient intérêt à représenter le petit Louis XVII comme le produit de l'adultère ou de l'inceste. (1) Une note jointe à la strophe que nous venons de transcrire est ainsi conçue. « Il sied bien à ce monstre, dont la mère se prostituait à tous les laquais et les portefaix qu'elle faisait raccrocher, de répandre des doutes sur la légitimité de l'héritier présomptif de la couronne. Quelle naissance fut plus suspecte que la sienne ? »

Il n'y a rien à ajouter à ces honteuses querelles de famille. L'histoire donne au peuple des leçons instructives ; elle lui enseigne le mépris des rois, et la haine de la royauté.

(1) Voir plus loin le chapitre XIII sur Louis XVI et Marie-Antoinette.

CHAPITRE V.

Robespierre et les Jacobins.

« La Chandelle d'Arras. » — Sonnet à la belle Ophélie. — Parodie d'un rondeau classique. — Correspondance galante avec Suzanne Forber. — Les Apôtres font descendre Robespierre du régicide Damiens. — Robespierre élu juge à Versailles. — Les Apôtres lui souhaitent la bienvenue. — Les premiers Jacobins et la « Société des Amis de la Constitution. » — Adrien Duport ; le « bourreau Barnave. » — Portrait des membres du club. — Insultes de la réaction. — Un vaudeville thermidorien.— Camille Desmoulins, doyen des Amis de la Constitution.

Maximilien Robespierre (1) est à peu près le seul des grands hommes de la Convention qui ait fait partie de l'Assemblée constituante. Les Apôtres ont-ils prévu le rôle considérable que le député d'Arras était appelé à jouer dans la Révolution? Cela n'est pas probable ; ils ne lui firent pas l'honneur de l'insulter aussi cruellement que Mirabeau, et cherchèrent surtout à le ridiculiser, en affectant de le considérer comme un ambitieux médiocre. Ceux qui

(1) Né à Arras en 1759.

connaissent le caractère à la fois méticuleux et fier de Robespierre, ses préjugés bourgeois, son respect pour les convenances, comprendront la colère et la rage froide que durent exciter en lui les railleries des royalistes.

Les Apôtres lui ont consacré un de leurs premiers et de leurs meilleurs numéros. « Les aristocrates, disent-ils, ont répété avec une joie indécente, que le jeudi 29 novembre, M. de Roberspierre (*sic*) avait qualifié le bureau de Cambrésis de corps *aristocrassique*.... Le mot « aristocrassique » fit sourire les auditeurs. Cependant l'érudition, le goût et les talents de M. de Roberspierre sont connus de toute la France... M. de Roberspierre est cité dans tout l'Artois comme un auteur classique, et nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur communiquant un madrigal de lui qui a fait le désespoir de la vieillesse de M. de Voltaire :

« Crois-moi, jeune et belle Ophélie,
Quoi qu'en dise le monde et malgré ton miroir,
Contente d'être belle et de n'en rien savoir,
Garde toujours ta modestie.
Sur le pouvoir de tes appas
Demeure toujours alarmée.
Tu n'en seras que mieux aimée,
Si tu crains de ne l'être pas. » (1)

(1) Les Apôtres prétendent aussi qu'en 1780, Robespierre adressait inutilement des vers à Mme Dugazon, actrice du théâtre Italien. Mais elle était en ce moment « accaparée par l'aristocratie. »

« M. de Roberspierre ne se borne pas à la littérature légère, il rédige le journal intitulé : l'*Union, Journal de la liberté*... Nous invitons nos lecteurs à y lire la séance du samedi soir 21. Ce morceau est entièrement dans la manière de Tacite, et quand on le rapproche du madrigal que nous venons de faire connaître, on se rappelle involontairement que l'auteur de l'*Esprit des Lois* a fait aussi le *Temple de Gnide*. Les écrivains qui savent allier la force à la grâce, l'imagination à la philosophie, la profondeur des idées à l'élégance du style, de tels écrivains, disons-nous, sont très-rares; nous avons été tentés un moment de comparer M. Roberspierre à Montesquieu, mais nous nous sommes ressouvenus que l'aristocratie de ce dernier mêlait un sombre nuage aux rayons de sa gloire.

« ... M. de Roberspierre n'est pas moins familier avec la physique expérimentale. Sa réputation politique en Artois a commencé par un mémoire foudroyant sur les paratonnerres. Dès ce moment, les éclairs de son génie perçant de toute part, l'Artois vit en lui un nouveau Franklin ; mais, devenu bientôt le rival de son maître, il ne tarda pas à l'éclipser dans tous les genres de gloire. Les hommes sans partialité sont maintenant à portée d'apprécier M. de Roberspierre, tour à tour poète, historien, naturaliste, physicien, journaliste et législateur. Pour nous, nous n'hésitons pas à dire que si M. le comte

de Mirabeau est le flambeau de la Provence, M. de Roberspierre est la chandelle d'Arras (1). »

Peut-on manier plus agréablement le persiflage? — Pour rendre leur victime plus ridicule encore, les Apôtres publient ensuite une prétendue réponse de Robespierre, écrite dans un style précieux et alambiqué d'académicien de province.

Les nos 12 et 13 des *Actes* contiennent un long projet de Constitution, fort sérieux et très-réactionnaire, sorte de manifeste du parti royaliste. Quelques jours après, les Apôtres combattent plaisamment ce projet, affirmant qu'un député de la droite a surpris leur bonne foi, et qu'ils priseraient beaucoup plus une Constitution rédigée par « l'ornement de la députation septentrionale. » Ils parodient avec assez d'esprit le rondeau classique adressé à Benserade, par Prépetit de Grammont.

« *A Robespierre*, à ce représentant
Des droits du peuple orateur éloquent
Quelque suppôt du pouvoir arbitraire
Voulait jouer un tour de gibecière.
Il fit paraître un projet insolent
Pour affermir un état chancelant,
Mais il ne put éteindre la lumière
De ce flambeau dont Arras fit présent
A Robespierre.

(1) I, no 5.

« De ce livret où le public méchant
Des trois pouvoirs croit saisir la chimère,
Nous trouvons bien le dehors imposant.
Tout en est beau, papier et caractère,
Fors le sujet, qu'il fallait laisser faire
A Robespierre. » (1)

Pour les auteurs de cette parodie, le député d'Arras n'était encore qu'un pauvre diable sans avenir, aux dépens de qui ils pouvaient impunément faire rire leurs amis. Mais peu à peu, Robespierre se fit connaître par ses motions sincèrement patriotiques, par son travail opiniâtre, et les Apôtres virent que cet « ornement de la députation septentrionale » pourrait bien devenir dangereux pour les royalistes. Quelques mois plus tard, les feuilles de la cour assurèrent que Robespierre, ayant fait un voyage dans son département, avait été reçu à coups de pierre par ses électeurs. Les Apôtres répétèrent cette nouvelle : « Amis et admirateurs de profession de l'honnête M. de Robespierre, c'était à nous qu'était dévolu naturellement le soin de dénoncer les attentats commis contre un personnage si cher à la France. » Ils ajoutent à leurs compliments de condoléances ce quatrain significatif :

(1) I, n° 14.— Le rondeau de Grammont commence par ce vers :
« A la fontaine où s'abreuve Boileau..»
et finit :
« Hormis les vers, qu'il fallait laisser faire
A La Fontaine. »

« D'être pendu, le pauvre Robespierre
Vient en Artois de courir le hasard ;
Or, il le sera tôt ou tard.
Donc, mieux valait se laisser faire. » (1)

On voit déjà paraître la menace à côté de l'ironie. Les rédacteurs des *Actes* estimant que « le patriotisme et les talents de leur ami sont toujours en équilibre, ce qui produit une espèce de stagnation et de *nullité* effrayante, » imaginèrent une correspondance amoureuse entre Robespierre et Suzanne Forber, couturière d'Arras. Les lettres des deux amants leur fournissent une belle occasion de couvrir d'un ridicule nouveau le député d'Artois. Voici un spécimen de ces épanchements épistolaires.

« Où es-tu, Mignonnette, où es-tu? Depuis quatre jours j'éprouve un déficit de lettres de ta part... Quelque indisposition?... Non... l'aristocratie infernale?... O soupçons cruels! Monstres, rendez à la France cette amazone de mon cœur... etc. (2) »

La verve des Apôtres trouve mieux qu'une correspondance galante de Robespierre, elle lui crée une généalogie, et le fait descendre, en équivoquant sur son nom, de Damiens, de ce pauvre fou qui fut

(1) III, nº 88.
(2) IV, nº 100.

écartelé pour avoir égratigné Louis XV d'un coup de canif (1).

» Ne croyez pas que Robespierre,
Comme on l'a dit, soit né de rien,
Car il appartient par sa mère
A feu Robert-François Damiens,
Qui pour son roi fut aussi très-sévère.
Au mépris du décret qui lui ravit ses droits (2),
Robert-Pierre, orgueilleux d'une source aussi belle,
Dans son écusson écartèlé
Du grand-oncle Robert-François. » (3)

On devine quel parti les Apôtres surent tirer de cette plaisanterie un peu risquée, en comparant à un régicide le député qui voulait restreindre les prérogatives royales. Voici, par exemple, le récit d'une visite de l'ombre de Damiens à son neveu. Le dialogue est admirable de perfidie. Damiens blâme Ro-

(1) Robert-François Damiens, né dans le diocèse d'Arras en 1715, frappa Louis XV d'un coup de canif, au moment où il sortait du château de Versailles pour monter en carrosse (1757). Il fut exécuté en place de Grève, avec d'horribles raffinements de cruauté. C'était un aliéné absolument inoffensif. Il avait servi comme domestique chez les Jésuites, et cette circonstance influença peut-être ses juges, car on sait que les Jésuites armèrent plusieurs régicides. — Inutile de dire que la parenté de Robespierre avec son infortuné compatriote Damiens est une pure plaisanterie.

(2) Allusion à la particule que portait Robespierre au commencement de la Révolution. Son père était avocat au Conseil supérieur d'Artois.

(3) VI, n° 165.

bespierre et lui reproche de n'avoir pas pu encore supprimer Louis XVI. « Vous n'êtes qu'un imbécile, dit-il, si je ne craignais pas que Mirabeau mourut de peur, j'irais le voir. — Allez, mon oncle, si vous lui portez de l'argent. — Mais il est si lâche! que dira-t-il à l'aspect d'un revenant? — Oh! c'est égal, il prendra de l'argent d'un mort (1). »

Lors de la réorganisation de la magistrature, les électeurs de Versailles donnèrent une place de juge à Robespierre. Ses « amis et admirateurs de profession » souhaitent la bienvenue au nouveau magistrat :

« Monsieur le député d'Arras
Versailles vous offre un refuge.
De peur d'être jugé là-bas (2),
Ici, constituez-vous juge.

« Juger vaut mieux qu'être pendu;
Je le crois bien, mon bon apôtre,
Mais différé n'est pas perdu,
Et l'un n'empêchera pas l'autre.

« Versailles, par cet heureux choix
Moins à blâmer qu'on ne le trouve,
Sert toute la France à la fois,
Et voici comment je le prouve :

(1) VII, nº 182.
(2) A Arras.

En bonne police, et surtout
Dans les présentes conjonctures,
Il est bon d'avoir un égout
Où verser toutes les ordures. » (1).

Le choix des électeurs de Versailles donna au grand patriote une importance politique considérable, en ce sens qu'il attira sur lui tous les regards. Aussi, dans la pièce que nous venons de citer, les Apôtres ne raillent plus, ils traitent Robespierre à l'égal de Mirabeau. Le député d'Artois devait être plus funeste à la royauté que le député de Provence.

Nous joignons au dossier de Maximilien Robespierre, celui des Jacobins. Certes, le premier club de ce nom, la *Société des Amis de la Constitution*, fondée par Duport, Barnave et Lameth, « les trois Curiaces modernes, » ressemble peu au grand club qui, deux ans plus tard, sous la direction de Robespierre, gouverna la France. Il faut cependant reconnaître son influence.

(1) VI, n° 180. Si les républicains professaient pour la manifestation de la volonté nationale le même mépris que les royalistes, et s'ils ne respectaient pas plus les convenances, ils auraient pu naguère retourner cette dernière strophe contre les élus monarchiques du 8 février 1871.

Le savant Adrien Duport (1), conseiller au Parlement et député de la noblesse de Paris, avait abandonné dès le premier jour la cause réactionnaire. Il fut le plus éminent des constitutionnels, présenta le 29 mars 1790 un remarquable travail sur l'organisation judiciaire, et mérita par son libéralisme l'honneur d'être placé au premier rang parmi les adversaires de la royauté.

« Amis, ce grand bouleversement
Me fait croire aux prodiges ;
Duport n'y voit rien d'étonnant
Et n'a peur des prestiges.
Il n'a jamais craint le danger
D'une métamorphose,
Car il ne peut jamais changer
Sans gagner quelque chose. » (2)

Barnave (3), jeune avocat de Grenoble, avait mis sa remarquable éloquence au service de la cause populaire. Il était déjà célèbre dans le barreau à l'âge où les jeunes gens cherchent encore leur vocation, et quand le Tiers-Etat de sa ville natale l'envoya aux Etats-Généraux il n'avait pas vingt-huit ans. Après le 14 juillet, exaspéré par les clameurs des royalistes qui reprochaient au peuple l'exécu-

(1) Né à Paris en 1759. Il quitta la France après le 10 août, et mourut en Suisse, à Appenzell, en 1798.
(2) VIII, nº 228.
(3) Pierre-Joseph-Marie Barnave, né à Grenoble en 1761.

tion du traître Foulon, il aurait, dit-on, prononcé ce mot devenu célèbre : « Après tout, le sang qu'on a versé était-il donc si pur ? » Les Apôtres n'oublièrent jamais ces paroles, probablement apocryphes. Le doux Barnave n'est pour eux que « la hyène du Dauphiné, — le boucher, le bourreau Barnave, Barnave-Néronet ». Provoqué en duel par Cazalès, il blessa d'un coup de pistolet ce célèbre député de la droite. La colère des royalistes se manifesta par cent épigrammes injurieuses dans le genre de la suivante :

« Si Cazalès n'a pas mis Barnave au tombeau,
C'est qu'on ne peut du ciel éviter la vengeance,
Et qu'il ne doit périr que des mains du bourreau. »

Cette prophétie sinistre se réalisa. Envoyé par l'Assemblée au devant de la famille royale arrêtée à Varennes, Barnave se laissa séduire par la Circé autrichienne. Les compliments flatteurs de la femme du roi, son doux sourire mouillé de larmes, son désespoir poétique et son savant abandon ébranlèrent le chevaleresque représentant. Oubliant qu'un patriote digne de ce nom doit n'avoir qu'un amour au cœur, celui de sa cause et de la patrie, il abandonna ses amis et voulut continuer pour obtenir les faveurs banales de Marie-Antoinette, le rôle à double face de Mirabeau. Il devait apprendre sur l'é-

chafaud qu'il est encore plus dangereux qu'impolitique d'essayer le sauvetage d'une monarchie pour les beaux yeux d'une reine.

Quant aux deux Lameth, nous les retrouverons plus loin.

Le club des Amis de la Constitution, dirigé par ces orateurs parlementaires, n'était pas bien dangereux, et ne devait pas faire trembler la monarchie. Voici cependant le tableau qu'en tracent les Apôtres :

« Bon Dieu, dans ce club exécrable,
Quel mortel est digne d'entrer ?
Qui pourra jamais pénéter
Dans ce repaire impénétrable,
Où des ligueurs unis pour leurs complots affreux
Enfantent des projets aussi criminels qu'eux ?
Ce sera celui qui du vice
Attise le foyer impur,
Qui marche d'un pas ferme et sûr
Dans le chemin de l'injustice,
Ignorant la vertu, méconnaissant sa voix,
Esclave du méchant et chérissant ses lois.
Ce sera celui dont la bouche
Insulte à la divinité,
Qui, sous un air d'humanité,
Cache au vulgaire un cœur farouche.
. . . . . .
Qui marchera dans cette voie

Comblé d'écus, comblé d'honneurs,
De nos bénins législateurs
Partagera la riche proie ;
Mais les frémissements du Français irrité
Feront un jour obstacle à sa félicité. » (1)

Ailleurs, les Jacobins ne sont pas mieux traités par les rédacteurs des *Actes :*

« Exécrables tyrans, à force de forfaits,
Quand serez-vous donc las de déchirer la France ?
Le crime couronné, voilà tous vos succès.
La révolte est vertu, la liberté licence.
. . . . . .
Le peuple ouvrant les yeux et par vous exaité,
En revenant à lui réclamera vengeance.
Il rouvrira son cœur aux cris de l'innocence.
Sa voix rappellera celle de l'équité,
. . . . . .
En provoquant sur vous le plus honteux supplice. » (2)

Toujours des menaces de mort ! C'est le dernier argument des modérés, pour ne pas dire le seul.

Les exécuteurs des hautes-œuvres firent à l'Assemblée nationale, le 7 avril 1791, un don patriotique de 1,700 livres : les Apôtres saisissent aux cheveux l'occasion d'insulter leurs adversaires, et de les menacer encore une fois de la lanterne.

(1) II, n° 37.
(2) IX, n° 247.

« Dix-sept cent francs, messieurs, c'est bien mesquin.
— C'est tout ce qu'a pu notre zèle.
Le métier ne vaut rien, tout le monde s'en mêle.
Consolez-vous, bons citoyens,
Nous instrumenterons gratis les Jacobins,
Et nous fournirons la ficelle. » (1)

Voilà le ton de la presse royaliste à la fin de la Constituante. La réaction commence à attaquer les Jacobins, et les membres de cette société célèbre auront à subir pendant de longues années les plus ignobles outrages. On leur imputera toutes les violences de la Révolution, violences que rendirent inévitables les crimes et les folies du parti réactionnaire. C'est surtout pendant les jours sombres qui suivirent la catastrophe de thermidor, que le nom de « Jacobin » devint une injure, avec laquelle on essaya de flétrir quiconque avait gardé vivante au fond du cœur la foi du 14 juillet et du 10 août. Les muscadins, criant « au jacobin! »ou « à la jacobine! » assommaient à coups de canne les malheureux républicains échappés à la proscription, fouettaient les femmes ou les jetaient dans le bassin des Tuileries. Chaque soir, dans les théâtres, tandis que sur la frontière Hoche et Marceau, des jacobins ceux-là, culbutaient la coalition avec les volontaires de l'an II, les impuissants de la jeunesse dorée ap-

(1) IX, nº 256.

plaudissaient, en grasseyant, de plats vaudevilles dirigés contre les vaincus de thermidor.

Voici, comme spécimen, le couplet final d'une pièce du temps :

« Lorsque l'on voudra, dans la France,
Peindre des monstres destructeurs,
Il ne faut plus de l'éloquence
Emprunter les vives couleurs.
On peut analyser le crime,
Car tyran, voleur, assassin,
Dans un seul mot cela s'exprime,
Et ce mot-là, c'est... *Jacobin.* » (1)

On ne peut parler des Jacobins sans dire un mot de Camille Desmoulins, qui aimait à se dire le *doyen* des « Amis de la Constitution. » Le mordant et spirituel rédacteur des *Révolutions de France et de Brabant*, est pris à partie en ces termes dans les *Actes* :

« On m'avait dit, Monsieur, que vous aviez un caractère décidé, et comme c'est ce que je cherche depuis la Révolution, dans les papiers publics, j'ai souscrit à votre feuille. J'y ai trouvé une sorte de dévergondage qui sied bien à la liberté (2). »

(1) « *Le concert de la rue Feydeau ou l'agrément du jour*, vaudeville en un acte, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Variétés, au Jardin-Égalité, le 1er ventôse an III de la République, par les citoyens Hector Chaussier et Martinville. »

(2) IV, nº 101.

Cet éloge ironique, décerné par Suleau à son ancien condisciple Camille, ne vaut pas l'épigramme que voici :

« Aux moulins de Montmartre est un petit ânon
Sans force encor, mais aussi traître,
Aussi têtu qu'un âne pourrait être ;
En un mot, la terreur des enfants du canton.
Sa manie est de toujours braire,
Mais quand le bruit qu'il fait étourdit les voisins,
Cent coups de bâton sur les reins
Le font cesser ; c'est de cette manière
Qu'on impose silence à l'*ânon des moulins*. » (1)

Les Apôtres eurent la prudence de ne pas attaquer souvent Camille. C'est que l'*Anon des Moulins* était de force à rendre des points à tous les collaborateurs de Peltier. Ceux qui voulurent essayer de lui « imposer silence » ne s'exposèrent pas deux fois aux coups de sa plume redoutable.

(1) V, nº 124.

CHAPITRE VI.

Les deux Lameth, Montmorency, d'Aiguillon, Talleyrand.

Les royalistes libéraux constitutionnels. — Charles et Alexandre Malo de Lameth. — L'expédition des Annonciades. — Le *Livre rouge* et la pension de Mme de Lameth. — Duel de Lameth et de Castries. — Mme Charles de Lameth au bain. — Mathieu de Montmorency; insultes incroyables à l'adresse de sa mère. Il renonce à son titre. — « Mathieu Bouchard. » — Le duc Armand d'Aiguillon. — L'homme-femme. — Plaisanteries obscènes. — Les Apôtres et l'abbé Maury. — « *Passe salope!* » — La sage-femme d'Aiguillon. — Talleyrand, évêque d'Autun. — Les Apôtres le devinent et tracent, vingt ans à l'avance, le portrait du prince de Bénévent.

L'élite de la noblesse intelligente se rapprocha en 1789 de la fraction la plus modérée du Tiers-Etat, et essaya de sauver la monarchie en faisant la part du feu. Quelques jeunes gentilshommes, élèves des philosophes du grand siècle, étaient allés verser leur sang pour la cause républicaine aux Etats-Unis; ils revinrent en France épris d'idées libérales, et leur enthousiasme juvénile ne recula pas devant les plus sérieux sacrifices à la nuit du 4 août. Eux

seuls dans cette séance trop vantée ne jouèrent pas la comédie du désintéressement. Sans doute, ces hommes éminents eurent bientôt peur de la Révolution, et se tournèrent contre elle après avoir vainement tenter de l'enrayer. Mais il serait injuste de méconnaître leur patriotisme et leur courage. Ils préparèrent la voie aux hommes de la Législative et de la Convention. Les royalistes purs, que la haine rendaient clairvoyants, les considérèrent dès le 14 juillet comme des transfuges, et ne leur épargnèrent pas les plus atroces calomnies.

Deux jeunes gens descendant d'une famille noble de Picardie, Charles et Alexandre Malo de Lameth (1), furent envoyés par leur province aux Etats-généraux. Ils avaient fait tous deux la campagne d'Amérique, et se prononcèrent nettement pour une liberté modérée, sans se montrer le moins du monde hostiles à Louis XVI, puisqu'ils défendirent souvent les prérogatives royales contre les attaques de Mirabeau. Les Apôtres ne leur pardonnèrent jamais leurs relations avec la gauche, et déversèrent sur eux le plus amer de leur fiel.

Dès leur premier numéro, ils racontent une plaisante expédition de Charles de Lameth recherchant avec 150 soldats le garde des sceaux Barentin, refu-

(1) Charles de Lameth, né en 1757, mourut en 1832; Alexandre, né en 1760, mourut en 1837.

gié dans le couvent des Annonciades. Dans la suite ils représenteront à tout propos Lameth déguisé en nonne, et

« . . . Poursuivant de cellule en cellule
Les exploits fabuleux de Thésée et d'Hercule. »

Voici une épigramme, qui, si elle ne porte pas juste, a du moins le mérite de frapper fort:

« Pour parvenir à la célébrité,
Il n'est que deux chemins : celui de la victoire,
Des vertus, des talents, de l'honneur, de la gloire,
Et celui de l'intrigue et de la vileté,
Du crime et de la turpitude,
De la scélératesse et de l'ingratitude.
Par tous les deux on arrive au succès :
Le premier, digne des Français,
En tous temps fut le nôtre,
C'est celui de Condé; les Lameth ont pris l'autre. » (1)

Les collaborateurs de Peltier, si savants en histoire, oublient sans doute que le grand Condé commanda longtemps les armées espagnoles contre la France.

Quand l'Assemblée fit publier le *Livre Rouge*, scandaleux dossier des pensions accordées par le roi à des personnes trop souvent indignes, quelque-

(1) I, nº 20.

fois infâmes, on trouva à la première page le nom de Mme de Lameth, inscrite pour 60,000 livres. Les Apôtres eurent une belle occasion de crier à l'ingratitude, et ne la laissèrent pas échapper.

« Chaque jour, au sénat, d'une voix de tonnerre,
Les deux frères Lameth, ces deux foudres de guerre,
S'écriaient : conquérons ce livre ténébreux,
Monument des dons odieux
Faits à cet essaim de vampires
Par qui le plus beau des empires
Croule en un précipice affreux.
Qu'un opprobre éternel soit imprimé sur eux !
. . . . . .
Il paraît ! Qu'offre-t-il ? On y lit que leur mère,
Du monarque, reçut soixante mille francs
Pour faire élever ses enfants.
Niez après cela le trait de la vipère ! » (1)

Les Lameth se tirèrent avec honneur de cette position difficile. Ils restituèrent au trésor obéré les 60,000 livres avancées à leur famille.

Plus tard, Charles de Lameth, provoqué par le duc de Castries, eut la faiblesse d'accepter le cartel, et fut blessé au bras. On craignit un moment que l'amputation ne fut nécessaire.

(1) III, nº 68. — Dans la fable de Lafontaine *le Paysan et le Serpent.*

« Faudra-t-il à Lameth couper quelques phalanges?
Demandait à Dufouarre (1) un patriote ardent,
— Non, dit le médecin, transporté jusqu'aux anges,
Il faudra lui rogner les ongles seulement. » (2)

« Rogner les ongles » était devenu chose difficile depuis l'abolition des lettres de cachet.

Lameth revint bientôt reprendre sa place au côté gauche de l'Assemblée. Les Apôtres proposèrent alors l'énigme suivante à leurs lecteurs :

« Je suis un animal rampant et venimeux,
Enragé de ma honte et de ma turpitude,
Je veux déchirer tout ce qui s'offre à mes yeux.
Monstre horrible d'ingratitude,
Je ronge et je dévore avec de longues dents
Mes bienfaiteurs et mes parents.
Selon mon intérêt, ou je siffle ou je crie,
Et tous les jours de mon affreuse vie,
Sans repos, sans ménagements,
J'attaque mon espèce ou bien je mords ma mère.
Vous croyez sur ce portrait-là
Que je parle de la vipère?
Non, c'est encor pis que cela.
Demandez à L'am...our, il vous l'enseignera. » (3)

Et parodiant l'oraison dominicale « mise en vers par Charles Lameth à l'usage de la famille de Cas-

(1) Célèbre médecin du temps.
(2) VII, n° 200.
(3) VII, n° 204.

tries, » ils disent spirituellement : « *Libera nos a Malo*... de Lameth ! »

A chaque page des *Actes*, les deux frères sont l'objet d'allusions offensantes. Voici un de ces portraits où excellent les Apôtres :

« Objet de mépris et d'horreur,
Ame atroce, esprit sans courage,
Jamais tu n'as connu l'honneur,
Et la bassesse est ton partage.
. . . . . .
Sans talent, comme sans pudeur,
Le crime seul t'a fait connaître.
Comblé des bienfaits de ton maître,
L'ingratitude est dans ton cœur.
Insensible à la voix touchante
De ceux qui t'ont donné le jour,
Ton ambition dévorante
Trahit la nature et l'amour.
. . . . . .
Que bientôt l'ordre et la justice,
Nous rendant nos droits les plus chers,
Puissent venger par ton supplice
Les Dieux, le trône et l'univers. » (1)

La popularité des Lameth croissait chaque jour; un café de la rue du Bac prit le nom de *Café Lameth*. Nouvelle épigramme.

(1) IX, nº 257.

« Que vois-je, est-ce une trahison?
Café Lameth ! Bon dieu, le cœur m'en saigne;
Je savais bien qu'ici l'on vendait du poison,
Mais je ne savais pas qu'on y mit une enseigne. » (1)

Les injures grossières ne suffisaient pas toujours aux royalistes; ces messieurs savaient relever la fadeur un peu monotone de leurs insultes par quelques gravelures de haut goût.

« Madame Malo de Lameth étant à se baigner, samedi dernier, chez le sieur Albert, en débarrassant ses charmes du corset rose destiné à les soutenir, a été effrayée de certains symptômes qu'elle a découverts. Cependant après s'être bien assurée que la rage n'y entrait pour rien, la chaleur de son sang et de fortes démangeaisons lui ont fait soupçonner qu'elle avait une maladie beaucoup plus nationale... Nous nous empressons de communiquer cet avis au côté gauche de l'Assemblée; M. Charles Lameth étant aussi bon mari que bon patriote, peut, sans s'en douter, être atteint du même mal. Nous conseillons à tous ses pairs jacobins de se tenir, jusqu'au printemps prochain, à distance respectueuse, parce que cela se communique (2). »

Le lecteur s'indignera peut-être. A quoi bon? Les « gens comme il faut » appréciaient ce genre de

(1) IX, n° 257.
(2) VI, n° 175.

littérature, et Marie-Antoinette riait beaucoup en lisant avec sa tendre amie la Polignac les spirituelles plaisanteries de ses fidèles Apôtres.

Le duc Mathieu de Montmorency (1) n'était qu'un enfant lorsqu'il suivit Lafayette en Amérique. Il fut envoyé aux Etats-généraux, se prononça pour les réformes libérales, et fut un des premiers à demander l'abolition des titres de noblesse. Les royalistes furieux lui témoignèrent en mainte occasion leur ressentiment.

« De ces Montmorency, célèbres dans l'histoire,
Est-ce là le rejeton ?
— Non, l'ami, vous pouvez m'en croire,
Connaissez mieux cette illustre maison,
Vous détromper est nécessaire.
Ce Mathieu n'en a que le nom,
Et d'un des laquais de sa mère
Il a reçu le jour, le cœur, l'âme et le ton. » (2)

Autre madrigal du même genre :

« Vous demandez pourquoi Lameth, Montmorency,
Ont des âmes si roturières,
On vous répondra, le voici :
C'est que de plats valets ont fait cocus leurs pères. » (3)

(1) Mathieu-Jean-Félicité, duc de Montmorency, naquit à Paris en 1767. Il fut envoyé aux États-Généraux à l'âge de 22 ans.
(2) I, nº 20.
(3) VI, nº 178.

Le *Petit Gautier* reproduit en prose la même anecdote : c'était un mot d'ordre donné dans tout le parti :

« On prétend que Mme de Montmorency s'amusait souvent à apprendre les droits de l'homme dans son antichambre, et qu'elle prenait surtout des leçons d'un laquais qui avait une excellente constitution, et qui se trouva le père du petit Mathieu. Ainsi il n'est pas étonnant qu'il ait voté le 19 juin la suppression des livrées; cette opinion lui fut inspirée par la piété filiale. »

Les royalistes se répètent. Quand ils ont accusé leurs adversaires d'être des fils de laquais, ils sont au bout de leur polémique. Il était si facile d'inventer de nouvelles calomnies, aussi infâmes, mais au moins plus variées ! Le seul mérite de ces pièces scandaleuses est de nous montrer toute la vraisemblance du mot cruel et méprisant d'un vieux maréchal de France sur les grandes dames « valétudinaires. »

Conséquent avec ses principes, le duc de Montmorency prit le véritable nom de sa famille, et signa bravement : « Mathieu Bouchard. » Cette appellation roturière excita de nombreuses moqueries.

« Descendant du premier baron
Dont s'honorait la vieille France.

A détruire à la fois et noblesse et blason,
Mathieu Bouchard travaille avec vaillance.
Écu, livrée, alérion,
Pour Bouchard n'ont plus aucun charme.
Qu'en dire? Et bien, c'est le premier du nom
Que l'on voit mettre bas les armes. » (1)

Ailleurs le père Duchêne royaliste, rival heureux de celui d'Hébert, chante dans les rues :

« Ils ont rasé c'te noblesse,
Pourquoi, ça n' se conçoit pas,
Par des maux d' tout' espèce
Veulent-ils tout mettre à bas?
Un Montmorency l'approuve,
Ce décret est de son goût.
Et qu'est-ce que cela prouve,
Qu'y a des foutus gueux partout. » (2)

On croirait que Montmorency fut un grand révolutionnaire? Non, car, après la dissolution de la Constituante, il quitta le France et fut, sous Louis XVIII, ministre des affaires étrangères, ambassadeur et chef du parti catholique. Seulement, en 1790, il ne votait pas avec la droite, *inde iræ*.

Armand de Vignerot, duc d'Aiguillon (3), des-

(1) V, nº 121.
(2) IX, nº 261.
(3) Il est mort dans l'émigration, à Hambourg, en 1800, après avoir succédé à Custine dans son commandement (1792).

cendant de la sœur du cardinal de Richelieu, et fils d'un ministre de Louis XV, était l'un des officiers les plus distingués de l'armée française. Aux Etats généraux, il demanda, lui aussi, l'abolition des priviléges. Les royalistes irrités prétendirent qu'il s'était déguisé en femme au 5 octobre, et avait conduit à Versailles un bataillon de dames de la halle. Cette facétie fut acceptée comme article de foi par la presse réactionnaire, et les journaux de la cour en firent le texte de plaisanteries d'un goût douteux. Le duc ne fut plus pour eux que Mme du Graillon.

« D'Aiguillon, la vile et lourde masse,
De Conculyx (1) a le port incertain ;
Souvent en lui monsieur à madame fait place.
Mais admirez son bizarre destin,
En homme c'est un lâche, en femme un assassin. » (2)

Tantôt d'Aiguillon est représenté en sage-femmme, accouchant Target, le père de la Constitution, tantôt en fille publique. Las de subir ces ignobles plaisanteries, il attaqua le *Journal général de la Cour et de la Ville*, et obligea Gautier à désavouer ses articles (3). Mais les royalistes continuèrent à l'outrager en remplaçant son nom par de transparentes

(1) Personnage hermaphrodite de la *Pucelle*, de Voltaire.
(2) I, nº 20.
(3) Voir une lettre du duc d'Aiguillon, dans le *Moniteur universel* du 25 mai 1790.

initiales. Ainsi une épigramme des *Actes* (1) le met en scène avec le ci-devant marquis de Vilette. Nous n'osons la citer, car la forme est encore plus inconvenante que le fond.

D'Aiguillon ayant été nommé président de l'Assemblée nationale, les Apôtres consacrèrent à son installation un curieux article, qui donne une idée des habitudes licencieuses des partisans de la cour. On verra comment Peltier parle de son ami l'abbé Maury, le chef de la Droite, et avec quelle liberté de langage il fait l'éloge de ce prélat corrompu et intrigant, à un point de vue tout spécial et absolument étranger au saint ministère.

« La sage-femme de Target, madame d'Aig....., vient d'obtenir les honneurs du fauteuil ; mais sur la motion expresse de M. Bouche, on a fait jurer à l'illustre amazone qu'elle ne présiderait qu'en habits d'homme. On ne peut assez applaudir à la sagesse de ce décret, car sans cette précaution, que serait devenue, avec un abbé Maury, l'inviolabilité du président. On sait que l'honorable membre n'a jamais pu lorgner un jupon sans se mettre en rut. Nouveau Samien, le spermatique abbé aurait souillé le tribunal des Ephores. Le danger de la pollution est d'autant plus imminent que madame la présidente dans les atours de son sexe est bien la plus

(1) V, nº 142.

coquette et la plus séduisante de toutes les *Dames de la nation.* On l'a vue fort crottée aux dernières saturnales (5 et 6 octobre), et c'est sans doute ce qui l'a fait appeler *salope* (1). Cependant la friponne se faisait encore remarquer à la tête de ses bacchantes par sa bonne mine... » (2)

Qu'on nous pardonne d'avoir transcrit ces ignominies, mais l'histoire partage avec la médecine le privilége de mettre à nu les plaies les plus dégoûtantes, sans qu'on puisse l'accuser de blesser la pudeur. Voilà la société aristocratique de 1789. Voilà comment les défenseurs du trône et de l'autel parlaient de leurs ennemis et même de leurs amis. Et ils accusaient Marat et Hébert d'écrire pour la canaille, de faire de la littérature de « corps de garde et de charnier. » Pour qualifier la leur, il

(1) Un jour, l'abbé Maury, rencontrant le duc d'Aiguillon sur la terrasse des Tuileries, l'apostropha en ces termes : « Passe ton chemin, salope. » Les royalistes publièrent une caricature rappelant cette scène extra-parlementaire. Nous l'avons sous les yeux. C'est un médaillon qui représente un officier de hussards avec cette légende : *Ci-devant duc d'Aiguillon.* Si l'on renverse le médaillon, on voit une figure de poissarde, surmontée de ces mots : *Passe, salope.* — M. Augustin Challamel a reproduit cette caricature dans son *Histoire-Musée de la République française,* tome I, page 80.

(2) IV, n° 95, *supplément.* Quelques jours après avoir publié ce supplément, Peltier le désavoua, probablement sur les instances de l'abbé Maury. — Son authenticité est indiscutable, puisqu'un écrivain royaliste, M. de Monseignat, donne ce passage comme étant de Peltier.

faudrait emprunter à Rabelais une de ses plus énergiques expressions.

Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord (1), évêque d'Autun, abandonna le parti royaliste au grand scandale de ses collègues pour défendre la cause libérale; mais tout porte à croire qu'il n'agit ainsi que par ambition. Le célèbre diplomate n'était pas homme à faire de la politique de sentiment. Les Apôtres lui rendirent pleinement justice.

« D'Autun, à son ambition,
Immole sa parole et sa religion;
C'est tout simple, il a cessé d'être
Et gentilhomme et prêtre. » (2)

Et plus loin, après avoir raconté les prouesses amoureuses de l'évêque, ils le traitent comme on va voir :

« Sans talent, peu d'esprit, beaucoup de suffisance,
Sous Calonne, à la Bourse, escroquant dix pour un,
Et dans son vieux sérail outrageant la décence,
Tel on vit autrefois le pontife d'Autun.
Plus heureux aujourd'hui, sa honte est moins obscure,
Froidement du mépris il affronte les traits.
Il conseille le vol, enseigne le parjure,
Et sème la discorde en annonçant la paix.

(1) Né à Paris, en 1754.
(2) I, n° 20.

Sans cesse, on nous redit qu'il ne peut rien produire,
Et que de ses discours il n'est que le lecteur ;
Mais ce qu'un autre écrit, c'est lui seul qui l'inspire,
Et l'on ne peut, du moins, méconnaître son cœur. » (1)

Talleyrand était boîteux. Les Apôtres se moquaient chaque jour de cette infirmité ; voici le portrait d'un « évêque qui cloche. »

« Pervers ministre des autels,
Plus que Judas traître et coupable,
Tu n'es plus qu'un monstre effroyable,
La honte et l'effroi des mortels.
Trop peu jaloux de notre estime,
Constant à nous désespérer,
Tu détruis le culte sublime
Qui par toi devrait prospérer.
L'or enchaîne tes vœux impies,
Voilà le Dieu que tu chéris,
C'est à lui que tu sacrifies
Ton roi, ton honneur, ton pays.
A force d'art et de manéges,
Tu nous arraches tout espoir,
Et déjà tes mains sacriléges
Brisent le sceptre et l'encensoir.

. . . . . .

Pour te punir de ta fureur
Et venger tes goûts homicides,
Je vois les pâles Euménides
Se disputer ton lâche cœur.

(1) III, nº 67.

A la fois cruel et parjure,
Apprends que la postérité
N'offrira ton nom détesté
Que sous l'emblême d'une injure. » (1)

A l'époque où les royalistes insultaient ainsi l'évêque d'Autun, son seul tort était d'avoir prêté serment à la Constitution civile du clergé. Vingt-cinq ans plus tard, le prince Bénévent sembla prendre à tâche de mériter toutes ces injures, et de justifier par sa conduite la prédiction des Apôtres.

(1) VIII, nº 216.

CHAPITRE VII

Lafayette, Bailly, Necker et sa fille. — Les évêques constitutionnels ; l'abbé Grégoire.

Lafayette.— Le sommeil de Motier et la légende du Cheval Blanc. — Monorime sur l'Aga des Janissaires : « Petit général de hasard... » — Sylvain Bailly, maire de Paris. — Le « Cheval de fiacre.» — Arlequin ; *Coco et cocotte*. —Une épitaphe. — Necker et sa femme.— Mme de Staël ; une galanterie de Rivarol : « *Bouquet à Neckrone.* » — Les évêques constitutionnels. — Gobel. — L'abbé Grégoire.— Parallèle entre Grégoire et Talleyrand.

Le général en chef de la garde nationale de Paris, Lafayette (1), à qui les royalistes reprochaient si amèrement son inaction et son sommeil pendant la nuit du 5 au 6 octobre, ne fut pas épargné par les Apôtres. On conçoit sans peine leur aversion pour l'ancien compagnon de Washington, puisqu'ils considéraient comme des ennemis dangereux les hommes les plus inoffensifs, tels que Montmorency ou d'Aiguillon.

(1) Gilbert Motier, marquis de Lafayette, issu d'une famille noble d'Auvergne, naquit en 1757. Il est mort à Paris en 1834.

Ils commencent par tourner en ridicule la surveillance assez gênante exercée par le général sur la ville de Paris. Ils inventent de magnifiques conspirations que Lafayette a déjouées, grâce à son infatigable vigilance. La mise en scène de ces expéditions fantaisistes est un chef-d'œuvre du genre burlesque. Tantôt le « général des Bluets » (allusion à la couleur bleue de l'uniforme national) arrête dans les égouts un parti de cavalerie allemande; tantôt il met l'embargo sur des tonneaux pleins de soldats royalistes; tantôt il saisit des canons, « mis dans des pommes à la place des pépins. » (1)

Plus tard, ils chansonnent le général *Quidor* sur l'air de Marlborough :

« Honneur à Lafayette.
Mironton, tonton, mirontaine,
Honneur à Lafayette,
Sa tête est toujours nette,
Car il ne pense à rien,
Aussi dort-il fort bien ! » (2)

Les Apôtres reviennent toujours à cette date du 6 octobre, si funeste à leur parti, pour flétrir la conduite de Lafayette qui n'a pas su défendre le château de Versailles. Ils l'accusent de complicité avec le duc d'Orléans, et lui font un crime de sa faiblesse

(1) II, nº 39.
(2) VIII, nº 224.

dans un poème mi-partie prose et vers, (1) auquel ils donnent ce titre ironique : « Victoires éclatantes du général Lafayette sur les ennemis de la démocratie royale. »

Ils n'ont pas l'air de croire aux vertus guerrières du libérateur des deux mondes : voici le commencement de la légende du cheval blanc si célèbre quarante ans plus tard :

« Avez-vous vu le cheval blanc
Que monte Lafayette ?
Il connaît bien du commandant
La bravoure discrète.
Et s'il faut voler aux combats,
Il règle tellement le pas
Que ce héros
Ceint de pavots
Qu'il cueillit à Versailles
Précisément
Vient au moment
Où finit la bataille. » (2)

Ailleurs, ils font encore chanter à Motier (c'était le nom patronymique de Lafayette, et la plupart des journalistes, à l'exemple de Camille Desmoulins, n'appelaient plus le général que : citoyen Motier), ses faits et gestes remarquables sur des airs de vau-

(1) VIII, n° 240.
(2) IX, n° 247.

deville. La nuit du 6 octobre n'est point passée sous silence.

« O nuit, charmante nuit, si propice au sommeil (1)
Que tu me préparais un funeste réveil !
« Dormez, dormez, soyez tranquille,
Disais-je alors au roi; je vous réponds de tout. »
Chef nul de soldats indociles,
Lorsque j'étais couché, le crime était debout. » (2)

Les véritables sentiments des Apôtres pour Lafayette sont clairement exprimés dans un curieux *monorime sur l'aga des janissaires*. — Ce morceau a de plus l'avantage de nous fournir en quelque sorte une photographie du général.

« Petit général de hasard,
Au front chauve, grand nez, poil roux et teint blafard,
Bien bichonné, bien fade et bien mignard,
Jadis idolâtré du bon peuple poissard,
A présent assailli de maint et maint brocard,
Et qu'on accuse aussi d'arriver un peu tard,
Toi qui de la révolte arborant l'étendard,
Fais le vil métier de mouchard,
Confisques les cannes à dard,

(1) Le *Journal général de la cour et de la ville* surnommait Lafayette « le dormeur éveillé.» (N° du 11 janvier 1791.)

(2) X, n° 292.

Sabres, pistolets et poignards (1);
Cauteleux et gauche renard
Qui sans pudeur et sans égards
Dans sa prison veilles d'un air hagard
Ton maître, et fais chasser comme pendard
Qui veut lui servir de rempart
Contre tigre, ours et léopard,
Ecoute-moi, maître cafard,
Crains tout de Condé l'égrillard (2)
Illustre émule de Bayard,
Nouveau Dunois, mais non bâtard,
Ce prince est un rude frappart.
Quand l'Espagnol, le Savoyard,
Feront d'un ton vif et gaillard
Ronfler bombes, canons, pétard,
En vain prendras ton papelard,
Pour le coup il sera trop tard,
Et tu finiras par la hart (3).

(1) Lafayette était chargé de surveiller les Tuileries. La garde nationale placée sous ses ordres arrêta (un peu malgré lui) en mars 1791, plusieurs gentilshommes armés de cannes à dard et de pistolets, qui venaient enlever le roi. Les héros de cette échauffourée ont conservé le nom de « chevaliers du poignard. »

(2) Louis-Joseph, prince de Condé, quatrième descendant du vainqueur de Rocroy et de Lens, né en 1736, fut un des premiers à quitter la France et commanda l'armée d'émigrés qui portèrent les armes contre leur pays. Il mourut à Chantilly, en 1818. Il était grand-père du malheureux duc d'Enghien fusillé par Bonaparte, et père de ce duc de Bourbon, amant de Mme de Feuchères, qui se pendit (?) en 1830, à une espagnolette, d'une façon si inexplicable, juste à point pour laisser une immense fortune à Mgr le duc d'Aumale, petit-fils du citoyen Philippe-Égalité.

(3) IX, nº 242.

Les royalistes commencent à espérer le raffermissement du trône par les armes étrangères, et ils ne font plus mystère de leurs criminelles intelligences avec l'Europe coalisée.

Le savant illustre, l'honnête et courageux citoyen qui avait accepté l'écrasante responsabilité de nourrir Paris et de maintenir l'ordre dans la rue, Sylvain Bailly (1) fut aussi honoré des injures de la réaction. La nouvelle municipalité, légalement élue en 1790, maintint le héros du jeu de Paume au poste qu'il avait occupé au lendemain de la tourmente du 14 juillet. A cette occasion, les Apôtres publièrent le quatrain suivant, « sur un grand homme de six pieds de long, et laid comme une chenille, continué à la mairie d'un village situé à quatre lieues de Gonesse. »

« Pourquoi ce grand flandrin, ce hideux simulacre,
Sylvain, à la mairie est-il donc appelé? —
Pourquoi? Quand sur la place on va chercher un fiacre,
On s'adresse au premier qui se trouve attelé. » (2)

Dans une chanson nouvelle, « les cinq époques de la Révolution » sur l'air : *Dans Paris la grand*

(1) Jean-Sylvain Bailly, astronome, membre de l'Académie des Sciences (1763) et de l'Académie française (1784), était né à Paris en 1736. Il a laissé une célèbre *Histoire de l'astronomie* (1775-1787).
(2) VI, n° 154.

ville, ils exercent leur verve aux dépens du magistrat patriote.

« Arlequin et Paillasse
Pourront tenir la place
Où nous voyons Bailly,
Et par chance contraire
Le grand flandrin de maire
Tous les rôles peut faire
Qu'Arlequin a remplis. » (1)

La calomnie s'attaque non-seulement au maire, mais encore à sa femme. Une caricature représente Bailly sous les plumes d'un vieux coq, défendant une poule fort agaçante contre les obsessions amoureuses d'un jeune coq, Lafayette. Les royalistes traînent dans la boue le mari et la femme, *Coco* et *Cocotte*; la digne épouse du savant devient dans leurs feuilles une cuisinière sans éducation, disant par exemple en pleine réception de l'Hôtel-de-Ville, à madame de Lafayette : « Nous autres, femmes publiques.... » Les Apôtres font sur ce texte de nombreuses plaisanteries.

« Avez-vous vu du long Bailly
La compagne civique ?
Son style est noble, c'est celui
D'une femme publique.

(1) VII, épilogue.

Quand d'un favorable regard,
Honorant le Tiers... et le quart,
Elle sourit, qu'elle est gentille !
On jurerait qu'elle est encore fille.
Gardez-vous d'être convaincu
Qu'elle soit femme d'un cocu ;
Bon citoyen,
Homme de bien,
N'en croyez rien.
Et cette affaire
N'intéresse que le lord-maire. » (1)

Bailly, attristé par ces ridicules attaques, blessé de l'ingratitude des Parisiens, quitta la mairie en 1791. Les royalistes virent sans doute qu'ils ne gagneraient rien à la retraite de cet homme conciliant et modéré. Ils semblent au moins lui rendre justice dans cette « *Epitaphe.* »

« . . . . . .
Son projet d'hôpitaux (2), voilà surtout, voilà
Ce qui le rendit cher au peuple et fit sa gloire.
A Versailles, elle le suivit,
Au Jeu de Paume elle le vit
Comme un Romain à son devoir fidèle.
De retour à Paris, bientôt s'ennuyant d'elle,
A la mairie il l'enterra.
Pour un Jean-Sylvain Bailly, dites un *libera !* »

(1) IX, n° 247.

(2) En 1785, l'Académie des Sciences chargea Bailly de faire un rapport sur un projet de nouvel Hôtel-Dieu : ce rapport prouva que le cœur du philanthrope était à la hauteur de l'intelligence du savant.

Nous citons ce passage à titre de curiosité : c'est le seul témoignage d'estime accordé par les collaborateurs de Peltier à un homme de la Révolution.

Le renvoi de Necker (1), au commencement de juillet 1789, avait excité la juste indignation de la France, et cette mesure impolitique de Louis XVI fit crouler la Bastille. Le financier genevois fut rappelé, et administra les finances pendant un an. Mais il perdit bientôt son immense popularité (due un peu au hasard, il faut bien le dire) en mécontentant tous les partis, et fut forcé d'abandonner son portefeuille à la fin de 1790. Les *Actes* annoncent son départ sur l'air de « *M. de la Palisse est mort....* »

« Le grand Necker est parti
Pour le malheur de la France,
Hélas ! il donnait ici
Tant de preuves... d'existence.

« Dire qu'il n'est pas sorcier,
C'est outrager la science.
Il sut... changer en papier
Tout l'or, tout l'argent de France.

« Il voulut prendre une femme...
. . . . . .

(1) Jacques Necker, né à Genève en 1732, mourut à Coppet, en 1804.

« Son époux la consultait
Dans toutes ses entreprises.
On peut dire que c'était
Un seul homme en deux chemises.

« Mais il s'éloigne de nous,
En nous laissant dans la bouse.
Adieu donc, docile époux,
Adieu, vertueuse épouse. » (1)

Les Apôtres ne se montrent pas aussi tendres pour la fille de Necker. Dans une pièce intitulée « Bouquet à Neckrone, » voici comment ils traitent madame de Staël. (2)

« D'un père bien *famé* fille mal avisée,
Des hommes et des arts amante méprisée,
De ma cynique voix ne brave pas les chants,
Et pour te corriger accueille mes accents.

. . . . . .

Je dis que ton regard sent l'impudicité,
Que ton faux bel esprit n'est que témérité,
Je dis que tes amants reçurent en partage
Des dieux et des démons l'intrépide courage.

(1) VI, nº 164.

(2) Germaine Necker, née à Paris en 1766, épousa en 1786 le baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède en France. Elle rentra à Paris sous le Directoire. On sait avec quel courage elle combattit la tyrannie de Napoléon Ier, qui l'exila. Mme de Staël est morte à Paris, en 1817. En 1810, elle avait épousé en secondes noces, mais secrètement, un jeune officier, M. de Rocca.

Je ris de tes travers, j'insulte à tes faveurs,
Et dédaignant enfin tes lascives fureurs,
J'en veux à qui t'admire, et je plains qui te cède ;
Pour avoir des amants, on n'en est pas moins laide. » (1)

Oh! qu'en termes galants ces choses-là sont mises! On reconnaît bien la plume enfiellée de Rivarol, et ce bouquet à Chloris rappelle la fameuse préface du « Petit Dictionnaire des grands hommes de la Révolution, » dédiée à l'illustre fille de Necker par la rancune d'un soupirant honteusement évincé.

Les Apôtres, excellents catholiques, ne pardonnèrent jamais leur patriotisme aux prêtres qui acceptèrent la constitution civile du clergé. On peut juger de leur orthodoxie farouche par cette « *Criée de foire.* »

« Veut-on des mitres acheter?
Au diable il faut se présenter.
. . . . . .
« Le prix n'en est pas alarmant.
On les a pour un faux serment,
En lui livrant son âme,
Oh bien!
Et son honneur au blâme,
Vous m'entendez bien

(1) X, nº 292.

« Il ne faut qu'abjurer son roi,
Jésus-Christ, l'Église et sa foi.
Avec un peu de zèle
Oh bien !
Pour la Charte nouvelle,
Vous m'entendez bien !

« Dans peu, plus d'un de nos Judas
Ira se pendre, et dans ce cas,
Consolez-vous, de grâce.
Oh bien !
On vous promet la place,
Vous m'entendez bien !

« Grimauds, pelés, rustres, galeux,
Ignorants, ribauds, crapuleux,
Jusqu'au pauvre Grégoire
Oh bien !
Chacun peut faire foire,
Vous m'entendez bien ! » (1)

Quand Gobel fut nommé évêque constitutionnel de Paris, les royalistes lui souhaitèrent la bienvenue :

« Prêtres apostats, vos parjures
Mériteraient mille tortures,
Et vous osez paraître encor,
Vils adorateurs du veau d'or.

(1) IX, n° 252.

Faute d'évêques canoniques,
Ces lâches intrus schismatiques
S'entredonnent l'épiscopat :
Asinus asinum fricat ! » (1)

Aucun des nouveaux évêques ne trouva grâce devant les Apôtres. L'abbé Grégoire, (2) représentant du clergé de Lorraine, qui joignait à la foi d'un Saint Paul l'esprit tolérant et la vaste intelligence d'un Condorcet, fut aussi maltraité que l'impur Talleyrand. Il avait demandé qu'on rendit aux juifs leurs droits civils et politiques ; quelques jours plus tard, ayant protesté de son attachement au Christianisme, il fut chansonné ainsi dans *les Actes* :

« Le sot abbé Grégoire,
Qui se croit de l'esprit,
Veut partager la gloire
De défendre le Christ,
Lui qui naguère au Christ se montra peu fidèle ;
Car s'avouer l'associé
De ceux qui l'ont crucifié,
Autant tenir l'échelle ! » (3)

Dans la suite, Grégoire fut nommé président de l'Assemblée. Nouvelle chanson.

(1) IX, n° 246.

(2) Henri Grégoire, né en 1750, à Vého, près de Lunéville, était curé d'Embermesnil, en Lorraine, quand éclata la Révolution.

(3) II, n° 43.

« Vive Grégoire !
Qui du Sénat constituant
Par un scrutin épuratoire
Vient d'être nommé président.
Vive Grégoire !

« De l'Islamisme
Il ne témoigne aucun mépris,
Et tel est son tolérantisme,
Qu'il embrasserait les houris
De l'Islamisme.

« Faut-il le dire ?
Il est plus tolérant encore,
Et pour combler sa tirelire,
Il encenserait le veau d'or.
Faut-il le dire ? » (1)

Pour servir de commentaire à ces insultes, deux mots sur la vie de Grégoire.

Envoyé à la Convention, il demanda le premier la suppression de la royauté et la proclamation de la République ; absent par congé pendant le procès de Louis XVI, il adhéra hautement par une lettre officielle à la sentence qui punissait un roi traître à son pays, et complice de l'étranger ; il organisa l'instruction publique, et fit décréter l'abolition de l'esclavage des noirs ; sous le Directoire, il repré-

(1) VIII, n° 221.

senta dignement, au conseil des Cinq-Cents, le génie de la Convention ; sous l'Empire, réfugié au Sénat, il protesta pendant dix ans contre le despotisme de Bonaparte, et vota le premier sa déchéance en 1814 ; en 1819 il fut élu membre de la Chambre des députés par les républicains de l'Isère, et les corrompus de la Restauration lui firent le suprême honneur de l'expulser comme *indigne*. Il passa les dernières années de sa vie dans une retraite studieuse, et en 1831, il mourut avec le calme d'un stoïcien, heureux d'avoir pu consacrer une longue vie à la cause du devoir et de la liberté. L'archevêque de Paris, M. de Quélen, ne voulut pas donner l'extrême-onction à Henri Grégoire, et défendit d'ensevelir le régicide en terre sainte, parce qu'il avait refusé de renier son glorieux passé, et de rétracter son serment civique de 1790. Vingt mille citoyens accompagnèrent le conventionnel à sa dernière demeure.

Quelques années plus tard, Talleyrand, qui avait débuté comme Grégoire aux Etats-Généraux, mourait muni des sacrements de l'Eglise et du mépris des honnêtes gens.

CHAPITRE VIII.

Target, père de la Constitution. — Journaux et Journalistes.

Target, avocat, représentant et académicien. — Entre deux selles. — Un poëme épique : *la Targetade.* — L'accouchement de Target. — Les « Équipées de Targinette. » — Target au procès de Louis XVI. — La presse révolutionnaire. — Consigne d'un portier bien pensant. — Extraits du *Petit dictionnaire des grands Hommes,* de Rivarol. — Le peuple et la presse royaliste. — Un auto-da-fé. — Complainte d'un colporteur de journaux. — On n'est jamais mieux loué que par soi-même. — Les trois *Amis du Roi.* — Confraternité des écrivains royalistes.

Target, (1) un des premiers avocats du barreau de Paris, membre de l'Académie française (depuis 1785) et député aux États-Généraux, siégea au côté gauche de l'Assemblée. Ses aspirations politiques n'allaient pas au-delà d'une royauté parlementaire, à la mode anglaise. Cependant le parti de la cour le combattit vivement. Rivarol, dans son *Diction-*

(1) Target, né à Paris, en 1733, fut nommé membre de la Cour de Cassation en 1798, et mourut en 1806.

naire des grands hommes, disait de lui, au début des États-Généraux : « Cet habile législateur a constamment prêté le flanc à tous les ridicules, afin de gouverner plus à son aise, et de dégoûter ses semblables de l'autorité. » (1)

Target fut nommé président du comité de constitution, et c'est à ce titre que les Apôtres lui ont fait la guerre, le représentant toujours sur le point d'accoucher de son projet. La Constitution elle-même reçut des royalistes le nom de *Targette*, *Targetine*, *Targinette*.

Les *Actes* donnent d'abord un poëme épique, imité de la *Henriade*, la *Targetade*, qu'ils attribuent à Théroigne de Méricourt.

« Je chante ce lourdaud, président de la France
Et par droit de manége et par droit d'importance,
Qui, par six mois de brigue, instruit à présider,
Servit les factieux, et crut les commander,
Surpassa Chapelier, et Lefranc, et Tonnerre,
Et fut des enragés la trompette et le père.
. . . . . .
. . . . . .
Ce n'était plus Target, charmant son auditoire,
Dès l'enfance au barreau connu par sa mémoire;
Tel braille au second rang qui s'enroue premier;
Il devint plat sonneur d'illustre basochier. » (2)

(1) *Petit dictionnaire des grands hommes de la Révolution*, par un citoyen actif, ci-devant rien. — Au Palais-Royal, de l'imprimerie Nationale. (1790). — Page 104.

(2) II, n° 32.

Plus loin, les Apôtres se font adresser par un compère l'épigramme suivante :

« Eh! de grâce, Messieurs les épigrammatistes,
Poètes, conteurs et feuillistes,
Laissez en paix Target, il ira bien sans vous
Prendre sa place au temple de mémoire.
Oui, Messieurs, vous pouvez m'en croire,
Lui-même, contre lui, fera plus que vous tous. » (1)

Et raillant l'universalité des connaissances de leur adversaire, à la fois président de la Constituante et académicien, ils racontent comment Target se trouva un jour... entre deux selles.

« Dans le fauteuil académique,
Monsieur Target dogmatisait ;
Dans le fauteuil patriotique,
Monsieur Target prophétisait ;
Entre les deux est chû le bon Apôtre,
Or, voici comme advint le cas :
Le bon goût tire l'un, le bons sens tire l'autre,
Voilà Monsieur Target à bas. »

La Constitution, longuement et péniblement élaborée, fut enfin présentée à l'Assemblée en février 1791. Le frontispice de la version septième des *Actes*, représente l'accouchement de Target, et l'introduc-

(1) II, n° 47.

tion de ce volume donne un plaisant récit de cet événement.

Le 4 février, les amis du président le voient pâlir au milieu de la séance, les douleurs de l'enfantement l'ont saisi ; les six secrétaires le portent sur un matelas au pied de la tribune. Le fœtus ardemment désiré aura 48,000 paires de bras et de jambes (autant que de citoyens actifs), 83 yeux (un par département), et deux têtes (le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif du roi). Siéyès, Thouret, Chapelier, membres du comité « qui ont beaucoup travaillé à faire cet enfant » sont les plus empressés autour du patient. Ils affirment que Mlle Constitution sera une fort jolie fille, et se montrent seulement un peu embarrassés de la seconde tête (la monarchie héréditaire). Les parlementaires proposent de la laisser mourir de faim, mais les chirurgiens consultants « reçus aux écoles de chirurgie du 6 octobre 1789 » prétendent qu'il sera plus simple de la couper.

D'Aiguillon, sage-femme très-sémillante sous son casaquin d'indienne, se tient prêt à introduire le forceps. Talleyrand invoque le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ; Malouet joue de l'harmonica pour calmer les nerfs de l'accouchée. Mathieu de Montmorency veut adresser un discours au peuple, il ne peut prononcer que des paroles entrecoupées. Son maître, l'abbé Siéyès prend alors un soufflet, le place « à l'antipode de la bouche du petit Ma-

thieu, » et ce jeune souverain prononce une fort belle harangue tout d'une haleine. Cette poétique image nous montre que l'on considérait Siéyès comme l'inspirateur du jeune transfuge de l'aristocratie.

Target se démène, hurle, aboie. Le baron Menou s'écrie ; « Français, votre bonheur est encore dans le ventre de monseigneur Target, mais il va en sortir. Jurons de maintenir ce grand œuvre, et de lui être à jamais fidèles ! » Tous les assistants jurent à l'envi.

Les dames patriotes descendent des tribunes en se faisant la courte échelle pour venir « taper sur le ventre à maître Target. » Mme de Staël, Mme d'Escars, Mlle Théroigne (de Méricourt), Dondon Picot (Mme Charles de Lameth), et Dondinette (Mme d'Aiguillon), se réunissent aux citoyens actifs. Mme de Staël fait aux députés des agaceries charmantes. « Regardez comme je suis jolie !... Voyez ma jambe, M. le curé, dit-elle à l'abbé Fauchet; ah! vous regardez ma gorge, petit fripon ! »

Guillotin profite de l'occasion pour vanter son « ingénieux coupe-tête patriotique. » Tout le monde admire la philanthropique invention. Barnave seul trouve que la guillotine ne fait pas couler assez de sang.

Après cinq heures de convulsions, Target fait un suprême effort. La Constitution est-elle enfin venue au monde ! (Nous passons des détails aussi mal-

propres que mal odorants). Non ; — les douleurs de Target viennent simplement d'une colique : « le moment du bonheur de la France n'est pas encore arrivé. »

Les Apôtres enterrent Target pour avoir le plaisir de le faire ressusciter. Un des fidèles de la Démocratie Royale, se promenant dans le jardin du Luxembourg, voit au milieu d'une aurore boréale, sur le dôme du Panthéon, apparaître un petit homme à la grosse tête, aux yeux de travers : c'est le bienheureux Target. Seulement le gros ventre du père de la Constitution a disparu ; on ne voit plus à la place qu'une peau pendante et flasque comme le tablier de cuir d'un sapeur. Les sages-femmes nationales l'ont mal soigné. Le génie de la Révolution voltige autour du grand homme, et lui introduit la trompette de la renommée à l'endroit que M. de Pourceaugnac défendait si énergiquement contre les entreprises des matassins. Le génie s'écrie : « A genoux, citoyens, adorez la civique trompette !...

« C'est elle qui, dans leurs écrits,
Inspire la chaleur divine
A ces cent mille beaux esprits
Qui n'étaient rien dans l'origine.
. . . . . .
Et cette sublime trompette
Inspire encor Monsieur Marat,
Messieurs Prudhomme et de Villette,
Messieurs Noël, Carra, Garat,

Et tous ces graves personnages,
Apôtres de la liberté,
Qui, dans leurs sublimes ouvrages
Rappellent à leur dignité
Les nations abâtardies,
En leur prêchant la cruauté,
Le pillage et les incendies. » (1)

Le roi accepte la Constitution, fille de Target, mais il la laisse à l'Assemblée, ne tenant pas à l'emmener dans ses appartements. Les Apôtres célèbrent les *Équipées de Targinette*, dans un pot-pourri national, sur des airs de vaudeville.

Un député arrive et, séduit par ses charmes, lui déclare sa flamme. Targinette, bonne fille, ne sait rien refuser, et voilà la Constitution violée — à l'amiable — une première fois. D'autres membres du souverain se présentent; elle ne s'arrête pas en si beau chemin, et ses aventures galantes rappellent à s'y méprendre celles d'Alaciel, la chaste fiancée du roi de Garbe. Les couplets sont gais et spirituels, malheureusement leur incomparable obscénité nous empêche d'en citer un seul. Les Apôtres témoignent par de cyniques allusions la colère que leur inspire la Constitution de 1791.

Qu'auraient-ils dit, s'ils avaient pu prévoir que deux ans plus tard le père de la Constitution refuserait de plaider la cause de Louis XVI ! On sait que

(1) X, nº 284.

Target n'accepta pas la mission de défendre le ci-devant roi, oubliant qu'un avocat manque au devoir professionnel s'il refuse le secours de sa parole à un accusé, cet accusé serait-il le dernier des hommes.

Target, que son parlementarisme devait rendre indulgent pour les crimes des rois, eût pu demander, pour le complice de Brunswick et de Condé, le bénéfice des circonstances atténuantes. La peur de se compromettre lui dicta seule son refus, car on ne peut pas croire aux scrupules de conscience d'un avocat qui, dans sa longue carrière, avait essayé bien des fois certainement d'arracher à la vindicte publique des hommes tout aussi coupables que Louis XVI.

Nous venons de citer un fragment du discours en vers contre la presse révolutionnaire, prononcé par le génie de Target. Nous terminerons ce chapitre par quelques épigrammes des Apôtres sur le même sujet.

Un rédacteur des *Actes*, rentrant chez lui pour travailler, recommande à son portier d'arrêter au passage et de conserver précieusement dans sa loge, toutes les feuilles patriotiques dont le nom suit :

« Viens ça, portier, viens, que je te désigne
Tous les journaux, les cent papiers divers
Qu'entre tes mains aujourd'hui je consigne.
Tu retiendras et le disert *Garat*
Et son héros, le sage *Robespierre*,

Le doux *Camille*, et le tendre *Marat*
La *Sentinelle* à la voix forte et fière,
Le *Point du jour* qui vient midi sonnant,
Le *Postillon*, qu'on apporte en courant,
Le *Moniteur* à la marche plus lente,
De l'Assemblée image très-parlante,
Et son rival, l'élégant *Biauzat*,
Qui narre tout en très-bon auvergnat,
Et le journal si plein de bonhommie
De *Mirabeau*, *Clavière* et Compagnie,
Et mons *Prudhomme* en arguments si fort,
Mercier enfin, et *La Harpe* et *Champfort*,
Mercier, *Champfort*, et *La Harpe* et *Prudhomme*,
Grands écrivains que tout Paris renomme,
Champfort, *Prudhomme* et *La Harpe*, et *Mercier*,
Vous passerez le jour chez mon portier... » (1)

Nous ne pouvons résister au plaisir de compléter ce tableau de la presse libérale, par quelques citations tirées du *Petit Dictionnaire des grands Hommes*. Voici ce que Rivarol dit par exemple de Prudhomme, ou plutôt de Loustallot, dans ce recueil étincelant d'esprit et de malice.

(1) IV, nº 118. — Garat rédigeait le *Journal de Paris*; Robespierre, le *Défenseur de la Constitution*; Camille Desmoulins, les *Révolutions de France et de Brabant*; Marat, l'*Ami du Peuple*; Louvet, la *Sentinelle*; Barère, le *Point du jour*; Rabaud Saint-Étienne, le *Moniteur*; Mirabeau et Clavière, le *Courrier de Provence*; Prudhomme, avec Élysée Loustallot d'abord, ensuite avec Sylvain Maréchal, les *Révolutions de Paris*; Mercier et Carra, les *Annales patriotiques*; La Harpe, le *Modérateur*; etc., etc.

« Sous le titre modeste de « *Révolution de Paris* », il fait un tableau immense et continuel de tous les crimes qui peuvent se faire, et de tous les meurtres qui se font. Il désigne et proscrit toujours quelques têtes coupables, et entretient le peuple dans sa juste vengeance. Pour qu'un simple journal opère un si grand effet, il faut que son style se ressente de son intention, et qu'il devienne le charme du lecteur le plus barbare. Voilà le plus grand art du rédacteur. Il sait peut-être qu'il fait horreur à l'homme de goût, mais l'assassin le lit tranquillement, et c'est tout ce qu'il demande. » (1)

Le collaborateur de Peltier, consacre dans son *Petit Dictionnaire*, un long article à son redoutable confrère le procureur général de la Lanterne : « Camille Desmoulins, dit-il, est l'orateur chéri de la nation parisienne; c'est dans la rue qu'il s'est établi avec son éloquence, et il a tous les passants pour admirateurs. Avec trois mots savants, *nation*, *lanterne* et *aristocrate*, il a su se mettre à la portée de l'honnête garçon boucher, de la modeste poissarde, et de tous ces nouveaux lecteurs qu'a enfanté la Révolution. Il faut de telles plumes pour conduire le peuple et l'accoutumer à avoir des idées..... M. Desmoulins entretient l'énergie des Français avec ses feuilles. Il tient, pour ainsi dire, leur vengeance

(1) Page 93.

en haleine, et il ne paraît pas un de ses numéros qu'il n'y ait quelque part du sang de répandu. » (1)

Rivarol compare à Camille le rédacteur des *Annales patriotiques*, Carra. Le parallèle est curieux :

« Carra, aboyeur patriote, avec sa feuille va sonnant la liberté dans toutes les oreilles qu'il rencontre. C'est lui qui, par la rudesse de son style, a le plus approché de Camille Desmoulins ; celui-ci ne l'a emporté que de quelques injures, et le lendemain d'un meurtre, le numéro de Carra est aussi gai que le sien. » (2)

L'esprit fait pardonner bien des choses, mais il fallait que Rivarol, le scandaleux rédacteur des *Actes des Apôtres*, fut doué d'une certaine dose de cynisme pour oser reprocher leur violence et leur grossièreté à Carra, à Camille Desmoulins et à Elysée Loustallot.

Cependant les *Actes des Apôtres*, l'*Ami du roi*, et le *Journal général de la Cour et de la Ville*, exaspérèrent à tel point le peuple par leurs injures et leurs calomnies, qu'au commencement de l'hiver de 1790 on brûla, au Palais-Royal, une charretée de ces feuilles réactionnaires. Les Apôtres publièrent, pour se venger, l'arrêt suivant, émané du procureur général de la Lanterne :

(1) Pages 19, 20, 21.
(2) Page 22.

« De par le peuple, l'on condamne
Royou, Mallet, Montjoye et le Petit Gautier,
Et le grand Apôtre Peltier
Et Monsieur l'abbé Sabatier.
Tous les six convaincus d'avoir, dans leur métier,
Vilipendé le démocrane
A se voir promener, chacun dans son quartier,
La queue en main, montés sur l'*Ane*
Desmoulins, greffier. » (1)

Voici une chanson de colporteur, dédiée à « la plus jolie des marchandes libraires du Palais-Royal. » C'est une revue de la presse parisienne, d'où nous extrayons quelques couplets.

« A tous nos habits bleus (2)
Il présente Prudhomme,
Ou bien s'il aime mieux,
Camille qu'on renomme,
Ou Messieurs Carra,
Noël, et cætera,
Pour n'en point nommer d'autre,
Si d'un air timide et discret
A lui s'offre un petit collet (3)
Il lui glisse dans le secret
Les *Actes des Apôtres.*

(1) VII, nº 203.
(2) Gardes nationaux.
(3) Un abbé.

Du pauvre abbé Fauchet
L'élégant bavardage (1)
A deux sous le paquet
Se voit en étalage,
  Au prix le plus bas
  On ne trouve pas
Souvent à s'en défaire;
On vend au poids ses visions,
Prenez, *dans mille occasions*
Ce livre est nécessaire. »

Les Apôtres n'aiment pas Fauchet, le noble défenseur du Christ et de la Liberté, nommé depuis évêque constitutionnel du Calvados : ils le comparent à Hébert.

« Au moins dans ce qu'il fait
Duchêne est énergique,
Mais notre abbé Fauchet
Il n'est qu'amphigourique.
L'un dit fortement
Les choses qu'il sent,
Sa diction est claire;
L'autre vous fait le mielleux,
Dit les mots d'un ton précieux,
Père Duchêne, ah ! j'aime mieux
  Ta civique colère. »

Qui se ressemble s'assemble, dit le proverbe. Les Apôtres n'attaquent pas Hébert, qui les égale en

(1) *La Bouche de fer.*

violence, mais sait rester convenable pourtant, et surtout plus moral.

L'auteur de la chanson finit en recommandant chaudement son journal, ses collaborateurs, et ses amis.

« Parmi les bons Français,
Il faut compter Bergasse ;
Foucault et Cazalès,
Y trouvent aussi place,
Clermont, Tollendal,
Malouet, Bonnal (1)
Voilà ce qu'il faut lire
Pleins d'honneur et de probité
Ces hommes avec fermeté
Savent dire la vérité
A ce peuple en délire. » (2)

Enfin, nous trouvons dans les *Actes*, un morceau qui n'est pas une épigramme. Peltier et ses collaborateurs se tressent des couronnes civiques, sachant bien que l'on n'est jamais mieux loué que par soi-même. Cette précaution n'était pas inutile, car les journalistes de la cour se traitaient assez souvent entre eux de Turc à More.

Un exemple : trois journaux de même couleur paraissaient sous le nom de l'*Ami du Roi*, rédigés l'un par l'abbé Royou, l'autre par Montjoye, le troisième

(1) Bonald, l'émule de Joseph de Maistre.
(2) VIII, nº 229.

par le libraire Crapart. Royou dit de son collègue : « Un imposteur nommé Montjoye... » Montjoye riposte : « Un scélérat nommé Royou... » Et Crapart, arrivant comme un troisième larron pour saisir le titre du journal, met les deux adversaires d'accord en publiant un prospectus qui commence par ces mots : « Deux brigands, l'abbé Royou et Montjoye... »

O touchante confraternité des écrivains royalistes !

CHAPITRE IX.

Théroigne de Méricourt et l'heureux Populus.

La belle Liégeoise. — Son caractère, son rôle dans la Révolution française, et ses malheurs. — Le représentant Populus. — Les soirées de l'hôtel de Grenoble. — Une parodie du *Cid*. — Détails scabreux sur la santé de Populus. — Théroigne en Angleterre : lamentations de la nouvelle Ariane. — Mariage de Théroigne ; grande fête nationale à Suresnes ; les invités : Danton, Brissot, Robespierre, etc. — La Contre-Révolution en Brabant. — Théroigne arrêtée par les impériaux. — Les Apôtres se hâtent trop de célébrer son supplice. — Retour de la belle Liégeoise ; sa vengeance.

Les hasards d'une existence romanesque avaient conduit à Paris, en 1789, la fille d'un riche fermier des environs de Liége, Théroigne de Méricourt (1). Les écrivains royalistes la représentèrent comme une vulgaire fille publique, et les auteurs indépen-

(1) Anne-Josèphe Terwagne, plus connue sous le nom de Théroigne de Méricourt, la *Belle Liégeoise*, naquit le 13 août 1761 à Marcourt, en Luxembourg. Dans un de leurs numéros, les Apôtres la font descendre de la noble famille des comtes de Thérouanne. (VI, nº 189.)

dants ont trop facilement accepté cette opinion sans la contrôler. Victime de la société corrompue de son temps, et jetée par le crime d'un séducteur (un baron allemand) en dehors de la vie de famille, avant d'en connaître les joies pures et douces, Théroigne adopta avec ardeur les idées nouvelles, se passionna pour la cause de l'affranchissement, et acquit sur la foule une influence considérable, grâce à sa beauté, à son éloquence et à son énergie. Cette prétendue courtisane se plaisait dans la société des hommes les plus purs et les plus austères de l'époque, les Siéyès, les Pétion, les Romme; et un jour qu'elle entrait aux Cordeliers, Camille Desmoulins put dire sans la moindre ironie : « Voici la reine de Saba qui vient visiter les Salomons des districts. » La pauvre Théroigne, malgré la flétrissure de son passé, appartenait à cette race de femmes d'élite qui produisit Aspasie de Milet, la confidente de Socrate et de Périclès, et Læena, la maîtresse héroïque d'Harmodius. Si elle avait eu le bonheur de naître dans la classe privilégiée, et de recevoir les inappréciables bienfaits de l'instruction, elle eût été la digne compagne de Mme Roland et de Mme de Staël. Elle aima autant que ces femmes illustres la justice et la liberté, et plus qu'elles encore, expia cruellement ce grand amour. Fouettée sur la terrasse des Tuileries, en 1793, elle perdit la raison à la suite de ce barbare traitement : la destinée ne lui

épargna l'échafaud et l'exil que pour la faire lentement mourir au fond d'un ignoble cabanon de la Salpêtrière, le 9 juin 1817.

Les Apôtres exploitèrent la position équivoque de Théroigne, et ses aventures leur inspirèrent un grand nombre d'articles quelquefois spirituels, le plus souvent inconvenants. Par une allusion assez grossière au nombre des prétendus adorateurs de « l'amazone démocratique, » ils lui donnèrent pour amant un personnage fantastique, le représentant *Populus*, au grand déplaisir de Popule, député de Bourg-en-Bresse, que le public s'obstinait à reconnaître sous ce pseudonyme latin.

Nous passerons rapidement en revue les articles des *Actes* qui se rapportent à ce sujet scabreux, en citant les passages les plus caractéristiques.

« L'épouse du souverain moderne » logeait à l'hôtel de Grenoble, rue du Bouloy, et y recevait un groupe assez considérable de membres de l'Assemblée. « C'est là, dit Champcenetz, que sous le charme de sa figure et de ses grâces féminines, et plus que tout cela, de son ardent amour de la liberté, la Circé du parti, la muse de la Démocratie, inspire ses adeptes. C'est Vénus donnant des leçons de droit public, sa société est un lycée; ses principes sont ceux du Portique; elle aurait au besoin ceux des *Arcades*. (Allusion transparente aux arcades du Palais-Royal, fréquentées par les filles pu-

bliques). L'hôtel de Grenoble est devenu le point central des grands intérêts de la France régénérée (1). »

C'est à l'hôtel de Grenoble que les Apôtres placent la scène d'un drame national, en vers « civiques, » intitulé : *Théroigne et Populus ou le triomphe de la Démocratie.* La scène III du premier acte est une plaisante parodie du *Cid*. Populus, heureux amant de sa Chimène, est jaloux de Mirabeau, et le provoque dans les termes suivants :

POPULUS.

« A moi, comte, deux mots.

MIRABEAU.

— Parle.

POPULUS.

— Ote-moi d'un doute,
Connais-tu Populus ?

MIRABEAU.

— Oui.

POPULUS.

— Parlons bas, écoute.
Me crois-tu de tournure à devenir cocu ?
Le souffrirais-je en paix, dis-moi, le penses-tu ?

MIRABEAU.

— Peut-être.

(1) I, n° 6.

POPULUS.

— Un pistolet qu'assez souvent je porte
Le crois-tu donc rouillé ? Réponds-moi.

MIRABEAU.

— Que m'importe ?

POPULUS.

— Il pourra mettre obstacle à tes galants projets
A quatre pas d'ici...

MIRABEAU.

— Je ne me bats jamais
Mais pour faire éclater ta valeur meurtrière,
Populus, de grand cœur, je te livre mon frère. » (1)

Au second acte, monologue de Théroigne :

« O destins fortunés, triomphes glorieux,
Vingt sénateurs par jour remplissant tous mes vœux,
S'en viennent à mes pieds d'une flamme immortelle
Présenter à l'amour une offrande nouvelle ! »

Mirabeau entre et déclare son amour :

« Des vertus du Sénat émule généreuse,
De la belle Le Jay rivale trop heureuse (2)
Un moderne Brutus, le plus grand des humains,
Mets son cœur à vos pieds, son sceptre dans vos mains. »

(1) II, nº 38.
(2) Voir notre chapitre III.

Populus vient interrompre une conversation de Mirabeau avec son confident Barnave ; il croit voir deux rivaux, et s'écrie :

« Couple adroit et féroce, il suffit de mon bras
Pour punir à l'instant vos lâches attentats,

(Il tire son épée, son écritoire, la carte de son département, ou toute autre arme offensive).

Je vous plonge tous deux dans la nuit éternelle
Et vous défie ensemble à pied comme à cheval,
En femme, en Député...

BARNAVE (*reculant*).

— Lui seul est ton rival
Je ne puis...

MIRABEAU (*effrayé*).

— Il connaît le serment qui me lie,
Je ne me battrais pas, même pour la patrie. » (1)

Ce dernier vers est cruel. Nous passerons sous silence la fin de cette tragédie burlesque, ainsi que certaines lettres de Théroigne aux Apôtres, remplies d'allusions graveleuses. L'une de ces lettres est adressée à l'abbé Noël, rédacteur de la *Chronique de Paris*. Le post-scriptum est curieux :

« Adieu, aimable abbé, je vous attends dans la semaine. M. Populus n'y sera pas. Ne m'écrivez plus de billets galants, vous me forcez à quitter

(1) II. nº 48.

l'ordre et le style du jour, ce que je ne fais jamais sans avoir des vapeurs (1). »

Plus loin, les *Actes* publient les bans du marquis de Saint-Hurugues et de « Madelon-Friquet-Dulcinée-Théroigne de Mère-y-court (2). » Voilà donc Populus supplanté dans le cœur de la Dulcinée : une note des Apôtres donne les motifs de cette infidélité.

« Tout le monde sait que notre illustre amie avait résolu de conclure son mariage avec M. Populus, mais elle en a été empêchée par les conjectures délicates dans lesquelles ce douze-centième de souverain s'est trouvé. Nous reviendrons sur les causes et la nature de cet accident. Il suffit aujourd'hui à notre consolation d'annoncer que c'est la suite de la perfidie des ennemies de la Révolution ; que les pilules de Belloste commencent à être employées avec succès, et que... » Les détails pathologiques qui suivent ne peuvent se donner qu'en latin.

Théroigne de Méricourt visita Londres au commencement de 1791. Les Apôtres lui font chanter une romance sentimentale devant des Anglais qui vont à Paris pour assister aux séances de l'Assemblée constituante.

« Ah ! d'une femme désolée
Daignez soulager le tourment,

(1) III, nº 71.
(2) IV, nº 98.

Loin de ses fidèles amants
Séans à l'auguste Assemblée,
Elle languit, sèche sur pied.
De son état prenez pitié.

Quand vous verrez à la tribune
Monter majestueusement
Un homme au regard *innocent*,
D'une figure peu commune,
C'est Mirabeau, rendez-le-moi,
Je suis sa reine, il est mon roi.

Elle leur recommande successivement ses amis Barnave, Target, Populus, etc., etc.

Oh ! rendez-vous à mes instances,
Voyez ces grands hommes du jour,
Peignez-leur bien tout mon amour,
Dites-leur toutes mes souffrances,
De mon état prenez pitié,
Car loin d'eux je sèche sur pied. »

L'union si bien assortie de Théroigne avec le marquis de Sainte-Hurugues, n'a pas abouti ; Populus a recouvré la santé, grâce aux pilules de Belloste, et les Apôtres tiennent à établir définitivement leur protégée. Ils publient un « grand récit du mariage national célébré au village de Suresne, près Paris, entre Mgr Populus et Dlle Théroigne de Mère-y-court, l'an deuxième de la Constitution. »

Ce « grand récit » est une fantaisie des plus comiques, dans laquelle tous les partisans de la Révolution sont couverts de ridicule. Danton,

« le petit-maître Danton, ce mignon dont la figure efféminée fait tourner la tête à toutes les femmes, le huit fois président des Cordeliers Danton, » aspirait, lui aussi, à la main de l'amazone populaire, mais une plus haute destinée était réservée à Théroigne, elle devait faire le bonheur du souverain Populus. Le jour du mariage est annoncé par soixante décharges d'artillerie dans les soixante districts de Paris. Tous les députés du côté gauche viennent à Suresnes, pour rehausser par leur présence l'éclat de la cérémonie. Un curé patriote donne la bénédiction nuptiale : « Allez, couple heureux, dit-il aux jeunes époux, couple constitutionnel, allez jouir de cette félicité que nos imbéciles aïeux n'ont jamais connue. Recevez, illustre membre du Tout souverain, recevez des mains citoyennes de l'active Hébé cette fleur si rare, cette rose municipale, cet œillet organisé par la main de la Constitution, cette tulipe nationale, sur laquelle nul pouvoir exécutif n'a jamais porté ses mains ministérielles. »

Les invités se pressent autour de la table du festin. Robespierre dit des couplets galants de sa façon ; une fête champêtre s'organise, deux cent bergères dansent un ballet, des naïades présentent aux époux des rubans tricolores. Tout à coup Brissot, membre du Comité des recherches, se précipite dans la salle, couvert de poussière, ruisselant de sueur.

Il dénonce un complot royaliste qui doit porter la désolation au milieu de la fête patriotique. Tous pâlissent. Danton demande qu'on visite les caves; Boucher, le poète du *Mois*, exige qu'on pousse plus loin les perquisitions : il rappelle que les Tarquins, voulant jadis renverser la République romaine, mirent un baril de poudre dans les latrines, « pour faire sauter la cervelle au Capitole. » Robespierre ranime les courages chancelants; les invités se déclarent en permanence. Un cliquetis de casseroles et d'assiettes cassées retentissant dans les cuisines, fait frémir la compagnie. Sont-ce déjà les baïonnettes étrangères? Le député d'Arras cherche partout un drapeau rouge pour proclamer la loi martiale. Peine inutile, le drapeau a servi à envelopper un jambon. Robespierre se précipite armé d'une broche, sur un âne qui broute paisiblement; il croit voir un escadron de cavalerie allemande. L'âne, d'une forte ruade, porte atteinte à l'inviolabilité parlementaire. Le tumulte est indescriptible; la chaste Théroigne s'enfuit épouvantée, abandonnant l'infortuné Populus, qui se console bientôt, et inscrit sur une colonne de marbre, ce quatrain peu galant :

« J'aimais Théroigne et j'ai perdu son cœur,
Pendant trois jours mon âme en fut émue,
Mais à la fin jugeant mieux mon malheur,
Je vis que ce n'était qu'une fille perdue. » (1)

(1) IV, nº 110.

Les Pays-Bas et le Brabant profitèrent de la Révolution française pour se soulever contre l'odieuse tyrannie de l'Autriche. Mais Léopold II fit rentrer pour quelque temps encore ces provinces sous la domination impériale, aux applaudissements des royalistes, qui voyaient avec plaisir les troupes autrichiennes camper sur la frontière de France.

Suleau, toujours et en tous pays dévoué à la cause monarchique, alla même publier à Bruxelles une feuille absolutiste, le *Tocsin des Rois*, qui fit le plus grand mal à la cause révolutionnaire et nationale. Théroigne de Méricourt se rendit à Liége, de son côté, pour exciter le courage de ses compatriotes et partager leurs périls. Elle fut arrêtée par les impériaux, qui l'accusaient d'avoir, au 6 octobre, outragé Marie-Antoinette, sœur de Léopold II ; ils la conduisirent à Vienne pour la juger. On dit même à Paris, qu'elle avait été pendue par les émigrés. Les Apôtres manifestèrent leur satisfaction par une complainte d'un goût exquis.

« Écoutez, grande nation,
Et prêtez grande attention :
La demoiselle Théroigne
Vient d'attraper un coup de peigne
Qui défrise ses grands projets,
Hélas ! c'étaient de grands forfaits !

Au libre pays de Fribourg
La donzelle faisait un tour ;

Voilà que deux aristocrates
Voulant épanouir leurs rates
Lui mettent la main au collet :
La voilà prise au trébuchet.

La drôlesse, dans ce moment
Leur dit : Messieurs, probablement
Vous voulez un certain service,
Laissez-moi quitter ma pelisse. —
Non, lui dit-on, trève d'amour,
Vous serez pendue haut et court.

Et tandis que nous devisons
Avec nos petites chansons,
Autour du cou de la donzelle,
Un bourreau tourne une ficelle.
Pleurez, malheureux Populus,
Car votre maîtresse n'est plus. » (1)

Les royalistes chantaient trop tôt victoire. Théroigne fut relâchée faute de preuves. Quelques mois plus tard, elle devait faire chèrement payer à Suleau ses plaisanteries indécentes. La belle liégeoise vengea du même coup, au 10 août, et sa pudeur de femme, et la liberté de son pays (2).

(1) IX, nº 257.
(2) Voir pour la mort de Suleau, notre dernier chapitre.

CHAPITRE X.

La politique du marquis de Bièvre. — Chapelier, Thouret, Condorcet.

Les théoriciens de la monarchie ; le calembour occupe la place d'honneur dans leur polémique.— Menuet de l'appel nominal.— — Les onomatopées de Cochon. — Mirabeau dispensateur des grâces. — Menuet de la Guillotine. — Mlle Gouet et Lasnon. — L'Égalité ; Lanusse, député des Landes, et le ci-devant marquis de Vilette.— Le Poutre, disciple de Conrart. — Mésaventures de Chapelier. — Thouret, ou le chien qui mange le dîner de son maître. — Condorcet. Son portrait. Une ligne de Rivarol. — Mme de Condorcet indignement outragée par les royalistes. — Un extrait du *Journal général*.

La royauté n'est pas seulement une institution despotique, elle est surtout une institution illogique et artificielle. On conçoit à la rigueur qu'un peuple accepte, dans certaines circonstances exceptionnelles, la dictature d'un homme éminent par son intelligence, son courage ou ses vertus ; un gouvernement aristocratique s'explique encore dans un pays où une race conquérante a réduit en servitude

(comme jadis en France) la race autochtone; mais un cerveau bien équilibré s'assimile plus difficilement la notion de monarchie héréditaire. Ce régime rudimentaire avait sa raison d'être dans les temps anté-historiques, quand un *roi* ou chef de famille tenait sous ses ordres un *peuple* (fort peu considérable) de vassaux attachés à la glèbe, prisonniers de guerre pour la plupart, qu'il considérait comme sa propriété et estimait à l'égal de ses troupeaux : d'où l'expression homérique de « pasteur de peuples.» Cet ordre social suranné peut s'imposer par la force à une nation, il peut même se maintenir pendant des siècles, tant que le peuple soigneusement entretenu dans l'ignorance de ses devoirs et de ses droits veut bien travailler et verser son sang pour soutenir le trône qui l'opprime et l'autel qui l'énerve. Mais le jour où la royauté est discutée, elle est perdue, car les principes seuls sont immuables, et la royauté s'appuie sur un intérêt dynastique et non sur un principe. Les royalistes intelligents ne se firent pas d'illusions en 1789. Il n'essayèrent pas de défendre leur cause contre les théoriciens du Tiers-État. Le terrain mouvant du droit prétendu-divin s'effondrait sous leurs pas, aussi ne purent-ils répondre aux raisonnements de Montesquieu, de Rousseau, de Voltaire, de Condorcet, que par les invectives poissardes de Vadé, ou les facéties du marquis de Bièvre.

Croirait-on que les Apôtres se considéraient comme de très-forts politiques, comme des Machiavel au petit pied, lorsqu'ils avaient fait des calembours sur les députés patriotes? On se demande parfois si ces gens-là jouissaient de la plénitude de leur bon sens. Au lieu de discuter les théories révolutionnaires, ils s'amusaient à des farces d'écoliers, ils épiloguaient sur les noms des représentants du Tiers : Bouche, Chapelier, Trou, Cochon, Bandit, Fricot, Sallé, Choux, Perdrix, Lasnon, Barbotin, Lanusse, Fougère, Lapoule, Labeste, etc., etc. Ils donnaient l'appel nominal sur l'air, fort en vogue alors, du « menuet d'Exaudet. » Voici le premier couplet :

« Levassor
Bouche, Trou,
De Lanusse,
Beauharnais, Petit, Muguet,
Rabaud, Dupont, Camus,
Bailly, Roy, Valet, Mestre,
Chapelier.
Beauregard,
Lavenue,
Long, Gilet, Maillot, Bonnet,
Barnave, Leboucher,
Périsse. » (1)

Suivent les noms de plus de cent cinquante dé-

(1) II, nº 34.

putés du côté gauche. Quel aveu d'impuissance dans cette tactique enfantine !

Ailleurs, rendant compte d'une séance de l'Assemblée, les Apôtres font interrompre un député de la droite par Cochon (Cochon de Lapparent, depuis préfet de l'Empire), avec des onomatopées empruntées à la race porcine.

« *M. de Laville de Roux.* — Les conséquences funestes d'un pareil droit (le droit de paix et de guerre) étaient faciles à prévoir...

M. Cochon. — Hon. . hon... hon...

M. de Laville de Roux. — Sans doute, monsieur, c'est aussi ce qui est arrivé. Si, au contraire, on avait laissé au Corps législatif le droit de faire la paix et la guerre...

M. Cochon. — Hon... hon... hon...

M. de Laville de Roux. — J'ai prévu cette objection, mais je crois qu'on y peut répondre.

M. Cochon. — Hon.., hon... hon...

M. de Laville de Roux. — Permettez, permettez. Sans contredit, le pouvoir exécutif, qui représente la nation, au dehors, est placé plus avantageusement pour juger le moment favorable à une guerre. Ainsi donc...

M. Cochon. — Hon... hon... hon...

M. de Laville de Roux. — Ah ! ce que je conclus ? Le voici, etc. »

Dans une tragédie macaronique, Mirabeau ex-

plique à Populus la façon dont il entend faire participer tous ses amis au pouvoir. Chacun aura sa part du gâteau :

« Connaissant leurs désirs, je donne aux plus ardents
Quelques États, et l'or de Londres et d'Orléans.
Je délègue à *Lasnon* l'empire des prairies,
Barnave aura de droit celui des boucheries ;
Muguet aura les fleurs ; au nazillant *Buzot*
Tous les vielleurs du coin payeront un impôt.
Le trop heureux *Bailly* palpera les épices,
Les lapins, de *Clapier*, combleront les délices ;
Collinet des moutons règlera les destins,
Bouillotte aura les jeux et *Grégoire* les vins.
Martinet régnera sur la gent enfantine,
Fricot présidera toujours à ma cuisine.
Le riche *Nourrissart*, le précieux *Roulhac*
Régneront au pays de l'heureux Pourceaugnac.
Bazoche aura le pas sur les clercs de notaire,
Lanusse aura sous lui tous les apothicaires,
Dutrou doit présider aux plus aimables jeux,
Et *Nicodème* aura le royaume des cieux.
Brocheton sur les eaux étendra son empire,
Nos *Curés* pourront tous bien boire et mal écrire,
Et l'enchanteur *Merlin*, par des charmes nouveaux,
Fascinera les yeux sur nos doctes travaux.
Tous les deux étonnés du nœud qui les rassemble
Les rois *Bracq* et *Perdrix* doivent régner ensemble.
Sous lui le roi *Target* aura tous les ballons ;
Lameth doit aux couvents guider nos escadrons.
Ce que *Bouche* et *Lanusse* auront de disponible
A *Cochon* purement doit être reversible.

Au vertueux *Bandit* je donne les forêts,
Et quand suivant le cours de mes vastes projets,
J'irai dicter des lois dans une autre contrée,
Il représentera ma personne sacrée.
Chassebœuf de Poissy sera le commandant,
Chapelier des Castors sera le président,
La Poule aura les grains, *Colombe* la volée ;
Labeste aura l'esprit de toute l'Assemblée. » (1)

Ce morceau, le plus connu et le plus souvent cité des *Actes des Apôtres*, est un chef-d'œuvre du genre burlesque. Mais ce n'est pas avec des calembours qu'on relève la Bastille.

Le savant docteur Guillotin, membre de l'Assemblée, inventeur de l'instrument de supplice qui porte son nom, et qui, en attendant l'abolition de la peine de mort, a rendu au moins le service de simplifier les exécutions et de supprimer la douleur, voit célébrer sa philanthropique invention par un menuet galant :

(1) II, nº 38. Lasnon était député de Caux (Normandie) ; arnave du Dauphiné; Buzot, d'Evreux; Bailly et Target, de Paris; Collinet et Bazoche, de Bar-le-Duc; Grégoire, de Lorraine; Dutrou et Cochon de Lapparent, du Poitou; Nicodème, de Valenciennes ; Brocheton, de Soissons; Merlin, le célèbre jurisconsulte, de Douai; Lameth, d'Artois ; Lanusse, de Tartas (Landes); Bandit, de Guéret; Chassebœuf, d'Angers, etc., etc. — Champcenetz avait débuté aux *Actes* (I, nº 6) par une lettre en prose qui a servi de modèle à l'auteur de ce morceau.

« Guillotin,
Médecin
Politique,
Imagine un beau matin
Que pendre est inhumain
Et peu patriotique.
Aussitôt
Il lui faut
Un supplice
Qui sans corde ni poteau
Supprime du bourreau
L'office.
Le romain
Guillotin,
Qui s'apprête,
Consulte gens du métier :
Barnave et Chapelier,
Même le coupe-tête,
Et sa main
Fait soudain
La machine
Qui simplement nous tuera
Et que l'on nommera
Guillotine. » (1)

(1) I, nº 10. Les royalistes aimaient assez à célébrer les douceurs de la guillotine. Voici ce que chante une autre feuille du parti de la cour, le *Journal en vaudevilles* :

« C'est un coup que l'on reçoit
Avant qu'on s'en doute.
A peine on s'en aperçoit,
Car on n'y voit goutte.

(*Voir la suite de la note*, p. 164.)

Ce sont les Apôtres qui ont baptisé le nouvel instrument de supplice, adopté seulement un an plus tard. Ils ont prononcé pour la première fois le mot de *guillotine* en novembre 1789. Cette machine avait un grand avantage aux yeux de Champcenetz. « Dorénavant, disait-il, on pourra parler de corde devant tout le monde. »

Certains noms sont désagréables à porter. Les membres du Tiers affligés d'une appellation ridicule et prêtant au jeu de mots l'apprirent à leurs dépens. Ainsi Mlle Gouet, ex-religieuse, rendue à la liberté par le décret qui supprime les vœux monastiques, témoigne sa joie, dans les *Actes*, en chantant cette romance sentimentale :

« Reçois ma reconnaissance,
Aréopage galant.
Tu veux de ma jouissance
Être l'auteur bienfaisant.

Suite de la note p. 163 :

Un certain ressort caché
Tout-à-coup s'étant lâché,
Fais tomber,
Fais sauter,
Fais voler la tête.
C'est bien plus honnête. »

(*Prospectus*)

Cité par Desmoulins, *Révol. de France et de Brabant*, n° 8.

Mais je ne veux Robespierre,
Ni Lameth, ni d'Aiguillon,
Ni Barnave, ni Barère.
Je veux vivre avec *Lasnon !*

« Je n'avais eu, pauvre nonne,
Qu'un Paraclet pour amant,
Un *honorable* en personne
Va soulager mon tourment.
Mais je ne veux Robespierre
Ni Lameth, ni d'Aiguillon,
Ni Barnave, ni Barère,
Je veux vivre avec *Lasnon !* » (1)

La proclamation du principe révolutionnaire de l'Egalité civile et politique de tous les Français permet aux Apôtres de comparer ironiquement les membres de la droite aux membres de la gauche. Le parallèle, on le pense bien, n'est pas flatteur pour ces derniers. Il amène en outre un jeu de mot assez dégoûtant :

« Grâce à nos nouvelles lois,
Nous sommes tous égaux en droits.
Si cette vérité vous touche,
Convenez avec moi qu'en prose comme en vers,
Robespierre est à Boufflers
Comme Lanusse est à Bouche. » (2)

(1) III, n° 74.
(2) III, n° 74

Ce spécimen nous dispense de donner certaines épigrammes indécentes sur le malheureux député des Landes. Les mœurs fort décriées du marquis de Vilette font souvent accoler son nom à celui de Lanusse. L'ordure n'a pas un attrait suffisant pour nous faire reproduire ces ignobles facéties. Citons seulement celle-ci qui est un peu gazée; il s'agit encore de l'Egalité, si odieuse aux royalistes.

« Parmi les systèmes nouveaux
Adoptés chaque jour par l'auguste Diète,
L'Égalité devait plaire à Vilette ;
Du côté qu'il les voit les hommes sont égaux. » (1)

Si les députés qui parlent sont maltraités par les Apôtres, ceux qui restent muets ne peuvent pas échapper davantage à leurs épigrammes. Exemple :

« Le Poûtre, redoutant un funeste accident,
Imite de Conrart le silence prudent,
Il laisse aux plus hardis l'honneur de la carrière
Et regarde le champ assis sur son derrière. » (2).

Cette parodie de Boileau sert d'épigraphe à une correspondance échangée entre Le Poûtre, député de Lille, et sa femme. Ces lettres ne brillent pas précisément par l'esprit. Les Apôtres en sont réduits à se répéter.

(1) V, nº 125.
(2) VIII, nº 224.

Le représentant Chapelier avait été attaqué dans un café par plusieurs gentilshommes qui, abusant de leur nombre et sûrs de l'impunité, le jetèrent par la fenêtre (mars 1790). Les écrivains royalistes célébrèrent pendant huit jours cette grande victoire de l'aristocratie. Voici un de leurs bulletins :

« Chapelier, sans étonnement
Lancé par la fenêtre assez impoliment,
Dans un tas de fange profonde,
Comme un poisson jeté dans l'onde,
Ne s'en porta que mieux ; c'était son élément. » (1)

Le malheureux Chapelier n'avait pas de chance, insulté par les royalistes et roué de coups par dessùs le marché. Mais n'est-il pas singulier de voir les champions de la noblesse française vanter dans toutes leurs feuilles ce fait d'armes digne des beaux temps de la chevalerie ?

Un ami de Chapelier, Thouret (2), avocat au parlement de Rouen et jurisconsulte distingué, embrassa le parti de la Révolution au grand étonnement des royalistes qui croyaient pouvoir compter sur son appui. L'épigramme qu'on va lire témoigne de leur dépit.

(1) III, nº 79.
(2) Né à Pont-l'Évêque en 1746.

« Thouret aux factieux d'abord peu favorable,
Fut tenté d'être homme de bien.
Puis ayant calculé, trouva plus favorable
De se montrer franc anarchien.
Thouret nous rappelle ce chien,
Ainsi que lui Normand peut-être,
Qui dispute un moment à des mâtins hargneux
Le dîner qu'attendait son maître,
Et bientôt le mange avec eux. » (1)

Voilà encore un parlementaire, un homme des plus modérés, sacrifié inutilement aux rancunes royalistes. Lorsqu'un parti est arrivé à ce degré de folie, il inspire à ses adversaires une pitié profonde, et n'a plus qu'à émigrer.

L'illustre Condorcet (2) aimait trop la justice et la liberté, il était trop dévoué à la cause populaire pour ne pas se trouver en butte aux insultes des royalistes. Les Apôtres donnent un singulier portrait du grand philosophe; ce morceau est un pastiche des *Caractères* de Labruyère :

« *Concetdor* est laid, sa laideur est triste et basse;

(1) III, nº 90.

(2) Antoine-Nicolas Caritat, marquis de Condorcet, naquit à Ribemont (Aisne) en 1743. Savant géomètre, philosophe illustre, ami de Voltaire, de Turgot et de Dalembert, il fut élu membre de l'Académie des sciences à 26 ans. Condorcet fut envoyé par les électeurs de Paris à la Législative, et par ceux de l'Aisne à la Convention.

sans un rire sardoniquement niais qui lui échappe quelquefois, ses traits auraient l'immobilité de la pierre. Son geste, son maintien, sa démarche annoncent un homme lent, timide et froid, mais gardez-vous de juger sur ces apparences son esprit, son caractère et son cœur... De toutes les passions, il n'éprouve que la haine; elle le travaille sans relâche; jour et nuit il médite les moyens de la satisfaire; il n'est pas nécessaire, pour l'allumer, d'avoir voulu lui nuire. Il ne pardonnera jamais à Mably sa profondeur, à Buffon son style, à Bailly sa place, et aux hommes sages leur modération. » (1)

On retrouve peu la figure du stoïcien patriote dans ces lignes remplies de fiel. L'auteur du *Petit dictionnaire des grands hommes de la Révolution* avait déjà représenté Condorcet comme « un philosophe qui de tout temps s'est voué à l'intrigue pour le profit de la philosophie.» Ce trait est encore plus faux qu'il n'est piquant. Lorsque Condorcet abandonna le *Journal de Paris* pour rédiger la *Chronique* avec le marquis de Vilette (vers la fin de 1791), les Apôtres lui adressèrent, dans le paroxysme de leur rage, la pièce de vers suivante, la plus violente peut-être et la plus injuste des *Actes* :

(1) V, nº 122.

« Il est chez la canaille excellent gentilhomme,
Honnête homme estimé de tous les scélérats,
Géomètre fameux près de qui ne l'est pas,
Auteur très-instructif pour qui ne sait pas lire,
Écrivain lumineux pour qui ne sait écrire.
Sage administrateur, intègre financier,
Comme le fut toujours son ami Lavoisier (1),
Politique profond dans le goût du bon Bouche,
Chéri des gens de bien comme le fut Cartouche,
Mais n'ayant ses vertus, car il est lâche et bas,
Rampant avec les grands et haut avec les plats.
De sa femme approuvant les feux illégitimes,
Car par or ou par place il se fait bien payer,
Lorsque pour parvenir il la vend au premier;
Enfin, c'est un salmis (!!!) de vices et de crimes. » (2)

Les derniers vers de cette pièce font allusion aux odieuses calomnies répandues par les royalistes contre la belle et vertueuse femme de Condorcet. Sophie de Grouchy, beaucoup plus jeune que Condorcet, s'était éprise du philosophe, et vivait auprès de son mari plutôt comme une fille que comme une épouse. Les journalistes du parti de la Cour, peu délicats sur le choix des moyens quand il s'agissait de combattre les patriotes, traitèrent Mme de Condorcet comme ils avaient traité Mme de Lameth, Mme de Lafayette, Mme de Staël et Mme Bailly. Voici un entrefilet du *Journal général* :

(1) On sait que le grand chimiste Lavoisier était fermier général.
(2) X, no 300.

« Tout le monde sait que Condorcet fit passer sa femme dans un des marchés avec Mirabeau, et que celui-ci voulut bien lui en tenir compte sur le pied de cent écus. Mais ce qu'on ne sait pas, c'est que le jour où l'affaire se conclut, Condorcet, après avoir laissé le grand homme avec sa moitié, revint le trouver cinq minutes après, et sans troubler en rien l'opération, frappa sur l'épaule de Mirabeau et lui dit : A propos, en avez-vous parlé à Montmorency? »

Ainsi, les littérateurs faméliques aux gages de l'Autrichienne nous peignent, sous les traits d'un mari complaisant et cynique, le grand citoyen qui, après avoir terminé son *Tableau des progrès de l'esprit humain*, devait imiter l'exemple de Caton d'Utique, pour ne pas survivre à son parti. De telles infamies soulèvent le cœur (1).

(1) Il était réservé à un historien bonapartiste, M. Granier de Cassagnac, qui traite l'histoire à la houzarde, d'aller plus loin encore dans la diffamation et surtout dans l'absurde. Il raconte (*Histoire des Girondins et des massacres de septembre*, I, 131) que pendant les dernières années du règne de Louis XV, Condorcet essaya de faire prendre à sa femme la place de la Dubarry. Or, Sophie de Grouchy, née en 1764, n'avait pas *dix ans* à la mort de Louis XV. On peut juger, d'après ce détail, la méthode de M. Granier de Cassagnac, à qui l'amour du paradoxe historique a souvent fait reculer les bornes du ridicule.

CHAPITRE XI.

Les Royalistes et l'Assemblée.

Campagne engagée par la presse royaliste contre l'Assemblée. — La dissolution. — Diatribe contre le gouvernement des avocats. Le Cochon d'Agen. — Les 1,200 rois. — Les chevaux du manége et les *coups d'étrille*. — L'indemnité parlementaire et les vingt-cinq francs de Baudin. — Un rébus royaliste. — Le « métier de voleur. » — Le *Ça-ira* et le *Ça n'ira pas*. — Commandements démocratiques. — Désintéressement des députés du Tiers : les boucles d'argent. — Le vote par tête et le vote par c...— Ode à la *Canaillarchie*. — Les royalistes font appel aux armées de Léopold. — Menaces de mort contre les députés patriotes. — L'Assemblée constituante se retire. — Chanson réaliste du Père Duchêne. — Les Apôtres accusent les Constituants de malversation et de vol. — Ils parlent d'empaler les représentants patriotes et de les brûler à petit feu.

Nous avons vu les calomnies, les injures, les menaces que les écrivains royalistes dirigeaient chaque jour contre les démocrates et les constitutionnels. Après avoir insulté individuellement tous les députés du côté gauche, les Apôtres n'avaient pas encore assouvi leur haine. Pendant deux ans, ils ne

laissèrent pas échapper une seule occasion d'exciter les Français contre l'Assemblée constituante. Les grossiers outrages dont ils honorèrent la représentation nationale n'eurent d'autres résultats que de la faire énergiquement soutenir par tous les bons citoyens. La campagne entreprise contre l'Assemblée par les folliculaires de la cour, commença dès le mois de novembre 1789, elle augmenta chaque jour de violence jusqu'au 10 août 1792. Après la suspension (volontaire) des *Actes*, l'*Ami du Roi*, le *Petit Gautier*, le *Journal à deux liards*, et d'autres feuilles du même genre, continuèrent l'œuvre de Peltier et de ses amis.

Voici le premier coup de feu :

« Que ton sort m'intéresse,
Brave peuple françois,
Malgré ton allégresse
Je te vois aux abois.
A t'asservir à lui, tout député travaille,
Fais en venir d'autres tout frais
Car tous ces marchands de décrets
Ne feront rien qui vaille. » (1)

Les royalistes ne demandent encore que la dissolution de l'Assemblée. Dans leur aveuglement, ils ne voient pas que le pays consulté de nouveau, enverra une majorité démocratique beaucoup plus compacte.

(1) I, nº 15.

Le grand argument des Apôtres consiste à dire que Louis XVI, naguère roi de vingt-cinq millions de sujets est maintenant l'unique et malheureux sujet de douze cents rois.

« .... Que dites-vous d'eux et de leurs décrets ?
— Tant de rois font de bien mauvais sujets. » (1)

Ce lazzi est reproduit à satiété dans les *Actes*. C'est aux Apôtres que revient l'honneur d'avoir pour la première fois écrasé leurs adversaires en leur reprochant leur qualité d'*avocat*, incompatible (chez les républicains seulement), avec celle d'homme politique.

« Ces messieurs Chapelier, Barnave et compagnie,
Pour avoir pris naissance au milieu du fatras
Et de Barthole et de Cujas,
De Lycurgue un beau jour se trouvent le génie,
Et cet amas d'avocats insolents
Dans leur fureur démocratique
Réduisent la sagesse à regretter *ce temps*
D'abus, d'infortune publique,
Où de tous nos Verrès, où de tous nos Séjans,
La cohorte aristocratique
Une pompe à la main aspirait des flots d'or
Et d'un prince facile épuisait les trésors. » (2)

(1) I, nº 28.
(2) I, nº 29.

Cette critique des avocats est doublée d'un jugement instructif sur l'ancien régime. L'âge d'or de la monarchie est parfaitement qualifié par des monarchistes, de « temps d'abus, d'infortune publique » L'aveu est bon à noter.

Les épigrammes apostoliques redoublent contre les « mille fangeux insectes » qui composent le « cloaque déicide » de l'Assemblée; leur grossièreté même les rend inoffensives: un exemple à propos de Cochon de Lapparent, député du Poitou (et non pas d'Agen, comme dit le journal de Peltier) :

« D'un gros cochon d'Agen, la femme, l'autre jour
Avouait en pleurant que, sensible à l'amour,
Elle avait, pendant son absence,
Pris beaucoup trop de soin de sa postérité.
Le Monsieur reçut mal, à ce qu'on m'a conté,
Cette marque de confiance;
Après quelques soufflets
Donnés de sa main démocrate,
Il s'écria : j'espère au moins que vos attraits
N'ont point été souillés par un aristocrate,
Dans ce cas vous pourriez ressentir les effets
De ma fureur jalouse. —
— Rassurez-vous, Monsieur, lui dit sa chaste épouse,
Si je m'en souviens bien, c'est de votre laquais. » (1)

Tout commentaire gâterait ce morceau délicat.

(1) I, nº 25.

Voici qui n'est pas mal non plus, dans un autre genre :

« Dans l'absence de mon valet,
Un colporteur borgne et bancroche
Pénètre dans mon cabinet
Avec force gravures en poche.
— Nos douze cents rois pour six francs,
Me dit-il, parfaits, je vous jure,
Boz', dont on vante le talent,
Les a tous peints d'après nature.
C'est le manége tout craché
Et gravé. Mais en conscience
Ce sont tous les monstres de France
Qu'on se procure à bon marché.
— Que cent fois Belzébuth t'emporte,
Lui dis-je, bouillant de fureur,
Et puis je mets avec humeur,
Ainsi que leur introducteur,
Nos douze cents rois à la porte. » (1)

Les députés siégeaient aux Tuileries, dans l'ancienne salle du manége ; les Apôtres profitèrent de cette circonstance pour les comparer à des chevaux qui se roulent dans leur fumier, et pour assimiler les décrets aux charretées d'immondices que l'on tire des écuries.

(1) I, nº 30. — Cette épigramme est copiée presque textuellement de Piron, qui l'avait écrite contre les *Douze Césars*, de Suétone, traduits par Laharpe. (*Mémoires secrets de Bachaumont*, 22 janvier 1771.)

C'est d'abord un gentilhomme gascon qui parle :

« Qu'il est changé, sandis, ce manége ordurier
Où sous mon ami Villemotte
Je caracolais l'an dernier.
— Bah ! repart un homme à calote,
Il est toujours plein de fumier. » (1)

Ailleurs :

« Du manége les chevaux
Sont tous en déroute,
Ils vont par monts et par vaux
Sans suivre la route.
Amis que nous sommes fous,
De les laisser sans licous,
Je crains la banqueroute !

« Il faudrait tous les matins
De bons coups d'étrille
Appliqués sur ces mutins
Par quelque bon drille.
Il est temps de commencer,
Car si vous voulez tarder,
Gare la banqueroute, ô gué !
Gare la banqueroute ! » (2)

On sait ce que signifient les « bons coups d'étrille » en langage réactionnaire. Les royalistes purs auraient voulu que le roi fit disperser à coups de fusil

(1) VI, nº 171.
(2) II nº 52.

les députés du Tiers-État. Il y a dans cette chanson le programme d'un 18 brumaire.

Les partisans d'une monarchie qui jette par les fenêtres l'or de la France, ont déjà trouvé, pour en imposer au peuple, ce ridicule argument qui consiste à reprocher aux députés leur modique indemnité parlementaire. Voici ce qu'ils font chanter par un représentant du Tiers :

« Nous ne faisons rien qui vaille,
Et contre nous chacun braille,
Je crains fort le dénouement,
Mais tous les jours de ma vie,
Je dis trois fois à ma mie,
Grâce à mes dix-huit francs,
Eh zic ! eh zic ! eh zoc ! etc. » (1)

Au 2 décembre 1851, il s'agissait de vingt-cinq et non de dix-huit francs. On sait de quelle manière Alphonse Baudin, fusillé par les soldats du bandit de l'Elysée, montra aux Parisiens sur la barricade du faubourg Saint-Antoine, comment un représentant du peuple meurt pour ses vingt-cinq francs.

Lorsque l'Assemblée nationale vota (2) la constitution civile du clergé, cette constitution que tous les évêques et les prêtres patriotes acceptèrent avec

(1) III, nº 65.
(2) Le 12 juillet 1790.

enthousiasme et qui ne trouva de détracteurs que parmi les ultramontains et les complices de l'étranger, les Apôtres donnèrent la parodie suivante de l'ode X de Jean-Baptiste Rousseau :

« Jusques à quand, grand Dieu, souffrirez-vous l'ivresse
De ces infâmes criminels,
De qui la malice transgresse
Vos ordres les plus solennels,
Et dont l'impiété barbare et tyrannique
Au crime ajoute encor le mépris ironique
De vos ministres temporels ?

Ils ont à tout le peuple inspiré leur furie;
Ils n'ont pensé qu'à l'aveugler;
Ils ont semé dans leur patrie
L'horreur, le trouble et le danger.
Ils ont de l'orphelin envahi la ressource,
Et leur main sanguinaire a desséché la source
Du malade et de l'étranger. » (1)

La cause de ces belles imprécations ? L'Assemblée avait décidé que les évêques seraient choisis, non par le clergé ou le pape, mais par les fidèles. L'idée de faire nommer les fonctionnaires de tout ordre par le public qui doit les payer de ses deniers a de tout temps fort scandalisé la réaction.

Les Apôtres, vers les fêtes de Pâques 1790, composent un long cantique pascal en l'honneur du pouvoir législatif.

(1) IV, nº 97.

« Quand donc ces fiers législateurs,
Grands amateurs, grands destructeurs,
Finiront-ils leur opéra !
Alleluia !

« Nuire et mordre est leur élément,
Chacun d'eux ne sera content
Que quand la France croulera,
Alleluia !

« Est-il vrai qu'aux fatals décrets
De ces cruels coupe-jarrets
Personne ne résistera ?
Alleluia ! (1)

Suivent dix à douze pages dans le même genre, pleines d'excitations au mépris de l'Assemblée, et de provocations à la guerre civile. Leur haine prend toutes les formes, et se manifeste souvent de la façon la plus puérile, témoin ce rébus :

« Pour moi de leurs décrets je me torche le Q.
Je les prise, ainsi qu'eux, le poids d'un faux E. Q.
Dans leur exécrable P. I.
Assez longtemps jusqu'ici G. V. Q.
Je les abandonne F. U. I.
Si quelque illuminé de ces messieurs fait K
Les braves gens sur eux font leur K. K
Et ceux qui sont savants Z. L. I. K

(1) III, nº 86.

Les trouvent tous S.O. F.O. F.A.
Je le répète donc, nargue D. C. R. O
Qui plongent tout dans le K. O.
Car jamais nos malheurs ne seront bien C. C
Que quand nous les verrons à la lanterne I. C.

Am. N. (1)

Ces pantalonnades sont aussi violentes que grossières. Il est bon de remarquer encore une fois, que jamais la justice, si sévère pour Camille Desmoulins, Fréron et les autres écrivains patriotes, ne demanda compte aux Apôtres de leurs insultes à l'Assemblée constituante. Cependant on ne pouvait se faire aucune illusion sur les projets des royalistes : ils mettaient trop de soin à souligner leurs imputations calomnieuses.

« Il est trois façons d'être où chacun prend son rang,
Salarié, voleur ou mendiant.
Mirabeau vous l'a dit, et son aréopage
A fait des trois façons l'équitable partage.
De mendier, le peuple a le bonheur,
D'un salaire au clergé l'on promet l'avantage ;
A ce Senat si décent et si sage
Que restera-t-il donc? *Le métier de voleur.* » (2)

Les Apôtres ont une seule qualité, la franchise. Tout en affirmant que la presse n'est pas libre, ils

(1) IX, n° 241.
(2) III, n° 99.

ne se gênent pas pour menacer de la corde les membres du Corps législatif :

« Pour récompenser le mérite
De nos divins législateurs,
Dans ces beaux jours tout nous excite
Français, à les combler d'honneurs.
Que celui donc qui nous gouverne
Les décore de grands colliers
Et les fasse tous chevaliers,
Mais chevaliers de la Lanterne. » (1)

Et ils ajoutent en note, afin que personne ne se méprenne sur le sens de cette motion aristocratique : « Cet ordre ne serait pas dispendieux ; il consisterait en une corde de la grosseur du petit doigt qu'on passerait au col de ces messieurs. »

Plus loin, ils se contentent de faire entendre à mots couverts que l'Assemblée est une succursale de Charenton :

« Des États Généraux traversant le jardin,
Une dévote entendit le *tin-tin*
De la permanente sonnette.
— Monsieur, dit-elle, à qui donc en ce lieu
A qui porte-t-on ce bon Dieu
Serait-ce au bon Louis, à la belle Antoinette ?
— Non, Madame, ce bruit-là sort
De l'auguste Assemblée. —
Hélas, j'en suis bien désolée,
Il n'est plus temps, elle est dans le transport. » (2)

(1) IV, n° 103.
(2) V, n° 127.

L'épigramme suivante, imitée de Claudien, est meilleure, malgré la regrettable réticence du dernier vers. Les Apôtres ont reculé (une fois n'est pas coutume) devant le mot propre :

« Titus avait l'ambition
De marquer chaque jour d'une bonne action.
Les sénateurs d'alors, par un destin contraire,
Dédaignant d'imiter de semblables vertus,
Regardaient comme jours perdus
Tous ceux qu'ils passaient sans mal faire;
Mais les bou...rreaux n'en perdaient guère. » (1)

Les royalistes aimaient beaucoup comparer Louis XVI à Titus ou bien encore à Marc-Aurèle. O les amis maladroits !

Le terrible refrain de *Çà-ira*, retentissant chaque jour dans les rues de Paris, glaçait de terreur les amis de l'étranger. Nous trouvons dans les *Actes* une parodie de ce chant patriotique, composée vers la fin de 1791, à l'époque où les royalistes espéraient que le roi quitterait Paris pour n'y revenir qu'à la tête des armées coalisées.

« Ça n'ira pas !
Messieurs qui réformez l'Empire (2)

(1) V, nº 146.

(2) L'*empire*, pris dans un sens général pour la France. On retrouve souvent ce mot, synonyme d'État, dans les discours de Danton. La célèbre chanson républicaine « Veillons au salut de l'*Empire !* » est de cette époque.

Ça n'ira pas!
Avec la langue il faut des bras,
Ça n'ira pas !
Dans les cœurs l'esprit se ranime,
Ça n'ira pas !
Retirez-vous, vils scélérats,
En vain vous exhortez au crime
Et vous désignez la victime (1)
Ça n'ira pas ! (2)

Malheureusement pour le parti de la Cour, qui aurait mieux aimé voir la France perdue avec la monarchie, que sauvée par la République, malheureusement « ça allait ». La nation entière soutenait de ses vœux les députés patriotes, et avait la sagesse de ne pas répondre aux provocations de l'aristocratie. Les Apôtres durent continuer péniblement leur métier de diffamation, sans parvenir à déchaîner la guerre civile.

Ils se vengeaient en donnant des « commandements démocratiques » dédiés aux représentants du Tiers-Etat. Cette pièce est à reproduire d'un bout à l'autre :

« Être sans âme, sans talent,
S'exprimer toujours bassement,
Ronger le peuple constamment,

(1) Louis XVI.
(2) VII, nº 184.

L'accabler inhumainement,
Le dépouiller avidement,
Écraser tout être pensant,
Mépriser honneur, sentiment,
Trahir l'État à chaque instant..,

N'est-ce pas là plutôt une satire de l'aristocratie? — Continuons.

« Traiter un roi cruellement,
L'avilir en l'incarcérant,
Le caresser en l'outrageant,
Faire du sceptre un jeu d'enfant,
Se rire des malheurs du temps,
Tout faire en dépit du bon sens,
Sévir impitoyablement
Contre prêtre, noble, innocent,
Conseiller, juge ou président,
Ordonner imbécilement,
Faire des décrets méchamment,
Exécuter au prix du sang,
Être babillard, insolent,
Parler de tout impudemment,
Agir audacieusement
Et juger fort légèrement,
Remplir sa bourse adroitement,
Donner au vice de l'encens,
De l'intrigue être l'instrument,
Tels sont les devoirs d'un manant ;
Il doit les suivre exactement,
Bêtement et servilement,
S'il veut être représentant. » (1)

(1) VII, nº 185.

Ces plaisanteries, qui déguisent si mal le dépit de leurs auteurs, *telum imbelle sine ictu*, ont été souvent rééditées par le parti réactionnaire. La fable du *Renard et des raisins* est éternellement vraie. Les monarchistes évincés dans les luttes électorales ont l'habitude de calomnier le suffrage universel, et de traiter les électeurs d'imbéciles. Leur échec prouve surabondamment la fausseté de leurs allégations. Le peuple qui ne veut pas d'eux n'est pas si fou.

Les Apôtres faisaient profession de diffamer les députés, cependant ils s'oublièrent une fois au point de rendre justice à leur patriotisme. On sait qu'à la fin de 1789 les représentants du Tiers-Etat firent porter à la monnaie leurs bagues, leurs chaînes, et les boucles de leurs souliers. Voici une pièce au sujet des offrandes nationales :

« Amis, notre auguste assemblée,
Pour assurer notre destin,
A décrété, presque d'emblée,
De se chausser en capucin (1).
Les suppléants (2), à son exemple,
Ont aussi pour leur contingent
Offert trente boucles d'argent.
Paris étonné les contemple
Et dit : Voilà des hommes d'or.

(1) *Se chausser en capucin*, c'est-à-dire avec des sandales sans boucles.

(2) Les colléges électoraux avaient élu des députés suppléants pour remplacer les titulaires en cas de mort ou de maladie.

Des citoyens et plus encor.
Qu'elle est heureuse, ma patrie !
Dans l'indigence elle expirait,
En un clin-d'œil elle renaît
Et prend une nouvelle vie ;
Bénissons donc sans nous lasser
Ces représentants de la France,
Qui pour nous faire tous passer
De la misère à l'opulence,
N'ont pas craint de se déchausser.
Nous osons encore avancer
(Et la chose est très-vraisemblable)
Qu'en une extrémité semblable,
Nos députés, s'il l'eût fallu,
Étaient prêts à montrer leur... » (1)

Nous ne savons si les représentants du Tiers auraient poussé aussi loin le patriotisme : l'éloge est curieux, mais c'est bien un éloge. Peltier a laissé passer cette pièce dans un moment d'oubli.

La façon de voter par assis et levés inspire à Champcenetz un « hymne patriotique » (et ordurier) dont nous citerons seulement les premiers vers, par égard pour le lecteur.

« Un peuple esclave et corrompu,
Discute, opine par tête,
La liberté doit opiner par...
Ainsi le pense Vilette.

(1) I, nº 6.

« Je défie le diable cornu
D'y reconnaître son père,
Bouche, Dutrou, Lanusse, par le...
Ressemblent à Robespierre. » (1).

Jolie littérature de Cour !

Embouchant la trompette lyrique, les Apôtres composent une « ode à la nation française » dans laquelle ils n'élèvent pas précisément des autels aux représentants, à la *Canaillarchie*. Le mot n'est pas resté dans la langue « conservatrice » : il méritait un meilleur sort.

« Français, vous voulez que j'encense
Ces législateurs trop fameux
Que votre stupide ignorance
Ose élever au rang des Dieux.
. . . . . .
« Monstres qu'épargna le tonnerre,
Suivez vos horribles projets.
C'est trop peu de souiller la terre
Par tant d'exécrables forfaits,
Il faut effrayer la nature,
Et pour combler toute mesure,
Que tardez-vous à dévorer
De votre roi les tristes restes ?
Les affreux repas de Thyeste
Peuvent-ils vous déshonorer ?

(1) VII, nº 187.

Manger le roi, oh ! non, les Bourbons ne sont pas du goût de tout le monde !

« Ah ! pourquoi ce ramas énorme
Et de bandits et d'assassins ?
Quel aspect hagard et difforme !
Il fait fuir les pâles humains.
Cet impur essaim de brigands
Est plus affreux, plus effroyable
Que ce que raconte la fable
Des Cyclopes et des Titans ! » (1)

On a rarement poussé aussi loin l'abus des licences poétiques. L'Assemblée nationale ne daigna pas faire poursuivre les auteurs de ces folies. Quand une assemblée a derrière elle le pays tout entier, elle peut se laisser impunément traîner dans la boue. Les insultes d'une minorité soi-disant conservatrice ne font qu'augmenter son prestige et son autorité. Ces insultes sont la récompense des hommes d'Etat patriotes, et le ton de la presse réactionnaire leur permet d'apprécier justement les services qu'ils rendent à leur pays.

Les royalistes ne se contentent pas d'attaquer l'assemblée et de préparer la guerre civile ; ils entretiennent des intelligences avec l'étranger, et appellent à leur secours l'empereur Léopold II, frère

(1) VII, nº 189.

de Marie-Antoinette. Leurs vœux sont clairement manifestés dans une ronde sur l'air du vaudeville de *Nicodème dans la lune*.

« Léopold est sur la frontière,
Il vient pour expulser nos rois.
Ce grand projet d'une âme fière
Met le côté gauche aux abois.
— A mon secours accourez vite,
Citoyens, dit-il en tremblant. »

. . . . . .

Mais les citoyens répondent au côté gauche dans la chanson :

— « Vous voudriez nous faire battre
Pour servir votre ambition,
Qu'on a vu sans pudeur abattre
Trône, ordres, rangs, religion ;
Allez, tourbe infâme, hypocrite,
Vous-même affronter le trépas. »

La rime n'est pas riche, et le fond ne vaut pas le diable, jamais sentiments plus antipatriotiques ne furent plus incorrectement exprimés ; l'auteur de la ronde s'adresse ensuite aux émigrés :

« Rameaux d'une tige flétrie,
D'Enghien, Bourbon, Condé, d'Artois,
Revenez dans votre patrie,
Rendez-lui le sceptre et ses lois. » (1)

(1) VII, nº 223.

En bon français, c'était engager les émigrés à venir mitrailler Paris avec des canons allemands.

La coalition réunit ses armées pour restaurer le despotisme en France. Les royalistes espèrent que rien n'arrêtera les troupes victorieuses de Léopold, et chaque jour ils deviennent plus violents ; ils menacent de mort les Constituants :

« Il faut attendre avec patience.
Le temps est un vrai médecin
Et le peuple n'est pas, en France,
Moins versatile que mutin.
Ces constituants qui nous bernent
Un jour par lui seront bernés,
Et les citoyens qui lanternent
Seront eux-mêmes lanternés.

« Tel est le sort qu'on vous destine,
Mathieu, Liancourt et Menou,
D'Aiguillon, Noailles et Luyne,
Biron, Lameth et Montesquiou,
Camus, Barnave et Robespierre,
Alquier, Voydel, Bouche et Rabaud,
Vous finirez votre carrière
Par le sabre ou par le cordeau. » (1)

Les membres indépendants de la noblesse ne sont pas ménagés par les énergumènes de la monarchie. En deux vers, cinq ducs (Montmorency, Liancourt,

(1) IX, n° 258.

d'Aiguillon, Noailles et Luynes) sont désignés d'avance aux coups des assassins.

Toujours la menace de la lanterne, de cette terrible opération que les beaux esprits de la cour appelaient ironiquement le *serrement civique;* si nos bons amis les ennemis passent le Rhin et arrivent sous les murs de Paris, le compte des patriotes sera vite réglé, car

« L'on peut, dans un moment,
Serrer le nœud coulant,
Et l'on suspend... pour un temps les affaires. » (1)

Les royalistes n'ont pas lu Lafontaine, sinon ils ne s'exposeraient pas à vendre si précipitamment la peau de l'ours, en chantant sur l'air de la « *Bourbonnaise* »

« Législateurs qui faites
A coups de baïonnettes,
Adopter vos sornettes,
Votre arrêt est rendu :
De vous une centaine
Je nommerais sans peine
Qu'à la Saint-Jean prochaine
Je garantis pendus. » (2)

Les écrivains du parti royaliste qui reprochaient

(1) X, n° 281.
(2) VII, Epilogue.

naguère à Camille Desmoulins les spirituelles plaisanteries du « Discours de la lanterne aux Parisiens, » ont repris ce texte lugubre des pendus avec moins d'esprit, mais plus de violence, oubliant sans doute leurs propres critiques ; on pourrait les accuser d'inconséquence s'il n'y avait pas des grâces d'état pour la faction conservatrice.

L'Assemblée constituante est arrivée au bout de sa glorieuse carrière (septembre 1791), elle a supprimé un grand nombre d'abus, déblayé le terrain et préparé les voies à la Législative et à la Convention. Ses membres ont noblement fait leur devoir ; ils ont bien mérité de la patrie. Voici comment les Apôtres apprécient leur œuvre :

« Dans Paris, la grand ville,
Nos Solons, près des filles,
Ont tous le cœur débile
Et poussent des hélas ! Ah ! ah
Leur auguste assemblée,
Qu'on a tant cajolée,
Aujourd'hui ravalée,
Languit sur le grabat. Ah ! ah ! » (1)

Les héros du Jeu de paume quittent la scène politique et poussent le patriotisme jusqu'à s'interdire

(1) X, n° 286.

de siéger dans la nouvelle Assemblée. Les Apôtres leur font leurs adieux dans la chanson suivante :

« Foutre, je me nom' le pèr' Duchêne.
Ce n'est pas par l'bout du nez qu'on m'mène.
Je suis un morceau de souverain.
Rendez compte ou j'vous fous du train !
Vous agissez com' des Cartouches.
L'honneur n'était donc qu'dans vos bouches ?
Depuis deux ans, d'un air hautain,
Vous promettiez pus d'beur, que d'pain !

« Exécutez vos bel'promesses,
Ou j'vous fous des claq'sur les fesses.
Nous devions tous êt'si heureux.
Nous som' foutre cent fois plus gueux.
J' m'en fous, mais d'Paris qu'aucun n'bouge
Qu'il n'mait montré son livre rouge.
J'verrais peut-être, en les comptant,
Des Jean-Foutr' au lieu de gens francs !

« J'm'en fous bien d' vot' foutu régime,
Qui n'est foutu qu' sur le crime.
J' m'en fous de vot' foutue liberté,
Qui nous fout la mendicité.
Bougres, vous fait' les bons apôtres,
En foutant des sottis' aux autres.
Foutez-nous un compt' vendredi,
Ou j vous fous l'bal samedi. » (1)

(1) *Petits paquets*, n° 6.

Voilà Hébert dépassé de plusieurs longueurs, et jamais le *Père Duchêne* républicain ne s'exprima aussi cavalièrement. Les Apôtres ont enfin trouvé un style digne de leurs idées.

Les nouveaux élus du peuple viennent siéger à la Législative. Les royalistes, naguère partisans de la dissolution, n'ont pas lieu d'être fort satisfaits; ils sont tombés, comme dit Mathurin Régnier, « de la poële en la braise.»

Ils souhaitent en ces termes, dans un de leurs derniers numéros, la bienvenue aux « honorés et aux honorables » :

« Allez-vous en, illustres mandataires,
Vous avez fait assez bien vos affaires.
Vos successeurs vont travailler pour eux.
Place à ces messieurs !

« N'ayant au fond de leur petite poche
Que des patards, ils viennent par le coche,
Ou dans Paris entrent d'un pied poudreux.
Place à ces messieurs !

« Grâce au produit de la législature,
Ils quitteront le gros habit de bure,
Les gros souliers et les feutres crasseux.
Place à ces messieurs !

« Plusieurs, dit-on, ne savent pas écrire,
Même il en est qui ne savent pas lire.
Ils savent tous piller on ne peut mieux.
Place à ces messieurs!

« Après deux ans, d'ignobles prolétaires
Tous devenus riches propriétaires,
Ils s'en iront dans un char radieux.
Place à ces messieurs! »

Pardonnons aux royalistes ces calomnies, inoffensives comme les injures d'un fou ou les menaces d'un enfant. Ils donnaient une belle preuve de maladresse en reprochant aux constituants leurs malversations. Il est possible que ces « ignobles prolétaires » soient arrivés pauvres à Paris, mais l'histoire est là pour dire que pauvres ils en sont repartis. Les Apôtres vont encore laisser percer ici leurs criminelles espérances.

« Mais quel nuage annonce la tempête,
Et quel tonnerre éclate sur leur tête.
Voici venir les princes glorieux.
« Place à ces messieurs !

« Russes, Hongrois et Prussiens et Croates,
Suisses, Pandours, et Hulans et Cravates,
Viennent venger et les rois et les dieux.
Place à ces messieurs !

« Et c'en est fait, le Parlement fidèle
Suspend au bout d'une longue ficelle
Et députés, et badauds justiciers.
Place à ces messieurs ! » (1)

Heureusement l'héroïsme des patriotes réduisit à néant les vœux impies de la réaction. Mais la faction royaliste, trop confiante dans la victoire, s'était démasquée. Elle avait appelé hautement l'étranger sur le sol de la patrie, au secours de ses intrigues et de ses rancunes. Veut-on se faire une idée des épouvantables vengeances qu'elle eût exercées si la fortune avait été contraire à la France démocratique et révolutionnaire? il suffit de lire les lignes suivantes qui nous montrent le sort réservé aux députés patriotes, lignes écrites au commencement de 1790.

« Il faudrait chasser les démagogues et se repaître du spectacle de les voir tous subir le même sort que nous faisons subir aux crapauds dans la campagne, en les accrochant au bout d'une perche, sur les ruines de la Bastille, pour les faire mourir à petit feu. » (2)

Est-ce que jamais fou altéré de sang osa écrire de pareilles horreurs, sorties sans doute de l'imagination malade d'un autre marquis de Sade. Cependant

(1) X, n° 294.
(2) III, n° 85.

des écrivains sceptiques imprimaient ces infamies à tête reposée, en sortant du cabaret, sans trouver une excuse dans ce fanatisme qui pousse parfois aux mesures extrêmes les hommes fortement convaincus. Nous ne connaissons rien de plus dégradant pour la nature humaine que cette cruauté froide de la réaction qui ne semble vouloir proscrire la guillotine que pour relever le bûcher et la roue.

CHAPITRE XII.

Les Royalistes et la Nation.

Caractère des élections de 1789. — Prépondérance de la bourgeoisie. Dépit des royalistes. — Facéties contre la garde nationale. — Les capitaines cordonniers. — Les « masques en avril. » — Remontrances à la nation, dégénérant bientôt en insultes. — Adresse des voleurs anglais à leurs collègues les *citoyens actifs* de France. — Critiques des innovations empruntées à l'Angleterre.— Les justices de paix. — Appel à l'étranger. — Les royalistes prophétisent la défaite de nos armées. — Dialogue entre deux patriotes. — Les canons allemands et la guillotine. — Extrait du *Journal général de la cour et de la ville*. — Satires anti-patriotiques. — Le « Catéchisme royaliste » ou guide des étrangers en France. — Réponse des soldats de Valmy. — La Révolution de Brabant. — D'Alton et Van der Noot. — Appel à Léopold II. — Chanson des *quinze mille potences*.

La nation française, en envoyant aux Etats-Généraux de Versailles, non pas des courtisans, mais des juges, avait montré une défiance blessante à l'égard de la royauté. C'est que la bourgeoisie s'était élevée par le travail et par l'étude, et ne se faisait plus d'illusions sur le compte de la monar-

chie bourbonienne. Les philosophes du XVIIIe siècle lui avaient appris à connaître ses droits, et les élus du Tiers-État, avocats, publicistes, magistrats, propriétaires, médecins, de fort petites gens en un mot, s'étaient donné la tâche de continuer la tradition des États-Généraux de 1614. Les leçons de l'histoire leur avaient profité; ils avaient assez souffert des abus, dans leurs intérêts d'hommes et dans leur dignité de citoyens, pour être bien décidés à les supprimer : les fils de bourgeois et de paysans arrivés enfin sur la scène politique où ils devaient jouer dorénavant le premier rôle, se montrèrent les dignes descendants d'Étienne Marcel, d'Hubert Languet, d'Hotman, de La Boëtie, de tous ces illustres défenseurs de la liberté française et de la justice sociale. Les partisans du droit divin ne pouvaient voir en eux que des adversaires irréconciliables.

Aussi les royalistes ne jugèrent-ils pas nécessaire de ménager la Nation qui avait envoyé de tels hommes à l'Assemblée, avec mandat de mettre la cognée au pied de l'arbre. Ils commencèrent par des railleries, par des injures gratuites, et arrivèrent bientôt à leur grand argument : la menace de l'étranger.

« Du peuple nous sommes les pères,
S'écriaient l'autre jour Mirabeau, d'Aiguillon,
Duport, Lameth, Laborde, Péthion,

Target, Barnave et Robespierre.
Ne vous en vantez pas, Messieurs, en vérité,
Car votre enfant est bien mal élevé. » (1)

Cette plaisanterie est bien anodine; voici qui est déjà mieux :

« Quel bruit, quels cris, quelle confusion !
Qui donc est là ? vois qui c'est, Angélique.
— Ma mère, c'est la nation. —
— Grand Dieu ! la nation, ceci n'est point comique,
Ma chère enfant, que tout soit bien célé,
Car si la nation entrait dans ma boutique
Tout me serait volé. » (2)

Le parti réactionnaire se contente de peu. Depuis quatre-vingts ans, il vit sur cette épigramme.

La garde nationale, lors des élections, n'avait pas toujours honoré de ses suffrages les aristocrates quémandeurs d'épaulettes. Ce manque d'égards irrita fort les gentilshommes et les riches propriétaires qui eussent bien voulu commander la nouvelle milice. Les candidats évincés ont vingt-quatre heures pour se moquer de leurs électeurs, et maudire leurs juges : ils en prennent plus de vingt-quatre.

(1) I, n° 24.
(2) I, n° 24.

« De la garde parisienne
Hier un volontaire avec peine marchait.
Et contre lui son capitaine
Jurait et tempêtait.
Le soldat répondit à l'homme aux épaulettes :
Vous avez tort de vous fâcher,
Mon capitaine, avec les souliers que vous faites
On ne saurait marcher. » (1)

Même observation que pour le précédent morceau. Cette facétie n'a guère été rééditée plus de trois mille fois en 1830, en 1848 et en 1870.

La garde nationale volontaire devait être le plus ferme soutien de l'Assemblée; aussi les royalistes criblèrent-ils de plaisanteries cette institution éminemment démocratique que le despotisme a toujours cherché à rendre ridicule pour la discréditer aux yeux de ceux-là même dont elle défend les droits.

« De Vaugirard la bourgeoise milice
Se pavanait à Pâques au Champ-de-Mars.
Ces braves gens, en apprentis Césars,
A tour de bras faisaient leur exercice.
Vers sa maman portant un œil subtil,
La jeune Eglée, fillette bien tournée,
Disait : « Maman, des masques en avril,
Le carnaval est bien long cette année. » (2)

(1) I, nº 25.
(2) IV, nº 97.

La garde nationale reste impassible devant ce feu roulant de railleries. Les Apôtres se tournent vers la province et essayent de la soulever contre le « despotisme de l'Assemblée. »

Mais la province supporte patiemment cette tyrannie, et se déclare fort satisfaite. Les départements ont pris parti entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif : ils soutiennent naturellement l'Assemblée nommée par eux. Les royalistes isolés et réduits à leurs propres forces ne cessent pas de railler ce peuple plein de sens, le peuple de Rabelais et de Voltaire, qui n'admettra jamais que les monarques soient nés spécialement pour faire le bonheur de leurs sujets.

« Français légers, peuple charmant,
Recevez notre compliment.
Ah ! quels beaux destins sont les vôtres
Vous allez être tous égaux
Des histrions et des bourreaux...
Accompagnés de plusieurs autres.

« Plus de guerre et d'ambassadeurs,
D'intendants et de procureurs,
Ces coquins-là font tort aux autres,
Les moines ont la clef des champs,
Les nonnes feront des enfants
Accompagnés de plusieurs autres. » (1)

(1) III, nº 75.

Les citoyens rient de ces boutades plus ou moins spirituelles, sans trop s'émouvoir. Les rédacteurs des *Actes* et leurs amis épuisent leurs derniers sarcasmes contre la grande nation du 14 juillet et du 10 août :

« *La Nation*, ce mot sonne bien à l'oreille,
Il fait tourner la tête à ces pauvres Français.
La Nation ! quelle merveille,
Ah ! que c'est beau de loin, mais c'est bien laid de près. » (1)

Et ailleurs :

« Si de la Révolution
Il faut tomber victime,
Au diable soit la nation,
Vive un autre régime. » (2)

La tactique des royalistes consiste à effrayer les patriotes pour les faire revenir sous le joug. Ils peignent l'état de la France sous les plus tristes couleurs, mais ne font illusion à personne, pas même à leurs amis.

« Quelle est donc cette liberté
Qu'avec tant d'intrépidité
D'enthousiasme et de franchise,
De douceur et d'humanité,
Faibles jouets d'un nouveau Guise (3)

(1) IV, nº 101.
(2) VIII, nº 212.
(3) Le duc d'Orléans.

Les habitants d'une grande cité
L'an dernier ont enfin conquise,
Et qui leur a tant profité ?
C'est, si voulez savoir la vérité,
Quant au gouvernement, licence et brigandage,
Quant au régime, iniquité,
Et quant aux mœurs, libertinage. » (1)

On n'est jamais trahi que par les siens. Les derniers vers de cette pièce donnent un tableau complet de la monarchie française au XVIIIe siècle. Brigandage, iniquité, libertinage, voilà en trois mots l'histoire de la France depuis Louis XIV jusqu'à Louis XVI, avec les fermiers généraux, la Bastille, les lettres de cachet; avec les opérations financières de Law, de Calonne, de Brienne, de Terray; avec Dubois, la Dubarry, le Parc-aux-Cerfs et le Petit Trianon.

Le peuple ne se laisse pas toucher par les hypocrites doléances des Apôtres; ceux-ci quittent le masque de la modération pour reprendre un genre de polémique qui leur est bien plus familier.

« Peuple atroce, peuple hébété
Qui n'a pas craint de te souiller de crimes,
Quand massacrant d'innocentes victimes
Tu fis frémir l'humanité ;

(1) VI, n° 159.

Que ton œil s'ouvre à la clarté,
Rends aujourd'hui ta fureur légitime,
Veux-tu punir ceux dont l'iniquité
T'a plongé dans d'affreux abîmes,
Pends-nous maint et maint député. » (1)

Les Apôtres ne sont pas partisans des demi-mesures, et la première réforme à leurs yeux consiste à pendre tous les réformateurs. Ils n'ont pas le mérite d'avoir inventé ce moyen de gouvernement, qui date de la première monarchie, c'est-à-dire des temps anté-historiques. Tout bon conservateur sait en effet que le mal vient non des abus, mais de ceux qui les signalent.

Le violent dépit des royalistes contre les novateurs qui veulent replacer la société française sur sa véritable base, s'exhale particulièrement dans la pièce qu'on va lire : les Apôtres se sont battus les flancs pour être plaisants, sans y réussir outre mesure. Cette facétie est intitulée : « *Lettre aux ci-devant faquins, gredins, pieds-plats, vauriens, escrocs, filous, intrigants, voleurs, bandits, brigands et scélérats de France.* »

« Messieurs et très-chers concitoyens, actifs, législatifs, destructifs, etc., etc. — Depuis que de vastes génies ont régénéré la France, au moral, au civil, au judiciaire, au politique, les anciennes injures sont devenues des titres de gloire, et les an-

(1) VI, nº 160.

ciens titres de gloire ou d'estime ne sont plus que des injures ; (allusion aux mots *démocrate* et *aristocrate*) tout est enfin rentré dans l'ordre, quand on a su faire de l'ingratitude une vertu, de la délation un devoir, de l'insurrection le plus saint des droits, de l'assassinat et de l'incendie des moyens de prospérité commune, on vous a déféré toutes les palmes de l'honneur ; et dès lors, le mépris, la honte, l'infamie, ne peuvent être que le partage exclusif, infaillible et bien juste de ceux à qui vous êtes en tout diamétralement opposés. A vous le pas, maintenant. Je vous en félicite avec autant de joie que de sincérité.

« Tant qu'a duré le monde, vos pareils n'ont guère eu que des succès éphémères, payés assez ordinairement d'avanies publiques ou particulières plus ou moins désagréables. (Les galères ou la roue.) Aujourd'hui, tant d'honnêtes gens ont juré et rejuré de vous laisser déployer votre savoir faire, qu'il est à présumer que si la France entière ne se parjure, vous allez vous rassasier d'honneurs et de bonheur. Permettez qu'en vous congratulant, je me livre à quelques détails qui vous réjouiront. Apprendre à mieux compter ses richesses, c'est pour ainsi dire les augmenter. Il n'est point de classe dans la société où vous n'ayez à présent la certitude bien flatteuse d'une prééminence incontestable et constitutionnelle, et c'est ce qu'il y a de bon dans le système

de l'égalité et de la liberté : Tout pour vous, rien aux autres (1). »

Les Apôtres conseillent aux « voleurs, escrocs et assassins, » de briguer les honneurs, d'occuper toutes les places, de remplir leurs poches, sous un régime aussi avantageux. Ce manifeste est signé par un voleur de Londres et une fille anglaise, qui promettent à leurs collègues de France, le secours des guinées britanniques. Il est daté : « entre chien et loup, le lendemain d'un incendie, le jour d'une insurrection, et la veille d'un massacre, si tout réussit au gré de nos désirs. »

Il y a longtemps qu'on ne fait plus rire la galerie, en traitant de repris de justice quiconque ne trouve pas que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Les royalistes purs regardaient comme une folie les projets des parlementaires, qui voulaient introduire en France la constitution anglaise. Ils affectaient de confondre les partisans de ce système avec les petits-maîtres qui, à l'exemple du duc d'Orléans, s'engouaient de toutes les innovations apportées d'Outre-Manche, des courses de chevaux, du thé, des modes britanniques. Ils comparaient plaisamment la France à un cheval que l'on a *anglaisé*,

(1) VI, n° 175.

c'est-à-dire, à qui l'on a coupé la queue et les oreilles. Voici le premier couplet d'une chanson (*les cinq Epoques de la Révolution*) sur l'air populaire de la « Belle Bourbonnaise. »

« La nation française
Qu'on veut mettre à l'Anglaise
Est bien mal à son aise,
Elle est sur le grabat, ah ! ah !
Or, Messieurs, voici comme
De Law le second tome,
Le Necker, le grand homme
L'a mise en de beaux draps, ah ! ah ! » (1)

Aucune institution nouvelle ne trouve grâce devant les enfants terribles de la monarchie. La commune de Paris rend aux plaideurs un service considérable, en installant six justices de paix dans la capitale : les Apôtres apprécient d'une façon singulière cette excellente mesure.

« Vous croyez, pauvres Parisiens
Que votre nouvelle justice
Va par un sûr et prompt supplice
Vous délivrer de vos vauriens.
Renoncez à cette espérance,
Toujours le crime est du crime l'appui,
Et nul brigand ne doit, en conscience,
Faire accrocher à la potence
Un brigand moins brigand que lui. » (2)

(1) VII, épilogue.
(2) VIII, nº 228.

Si l'on se faisait encore quelque illusion sur le patriotisme des royalistes, les pièces que nous allons citer plus loin, seraient assez propres à les dissiper. Heureusement, la cause est jugée, et l'histoire a depuis longtemps déchiré le voile dont les monarchistes couvrirent leurs relations honteuses avec l'étranger. Néanmoins, il ne faut jamais se lasser de proclamer, preuves en main, cette vérité : la monarchie française escomptait les succès de la coalition. La victoire des ennemis séculaires de la France était le dernier espoir de la cour de Louis XVI.

On croit facilement ce que l'on espère. Les royalistes conspirant avec les cours étrangères et les émigrés, prophétisent la défaite de nos armes :

« Vous qui croyez durables
De sinistres décrets
Ainsi qu'inviolables
Des serments indiscrets,
Vous verrez au rebours
Que ça n'durera pas toujours !

« Vous croyez que la France
Avec tous ses soldats
Retient dans le silence
Les plus fiers potentats ;
Moi je pense au rebours
Que ça n'durera pas toujours !

« Enfin de sa folie
Le peuple guérira,

Et de sa maladie
Les auteurs punira.
Je crois qu'après cela
Tout se rétablira,
Je crois qu'après cela
Ça ira, Ça ira ! » (1)

Ainsi les aristocrates ne prennent pas la peine de dissimuler. Ils ne croient pas que la France désorganisée puisse résister un seul jour à l'Europe. M. de Noailles ayant fait à l'Assemblée un rapport sur les dispositions hostiles des souverains étrangers, les Apôtres égaient leurs lecteurs avec le dialogue suivant :

PREMIER PATRIOTE.

« Je vais à l'ennemi,
Oh ! mon brave ami
Tenons-nous fermes, *je tremble !*
Quel bruit on entend
L'oreille me fend.
Est-ce le canon ? *je tremble !*
De quel côté
Est-il posté,
Je tremble !
Je n'ai pas peur
J'ai du malheur,
Je tremble !
Pas n'ai froid, pourtant,
Ne sais trop comment,
Il arrive que *je tremble !*

(1) VI, n° 173.

SECOND PATRIOTE.

Si c'est l'ennemi
J'ai pris mon parti,
ans dire un mot *je me sauve !*
Retiens bien ceci
Mon très-digne ami,
Volteface et *l'on se sauve.*
L'homme prudent
Légèrement
Se sauve,
Le citoyen
Qui s'aime bien
Se sauve,
Tout bien supputé
Il est décrété
Qu'en ce cas *qui peut se sauve !* » (1)

Les écrivains de la cour étaient-ils sincères, et croyaient-ils le premier mot de ce qu'ils écrivaient ? Peut-être bien, car rien n'aveugle comme la colère. Mais en tous cas l'on comprend l'exaspération des patriotes à la lecture de ces odieuses plaisanteries : on comprend surtout que dans la suite ils les aient fait payer cher à leur auteurs.

L'idée fixe de l'invasion obsède les royalistes dès le commencement de 1792, et Léopold II leur apparaît comme le sauveur prédestiné de la monarchie, le restaurateur futur du trône et de l'autel.

(1) X, nº 277.

Un tableau satirique des réformes accomplies depuis le 14 juillet, se termine par cette éternelle menace :

« Mais cependant prenez bien garde
A tous ces vilains Allemands,
Si Monsieur Condé vous houzarde
Que deviendront ces changements ?
On dit pour vous rincer qu'ils sont quatre-vingt mille.
Plus de districts, de tambours, de motions
Quand ils vous prendront votre grand'ville
Ils n'en feront que dix sections.
On applaudira, on les bénira.
Le roi régnera, Barnave on pendra.
A Pâques on chantera un Alleluia !
Tout le monde, tout le monde content sera. » (1)

« Tout le monde content sera, » sauf les pendus, peut-être. Mais, dit le proverbe, on ne peut contenter tout le monde.

Tous les journaux royalistes exécutent, sur ce thême, des variations brillantes. Ils montrent Léopold II et Gustave III, de Suède, décidés à envahir la France de concert. Le *Journal général de la cour et de la ville*, dit par exemple :

« Pour rétablir l'ordre et la paix
Léopold, Charles et Gustave
Vont enfin punir les forfaits

(1) VIII, n° 240.

D'Orléans, Lameth, Barnave.
Il faut y croire, ah ! ah ! ah !
Que de Jacobins on pendra ! » (1)

Le même journal, un mois après la déclaration de Pilnitz, trouve plaisant de faire la remarque suivante : « Les ci-devants français n'attendent que l'arrivée des Autrichiens pour changer leur devise ; au lieu de : *Vivre libre ou mourir*, ils diront : *Vivre libre et courir* (2). » Et quand l'Assemblée législative s'est réunie, le « Petit Gautier » ne craint pas d'arborer le drapeau blanc contre le drapeau tricolore, avec une audace surprenante : on voit que les royalistes abusaient un peu trop de la patience et de la modération du peuple.

« Vive la France,
Vive notre bon roi,
La noire engeance
Qui lui donne la loi
A la potence
Ira bientôt je croi.
Que la bataille
Nous rende tous contents !
Tremblez canaille,
De voir nos drapeaux blancs,
Et la mitraille
De nos canons fumants. » (3)

(1) *Journal général*, n° du 5 août 1791.
(2) *Journal général*, n° du 16 septembre 1791.
(3) *Journal général*, n° du 30 octobre 1791.

Il faut que l'idée de voir fuir les Français devant les Autrichiens, paraisse bien plaisante aux Apôtres, car ils y reviennent à tout propos et hors de propos.

« D'honneur, Messieurs les Allemands
Vous n'avez ni raison ni sens
De frotter vos guerriers aux nôtres.
Quoi, vous ne connaissez donc pas
Nos trois millions de soldats
Accompagnés de plusieurs autres ?

« Les colonels de mon quartier
(Mon tailleur et mon perruquier)
Peuvent faire la barbe aux vôtres;
Avec quel agrément ils font
Un demi-tour à droite, en front,
Accompagné de plusieurs autres.

« Si vos guerriers ne tirent pas
Vous verrez nos braves soldats
Narguer de fort près tous les vôtres.
Mais si vos coups cassent les os
Vous verrez bientôt quelques dos
Accompagnés de plusieurs autres. » (1)

Autre pièce des plus instructives, intitulée : *Catéchisme royaliste*. « Si Léopold s'y décidait, par combien d'endroits croyez-vous notre frontière de Flandre accessible à ses troupes? — Par cinq. —

(1) X, n° 278.

Et Amédée, par combien de points pourrait-il pénétrer en Provence ? — Par trois, qu'un général habile peut réduire à deux. — Donnez-en les aperçus... etc., etc.. » — Aux défilés de l'Argonne, Dumouriez fit voir à Léopold et aux royalistes par combien d'endroits notre frontière était accessible, et les volontaires de la République, sur les champs de bataille de Valmy et de Jemmapes, prouvèrent au duc de Brunswick que les Apôtres, en prédisant la victoire des Autrichiens, s'étaient montrés encore plus ineptes politiques que mauvais citoyens.

Le contre-coup de la Révolution française avait retenti de l'autre côté des frontières. Le Brabant s'était levé après le 14 juillet, pour secouer le joug de cette terrible maison d'Autriche, « que la nature semble avoir laissé échapper de ses mains, dit Loustallot, pour le malheur des nations. » Joseph II, frère de Marie-Antoinette, avait envoyé le général d'Alton pour terroriser la Belgique; les patriotes brabançons, sous les ordres de l'avocat Van der Noot (1), se défendirent avec l'énergie du désespoir, un contre vingt, et montrèrent à l'Europe qu'ils n'avaient pas dégénéré de leurs ancêtres, les *Gueux*

(1) Les royalistes français, et les Apôtres en particulier, accusaient le patriote Van der Noot de s'être mis lui-même à la tête du mouvement sans attendre le choix de ses concitoyens. (Voir I, nº 21.)

héroïques, écrasés mais non soumis par le duc d'Albe. Les royalistes français virent avec bonheur le sang des insurgés couler à flots dans les provinces belges, espérant que Léopold II, successeur de son frère Joseph (mort en février 1790), après avoir soumis ses sujets récalcitrants, viendrait combattre la Révolution sur son véritable terrain, à Paris. Ils célébrèrent les exploits de d'Alton, dans une ignoble chanson dont voici la fin :

« Nous aurons incessamment
Des nouvelles du Brabant.
Les prétendus patriotes
Font caca dans leur culotte.
Ils ont fait semblant d'attendre
Quelques moments pour se rendre,
Ils parlent de mousquetade,
Même un peu de canonnade,
Ce genre de pétarade
N'est au fond qu'une foirade,
Quinze milliers de potences
(Qui feraient fort bien en France)
Attesteront la clémence
Et la verte vigilance
De Monsieur l'Empereur
Dont ils ont grand peur. » (1)

Sanguinaire et malpropre, ce morceau est parfait en tous points.

Marat demandait simplement alors « six cents

(1) VII. n° 199.

têtes *coupables*. » Comme il est dépassé par les modérés !

« Quinze milliers de potences
Qui feraient bien mieux en France. »

Voilà ce qui attendait les hommes de 1789 s'ils n'avaient pas été les plus forts, s'ils n'avaient pas victorieusement tenu tête aux ennemis de l'extérieur et de l'intérieur, s'ils n'avaient pas fait peur à l'aristocratie. Au plus fort d'une crise unique dans l'histoire, les conventionnels durent frapper pour ne pas être frappés eux-mêmes, pour ne pas voir leur œuvre régénératrice disparaître avec eux. Ils ont versé pour marcher en avant, dix fois moins de sang que leurs ennemis n'en auraient répandu pour faire reculer la France de trois siècles.

CHAPITRE XIII.

Louis XVI et Marie-Antoinette.

Une plaisanterie royaliste : la famille royale *captive* à Paris en 1789. — Variations sur l'air : « *O Richard, ô mon roi...* » — Les Apôtres poussent le roi à l'action.— « Bourbon, tu sommeilles. »— Portrait de Louis XVI. — Les ultra-royalistes mécontents de ce prince faible et irrésolu. — Le Petit Gautier et « le Dieu Mars. » (Le comte d'Artois.) — Les monarchistes préfèrent Marie-Antoinette à son mari. — Le « *Bouquet d'Antoinette Gérard,* et la tentation de saint Antoine. » — Aveu de l'impopularité de la reine. — Notes sur Marie-Antoinette. - Les historiographes de cour sous le second empire. — L'Espagnole et l'Autrichienne. — Caractère de Marie-Antoinette. — Son rôle politique. — Le comité autrichien. — Sa vie privée : le Petit Trianon. — Les ennemis de la reine : les *Anti-Choiseul,* les princes du sang, les tantes du roi, le duc d'Orléans, et le peuple tout entier. — Chronique scandaleuse de Versailles. — Motifs de la haine du comte de Provence et du comte d'Artois. — Bruits répandus à la cour par eux et le duc d'Orléans. — Conduite légère de Marie-Antoinette. — Violence des pamphlets publiés contre elle depuis son avénement au trône. — Ces libelles sont écrits par des grands seigneurs, et non par des révolutionnaires. — La part de l'exagération et la part de la vérité.

Les fidèles « Apôtres de la démocratie royale » ne font trêve à leurs invectives contre les députés et

contre la nation que pour donner de temps en temps quelques éloges à Louis XVI et à Marie-Antoinette. Ces éloges sont assez maigres ; il semble que les collaborateurs de Peltier ne se décident à les accorder que pour remplir un devoir et par acquit de conscience.

On est saisi d'un profond étonnement en lisant ces pièces : elles paraissent écrites à la fin de 1792, pendant la captivité du Temple ; le roi et sa femme sont représentés, dès 1789, comme prisonniers de l'Assemblée. Rien de plus faux : la Constituante avait, il est vrai, exigé le séjour de la famille royale aux Tuileries, afin d'empêcher sa fuite à l'étranger, c'est-à-dire la guerre avec l'Autriche compliquée de la guerre civile. Mais la surveillance de la municipalité parisienne n'était pas le moins du monde vexatoire comme les royalistes se plaisaient à le dire, et l'équipée de Varennes prouve bien que cette surveillance n'avait que le tort d'être insuffisante.

A la fin de 1789, les *Actes* publient une chanson béarnaise, pour faire croire aux naïfs abonnés de province que le descendant de Henri IV gémit dans les fers.

« Il a tremblé pour les jours
De sa compagne chérie,
Qui n'a trouvé de secours
Que dans sa propre énergie. (1)

(1) Au 6 octobre. Ces vers sont peu flatteurs pour Louis XVI.

Elle suit le fils d'Henri
Dans *les prisons* de Paris.

« Quel crime ont-ils donc commis
Pour être *enchaînés* de même,
Du peuple ils sont les amis.
Le peuple veut-il qu'on l'aime
Quand il met le fils d'Henri
Dans *les prisons* de Paris.

« Le Dauphin, ce fils chéri
Qui seul fait notre espérance,
De pleurs sera donc nourri ?
Les berceaux qu'on donne en France
Aux enfants de notre Henri
Sont *les prisons* de Paris.

« Français, trop ingrats Français,
. . . . . .
Chez vous l'homme a de ses droits
Recouvré le noble usage,
Et vous opprimez vos rois,
O quel injuste partage !
Le peuple est libre, et Louis
Est *prisonnier* dans Paris. » (1)

Si l'on se reporte à la date de cette chanson, on peut se demander avec Basile : « Qui trompe-t-on ici ? » La même plaisanterie sur la « captivité du roi dans Paris » est répétée de temps en temps, on la chante sur l'air de Grétry.

« O Richard, ô mon roi, l'univers t'abandonne ! »

(1) I, n° 29.

Rivarol va même jusqu'à comparer Louis XVI à Jésus-Christ; à propos du décret accordant aux Juifs les droits de citoyens (1790) il dit :

« Est-il étonnant, ma patrie,
Qu'on veuille à ta nouvelle loi
Que le peuple Hébreu s'associe,
Comme il traita son Dieu nous traitons notre roi! » (1)

Il est à présumer que le public accueillit ces boutades par des éclats de rire.

Les Apôtres se permettent de temps en temps de donner des conseils respectueux à Louis XVI ; ils cherchent à le faire sortir d'une inaction funeste à ses intérêts et à l'avenir de sa race.

« Bourbon, tu sommeilles,
Il faut qu'on t'éveille.
Prends donc l'essor,
Peux-tu dormir encore.
L'honneur, la noblesse
Te disent sans cesse :
Brise tes fers
Et punis les pervers,
Par trop extrêmes
Dans leurs systèmes
Les fripons eux-mêmes
Te donnent des lois.
Reprends ta couronne,
L'honneur te l'ordonne,
Écoute sa voix
Et défends tes droits! » (2)

(1) II, n° 33.
(2) IX, n° 259.

Les autres journaux royalistes comprenaient encore mieux que la royauté était impossible avec un roi tel que Louis XVI ; ils laissèrent souvent percer leur mécontentement et deviner leurs secrètes pensées. Ce prince avait du bon sens, une honnêteté relative, des mœurs pures, mais l'esprit faible et peu élevé, le caractère borné (1) ; toutes ses vertus privées, toutes ses qualités un peu négatives ne purent le soustraire à l'influence funeste de l'entourage de sa femme, et ne l'empêchèrent pas de trahir la nation pour sauver sa couronne. Louis XVI fut maladroit jusque dans ses mensonges (si fréquents au cours de sa vie politique), jusque dans ses trahisons. Ce roi, un des moins mauvais de la monarchie bourbonnienne, expia sur l'échafaud le plus grand crime que puisse commettre un homme ; si un simple citoyen mérite la mort, de l'aveu de tous, quand il entretient des intelligences avec l'ennemi de son pays, un prince qui appelle l'invasion et tend la main à l'envahisseur la mérite mille fois davantage. La peine de mort admise en principe, nul ne fut plus équitablement jugé, plus légalement condamné, plus justement exécuté que Louis XVI. Ses partisans ont voulu faire de lui un martyr ; il fut victime non de

(1) Louis-Philippe disait à M. Amédée Renée qui lui présentait une étude sur le règne de Louis XVI : « Ce prince était aussi dépourvu d'intelligence que de caractère. » (*Louis XVI et sa Cour*, par A. Renée, page 269, note).

la Révolution, mais de la royauté. En absolvant Louis XVI, la Convention aurait partagé devant l'histoire la responsabilité d'une trahison dont le coupable lui-même ne se rendait peut-être pas parfaitement compte, tant est oblitérée la conscience des souverains élevés dans cette idée qu'ils sont au-dessus des lois. Qu'on ne dise pas cependant que la fatalité poussait dans l'abîme l'époux de Marie-Antoinette, car en 1789, les partisans les plus avancés des idées nouvelles le saluaient du beau nom de « Restaurateur de la liberté, » et ne lui ménageaient pas les éloges, lui traçant la voie constitutionnelle et patriotique dans laquelle il eût pu s'engager sans arrière-pensée; il ne tenait qu'à lui de devenir le premier magistrat d'un peuple libre : il ne le voulut pas, ou plutôt n'eut pas la force de le vouloir.

Les monarchistes avancés eussent désiré voir la couronne sur une tête mieux organisée pour le commandement. Ainsi le *Journal général de la Cour et de la Ville* osait dire : « Quel est l'auteur de nos maux? Louis XVI, par sa faiblesse, son incapacité, sa pusillanimité (1). » Ailleurs, le *Petit Gautier* ne craignait pas de se montrer séditieux en vantant outre mesure le comte d'Artois, frère du roi, « le dieu Mars, » comme il l'appelait (2), prince « intel-

(1) *Journal général* du 20 mai 1791.

(2) « On croit, à son noble maintien,
Que c'est le Dieu Mars en personne. »
(*Journal général* du 1er mars 1792.)

ligent, énergique et courageux. » Le comte d'Artois venait de montrer son courage en émigrant le premier dès qu'il y avait eu du danger à rester en France sur les marches du trône. Devenu roi sous le nom de Charles X, il donna, en 1830, une preuve éclatante de son intelligence et de son énergie, en tirant des lapins à la campagne pendant que le peuple de Paris balayait pour la seconde fois le trône des Bourbons. Le *Petit Gautier* choisissait bien son héros.

Les royalistes de toute nuance, et en particulier ceux qui blâmaient la faiblesse de Louis XVI, faisaient au contraire étalage d'une admiration sans bornes pour Marie-Antoinette. Les Apôtres chantent sa beauté, fort contestable paraît-il (1), sa grâce, ses vertus, dans divers numéros. Citons un spécimen de leur enthousiasme, payable à vue sur la caisse de la liste civile.

C'est une chanson intitulée : « Bouquet d'Antoinette Gérard, » par allusion à Gérard d'Alsace, qui fonda en 1038 la maison de Lorraine, d'où sortait la femme de Louis XVI.

(1) Sa mère, Marie-Thérèse, lui écrivait (le 8 mars 1771) « *Ce n'est ni votre beauté, qui effectivement n'est pas grande, ni vos talents, ni votre savoir (vous savez bien que tout cela n'existe pas), c'est votre bonté de cœur qui vous conciliera l'affection des Français.* » La Du Barry l'appelait « la petite rousse. »

« Que puis-je t'offrir, Antoinette,
Sont-ce des fleurs, des compliments,
Les lys ne sont plus d'étiquette,
C'est la parure du vieux temps.
Aujourd'hui, nuances nouvelles,
Brillent aux yeux, charment les cœurs,
La Liberté pare les belles
De la cocarde à trois couleurs. »

L'auteur raconte, dans les couplets suivants, comment les démocrates (les diables) ont voulu ravir son cochon à saint Antoine, patron de la reine. Les détails sont assez plaisants :

« Antoine, dans sa solitude,
Vit les Pétion, les Mirabeau,
Et leur sabbat fut le prélude
Des futurs États-Généraux.
Barnave, transporté de rage
Voulait égorger le cochon,
Il allait faire un beau carnage
D'Antoine et de son compagnon.
— De grâce, épargnez mon semblable,
Disait Duport en gémissant,
Sortez promptement de l'étable,
Ne faites pas couler mon sang. »

Après avoir conté cette folie, le poëte s'adresse à la reine :

« Antoinette, de mon délire,
Pardonne les joyeux ébats,

J'ai voulu t'apprêter à rire,
Et pourquoi ne rirais-je pas?
Chantons et célébrons ta fête,
Rendons hommage à tes attraits,
De myrtes couronnons ta tête,
Chantons, soyons toujours Français! » (1)

Encore une ode à l'Autrichienne, écrite après l'arrestation de Varennes :

« O toi, dont l'Europe étonnée
Admire et chérit les vertus,
Toi que les Dieux ont destinée
A former de nouveaux Titus.
Princesse auguste, ton courage
Surpassa même tes revers,
Et le peuple ingrat qui t'outrage
Devient l'horreur de l'univers.

« Avec quelle noble énergie,
Tu soutiens ces coups menaçants,
Qui semblent d'instants en instants
Anéantir la monarchie.
Les brigands! leurs cruels transports
N'ont pu te vaincre ni t'abattre,
Compagne du fils d'Henri quatre
Mieux que lui tu bravas la mort. » (2)

Ce dernier vers est un reproche direct à Louis XVI, le seul peut-être qu'on trouve dans les

(1) III, n° 72.
(2) VIII, n° 211.

Actes. On peut le comparer au fragment du *Petit Gautier* cité plus haut.

Ailleurs, un Apôtre convient maladroitement de la profonde impopularité de la reine :

« Reine, *jadis* l'idole
Du peuple et de la cour,
Quand ce peuple frivole
Te reprend son amour,
Mets le comble à ta gloire
A ta grandeur
En perdant la mémoire
De son erreur. » (1)

La personnalité de Marie-Antoinette est une des plus curieuses énigmes de l'histoire moderne ; qu'on nous excuse si nous faisons ici une digression pour l'étudier.

La plupart des pamphlets et des ouvrages du temps (1774-1793) peignent la femme de Louis XVI sous les traits d'une Messaline ; les écrivains royalistes et réactionnaires ont fait d'elle une sainte et une martyre. Entre ces deux opinions contradictoires, où est la vérité ? (2)

(1) IV, n° 102.

(2) Il est bon de rappeler ici quelques dates. Marie-Antoinette de Lorraine d'Autriche, fille de Marie-Thérèse et de François I, naquit le 2 novembre 1755. Mariée par Choiseul, le 16 mai 1770, au Dauphin, petit-fils de Louis XV, elle monta sur le trône de France avec ce prince le 10 mai 1774, à l'âge de dix-neuf ans.

Sous le second empire, l'impératrice Eugénie s'était éprise d'une belle passion pour la fille de Marie-Thérèse, et l'apologie de l'autrichienne a valu la croix d'honneur à plus d'un historiographe de cour. Mlle de Montijo aimait à s'entendre comparer à la prisonnière de la Conciergerie, quoique la malignité publique ne lui ait jamais prêté d'*amie* aussi compromettante que la Polignac. L'admiration posthume et bruyante de sa femme pour la belle-sœur de Charles X était un des moyens dont se servait l'homme du deux décembre pour rallier les légitimistes; ceux-ci, disons-le à leur honneur, se montrèrent assez réfractaires à ces avances de mauvais aloi. Toujours est-il que le gouvernement bonapartiste, comprenant que le prestige monarchique avait besoin d'être restauré par tous les moyens dans un pays où l'on subit encore le despotisme mais où on ne le respecte plus, a fait verser des flots d'encre pour la réhabilitation de Marie-Antoinette. MM. Edmond et Jules de Goncourt, Granier de Cassagnac, Feuillet de Conches, de Lescure, de Viel-Castel, etc., etc., dans des ouvrages remarquables au double point de vue de l'imagination et de la typographie, ont élevé chez plusieurs éditeurs des monuments expiatoires en l'honneur de la reine guillotinée. L'enthousiasme du parti réactionnaire a poussé quelques-uns de ces ouvrages jusqu'à la deuxième édition. L'un d'eux, orné de

gravures touchantes, a même eu quatre tirages : c'est qu'on le donne en prix dans les Sacrés-Cœurs aux jeunes demoiselles nobles et aux petites bourgeoises bien élevées.

La position des écrivains indépendants ne laisse pas que d'être assez embarrassante : ils ne peuvent accepter sans rougir la légende inventée par les naïfs (ou les habiles), et s'ils veulent discuter sérieusement les documents contemporains, on les accuse d'outrager une victime sacrée ; règle générale, tous les malheurs qui frappent une tête couronnée sont immérités, et l'on trouve de par le monde de fort honnêtes gens qui, de très-bonne foi, plaignent les rois détrônés et les souverains mis dans l'impossibilité de nuire ; la servilité serait-elle un des attributs primordiaux de la nature humaine ?

Il faudrait qu'un publiciste intelligent, connaissant à fond les innombrables pamphlets de la fin du XVIIIe siècle, les mémoires, les journaux, les documents encore inédits, écrivant non pas pour le grand public (on l'accuserait de rechercher un succès de scandale), mais pour les érudits et les amateurs de travaux historiques, publiât une vie de Marie-Antoinette qui ne fut ni un réquisitoire ni une apologie, et étudiât, pièces en main, les péripéties de cette singulière existence. Il rendrait un véritable service aux historiens à venir. Nous n'avons pas la prétention d'esquisser ici ce travail,

la tâche serait au-dessus de nos forces. Nous voulons seulement mettre sous les yeux du lecteur quelques pièces du procès et présenter quelques observations.

Les royalistes eux-mêmes reconnaissent que Marie-Antoinette se montra inconséquente dans ses actions, légère dans ses propos, et qu'elle justifia le surnom *d'autrichienne* qui lui fut infligé par le peuple comme une injure, en soutenant au détriment de la France la politique de son frère l'empereur. Les mémoires royalistes ont mal déguisé la vérité en ce qui touche la conduite privée et publique de la reine, les mystères du Petit Trianon, ce digne pendant du Parc aux Cerfs, et les complots du célèbre comité autrichien. Ainsi le duc de Lauzun se vante d'avoir inspiré à la femme de son roi des sentiments fort doux, et il n'est pas le seul. Tout le monde connaît la scandaleuse affaire du collier (1785); le cardinal de Rohan, amoureux de la reine, fut joué comme un écolier; mais quels étaient les complices de Mme de Lamotte? Les lettres du cardinal et de la reine, publiées à la suite des mémoires justificatifs de la comtesse de Valois-Lamotte (Londres, 1789), sont-elles authentiques ou apocryphes? Nul ne le sait, et le désavœu des royalistes ne s'appuie que sur le libellé de la signature ou sur des raisons de sentiment. L'affirmation de la comtesse n'est pas plus probante, il est vrai. Le lecteur impartial reste dans

le doute ; il remarque seulement que tous les personnages de cette ignoble affaire sont également peu dignes d'intérêt.

D'après certains auteurs royalistes, les révolutionnaires auraient inventé la plupart des calomnies colportées contre Marie-Antoinette. Cette opinion est fausse de tous points. Les pamphlets les plus violents furent composés avant 1789, à Versailles, par des courtisans. Si un grand nombre de ces productions injurieuses porte la date de 1789, c'est qu'elles furent *réimprimées* après la prise de la Bastille, grâce à la liberté de la presse, après avoir longtemps circulé sous le manteau. Et quand le roi et la reine furent détrônés, les pamphlets ne redoublèrent pas de violence comme on pourrait le supposer. On réédita seulement les insinuations vraies ou fausses imprimées à l'étranger avant 1789, et à Paris depuis le 14 juillet. Les princes du sang, les tantes du roi furent les instigateurs de cette polémique injurieuse; aussi un historien bonapartiste, fort admirateur de la reine suivant la consigne, avoue-t-il « que la Révolution respecta plus Marie-Antoinette que ne l'avait respectée la monarchie. » (1)

Marie-Antoinette, quoique en aient dit ses apologistes, était absolument impopulaire en France : elle fut détestée dès le premier jour, détestée par

(1) M. Granier de Cassagnac.

tout le monde, même par les parlementaires les plus honnêtes et les plus modérés, comme le royaliste d'Eprémesnil (1), et Mme Adélaïde, tante du roi, exprimait le sentiment de toute la France quand elle chantait devant sa petite cour de Meudon la fameuse chanson si souvent citée :

« Petite reine de vingt ans,
Vous qui traitez si mal les gens,
Vous repasserez la frontière. »

Dès son avénement au trône (1774), elle mécontenta la plupart des courtisans par son arrogance de petite fille mal élevée jouant à la grande dame; sa mère et son frère Joseph II lui adressèrent souvent à ce sujet des observations très-vives. Ses beaux-frères et ses belles-sœurs ne pouvaient la souffrir. Dans sa *Chronique secrète*, l'abbé Baudeau raconte combien furent pénibles les débuts de la jeune reine, et les sentiments d'affection qu'il professait pour la fille de Marie-Thérèse ne nous permettent pas de douter de sa véracité. Très-mal vue à Versailles de l'aveu de ses amis (2), la reine, malgré ses

(1) *Vie de Marie-Antoinette* par le royaliste Montjoye, pages 202, 203.

(2) Pour juger les sentiments de la famille royale à l'égard de la reine, il faut lire l'ouvrage très-royaliste et très-convaincu que le comte Horace de Viel-Castel a publié en 1859, sous ce titre : *la Reine Marie-Antoinette et la Révolution française* (Techener, éditeur). M. de Viel-Castel n'a pu tenter la réhabilitation de son héroïne,

libéralités, était abhorrée par le peuple qui voyait en elle, non sans raison, la tête de ce parti autrichien des Choiseul si funeste aux intérêts et à l'honneur de la France. Son mariage ne fut pas heureux dans le principe, nous savons aujourd'hui pourquoi (1); pendant sept ans elle ne put avoir d'enfant, et elle eut à subir souvent à ce propos les observations, les reproches même de sa mère et de son frère l'empereur. Le comte d'Artois, frère de Louis XVI, marié seulement en 1773, avait déjà un fils, le duc d'Angoulême (1775). Il espérait que ce fils, en l'absence d'héritier direct, succéderait à son oncle, car le comte de Provence n'avait pas non plus d'héritier. Lorsque le roi eut cédé aux instances de ses médecins et que la reine devint enfin grosse (en 1778), les plans du comte d'Artois se trouvèrent renversés. Le vif déplaisir qu'il en éprouva nous

qu'en reprochant avec une grande amertume leurs médisances et leurs calomnies aux frères et aux tantes du roi. Pour défendre la reine, il déshonore la noblesse française et les parents de Louis XVI, Mme Adélaïde et Louis XVIII en particulier. Cette apologie de Marie-Antoinette ne prouve rien en faveur de la reine; mais par contre elle entame singulièrement le prestige de la monarchie.

(1) Voir dans le livre de M. Louis Combes : *Épisodes et Curiosités révolutionnaires*, un des ouvrages les plus remarquables que l'on ait écrit depuis longtemps sur la Révolution, le chapitre intitulé : « le cas physiologique de Louis XVI. » Voir aussi la correspondance de Marie-Antoinette avec sa mère et ses frères, publiée à Vienne en 1866 par le chevalier d'Arneth. Cette correspondance est officielle, et les lettres que M. d'Arneth reproduit donnent beaucoup à penser sur celles qui ont été éliminées par respect pour les convenances.

explique d'une manière satisfaisante le peu d'indignation qu'il manifestait, lorsque devant lui on plaisantait sur la vertu de sa belle-sœur.

Quant au comte de Provence, Monsieur, frère cadet de Louis XVI, qui avait espéré lui aussi monter sur le trône à la mort de son aîné, il ne se fit pas faute de contester de son côté la légitimité du neveu embarrassant né en 1785, et de laisser planer des soupçons sur l'intimité de son frère, le comte d'Artois, avec la reine. La chronique scandaleuse de la Cour exagérait peut-être la portée de cette liaison ; en tous cas, le comte de Provence fit tous ses efforts pour perdre dans l'esprit public la femme qu'il haïssait mortellement.

Le duc d'Orléans, désireux autant que ses cousins de saisir la couronne d'Henri IV, et plus qu'eux encore s'il est possible, ennemi personnel de la reine, accueillit avec avidité les bruits scandaleux qui couraient à Versailles sur le compte de Marie-Antoinette. On rapporte qu'il ne pouvait se tenir de rire aux larmes quand ses amis traitaient la reine de catin. Il affirmait lui-même que Louis XVI était, après Ménélas, le roi le plus couronné de l'histoire. Les rancunes de ces trois princes s'étalaient avec tant de cynisme, qu'un arrêt du conseil, en date du 4 septembre 1787, sur la proposition du garde des sceaux, enleva à leurs hôtels le privilége de librairie. L'arrêt est motivé sur ce que ces hôtels privilégiés

devenaient l'entrepôt de tous les pamphlets et libelles publiés contre la morale, la religion et *la reine*. Charmante famille en vérité!

Etant donnée cette situation difficile, Marie-Antoinette eût dû s'observer et éviter de prêter le flanc à la diffamation. Loin de là, sa conduite évaporée, ses familiarités déplacées avec Lauzun, Coigny, Fersen (1), d'Artois et cent autres, sans compter la belle duchesse Jules de Polignac, donnaient beau jeu aux faiseurs d'épigrammes. Par une sorte de bravade, la reine répondait aux chansons satiriques par de nouvelles imprudences; elle faisait avec ses intimes de longues courses dans la campagne, et fréquentait les bals masqués de l'Opéra; on connaît la jolie aventure du fiacre avec Coigny. Les épigrammes pleuvaient de toutes parts, surtout à la Cour, où les ennemis de l'Autrichienne se savaient énergiquement soutenus. Seul le malheureux Louis XVI ne se doutait de rien, ne voulait rien voir; il eut l'inconcevable faiblesse d'acheter un grand nombre de pamphlets écrits contre sa femme, pour en empêcher la publication (2). Les auteurs, gras-

(1) M. Hippolyte Castille, écrivain royaliste, raconte « qu'un de ses amis les plus respectables s'est trouvé à portée de voir en Suède, au château de Fersen, un portefeuille qui lui avait été donné par la reine du temps de leurs amours. Dans ce portefeuille il y avait un compartiment à secret contenant des choses *inexpressibles*. »

(2) Voici la date de quelques-unes de ces opérations : le 31 juillet 1781, le roi achète les *Amours de Charlot et de Toinette*; en 1783,

sement payés pour une première édition livrée en bloc, ne se faisaient pas faute de publier un second tirage sous un autre titre. Si Louis XVI ne fut pas le modèle des rois, il fut certainement le modèle des maris. Aussi est-il fort ménagé dans les pamphlets du temps : l'auteur de l'*Autrichienne en goguette* le traite de « monarque *humain*.» Les libellistes ne s'attaquent qu'à la reine, ce qui est une forte présomption en faveur de leur bonne foi, puisqu'ils respectent le roi dont la vie privée défiait la critique.

A notre avis, il y a beaucoup d'exagération dans ces pamphlets ; les monstres sont rares dans la nature, au moral comme au physique. Marie-Antoinette ne fut ni une Lucrèce ni une Lucrèce Borgia. Elle ne valait ni mieux ni moins que les femmes qui gouvernèrent la France au XVIIIe siècle sous le règne de Louis XV, et elle eut sur ces femmes l'avantage, au point de vue stoïcien, d'expier cruellement ses fautes et ses erreurs.

La duchesse Jules de Polignac, confidente et amie trop intime de la reine, qui la combla de faveurs inouïes ainsi que toute sa famille, la duchesse de Polignac partagea l'impopularité de Marie-Antoinette, et la malignité publique associa fréquemment leurs deux noms. La belle duchesse joue

les *Amusements d'Antoinette*; en 1792, la *Vie privée de Madame Lamotte*. Il avait acheté déjà d'autres libelles du même genre en 1776 et 1778. Il paya l'un d'eux la somme énorme de 4,000 louis.

un rôle actif dans les quelques brochures dont nous allons citer les titres. Ceux qui désireraient connaître plus à fond cette partie de l'histoire moderne n'ont qu'à consulter les originaux : il est difficile de faire des extraits.

Voici le début d'une *Ode à la reine* (1) attribuée à Laharpe, le rhéteur apostat :

« Monstre échappé de Germanie
Toi qui dévastes nos États
Contre ma trop faible patrie
Quand cesseront tes attentats ?
. . . . . .
Oui, je te crois, indigne reine,
Plus prodigue que l'Égyptienne
Dont Marc-Antoine fut épris ;
Plus orgueilleuse qu'Agrippine,
Plus lubrique que Messaline,
Plus cruelle que Médicis. »

N'est-ce pas du dernier galant? Il y a loin pourtant de cette strophe aux vers dédiés par Rivarol à Mme de Staël dans les *Actes des Apôtres*. On peut encore lire avec intérêt un *Essai historique sur Marie-Antoinette* (2), attribué généralement à Brissot.

(1) A Villefranche, imprimerie de la Liberté, in-8°, 1789. Cette chanson a été publiée aussi en supplément aux *Mémoires de la comtesse de Lamotte*, à Londres, 1789.
(2) Londres, 1789.

En juillet 1789, on colporta dans la capitale une satire allégorique fort vive intitulée les *Songes d'un philosophe*, et quelques jours après une brochure : *La réception du comte d'Artois chez l'Electeur de Cologne, frère de la reine de France.* D'Artois venait de donner le signal de l'émigration ; il s'agit dans cette dernière pièce de ses relations amoureuses avec la reine et la Polignac. Le même sujet avait été traité huit ans auparavant dans *les Amours de Charlot et de Toinette*, et en 1783 dans les *Amusements d'Antoinette*, deux pamphlets que Louis XVI acheta comme nous l'avons vu plus haut et paya fort cher sur sa cassette particulière, donnant ainsi bien maladroitement une sorte de prime à ceux qui déshonoraient sa famille.

Dans un autre factum « *la Confession générale in articulo mortis de Joseph II*, décédé pour le bonheur des hommes en février 1790 » l'empereur d'Autriche avoue, en appuyant sur les détails, l'amour incestueux dont il brûla jadis pour sa jeune sœur. Autre écho de Versailles.

« *La liste civile*, suivie des noms et qualités de ceux qui la composent et punition due à leurs crimes (1), » est plus curieuse encore. L'auteur qui paraît fort au courant des intrigues de la Cour, donne (pages 21 et 22) la liste des personnes des

(1) De l'imprimerie de la Liberté, place du Carrousel, in-8°, s. d.

deux sexes avec lesquelles la reine aurait entretenu des relations de débauche. Cette liste aussi longue et aussi variée que celle de Don Juan, est évidemment amplifiée par un ennemi de la reine, le comte d'Artois peut-être, ou le duc d'Orléans (1).

Le plus célèbre de tous les pamphlets écrits contre la reine, le comte d'Artois et la Polignac, est bien certainement « *l'Autrichienne en goguette ou l'Orgie royale*, opéra-proverbe composé par un garde du corps et publié depuis la liberté de la presse, mis en musique par la reine » (1789), avec cette épigraphe : *Veni, vidi.* Quelques historiens attribuent cette scène ultra-licencieuse à un comédien nommé Mayeur. Nous croirions plutôt qu'elle est de Laclos, l'auteur des *Liaisons dangereuses*, secrétaire du duc d'Orléans. On connaît les sentiments de ce prince pour sa cousine.

(1) On trouvera aussi des détails piquants sur la vie de la reine et les mœurs de la cour dans les innombrables brochures visant la Polignac, comme « *Le Testament de Madame de Polignac* » (Paris, Saint-Marcel, éditeur, 21, rue Percée, 1789, quatre pages in-8°.) « *La Confession de Madame de Polignac, essai historique sur la vie de Marie-Antoinette* » (Versailles, chez la Montansier, hôtel des Courtisanes). Ou bien « *La Maladie de la duchesse de Polignac*, qui a infesté la cour, Versailles et Paris. » (1789). — Nous ne savons ce qu'il y a de fondé dans « la maladie de Mme de Polignac », la chronique sanitaire de la cour nous intéresse médiocrement, mais les *Actes* contiennent sur ce sujet un passage étonnant :

« Déjà on a découvert une trame entre le pape et la duchesse de Polignac. Aussitôt l'arrivée de celle-ci à Rome, *il s'est déclaré une maladie épidémique* au Saint-Siége, preuve certaine que les aristocrates remuent encore ciel et terre. » (I, n° 9.)

Ces différents pamphlets et mille autres du même genre sont remarquables par leur obscénité. Mais ils ont le mérite de nous montrer ce qu'on pensait à cette époque de Marie-Antoinette à la Cour. On peut comparer les auteurs de ces peintures trop souvent ordurières à ces individus tarés dont le témoignage n'est pas accepté en justice, mais qu'on fait déposer à titre de renseignement.

Si l'on n'avait pas voulu faire du nom de Marie-Antoinette une machine de guerre contre la Révolution, en exagérant ses malheurs réels et en palliant ses fautes plus réelles encore (nous ne voulons parler que de ses fautes), les esprits libéraux n'auraient pas à se préoccuper de la vie privée de cette princesse. Son rôle politique, ses intrigues, ses trahisons si funestes à la France (1) suffisent et au-delà pour lui mériter la haine et le mépris des bons citoyens. Il importe peu à l'histoire de savoir si une reine

(1) Dans son recueil (pages 259-260) le chevalier d'Arneth a, par inadvertance, réimprimé un billet de la reine à son agent à Vienne, le comte de Mercy, billet daté du 26 mars 1792, dans lequel on prend l'honorable souveraine en flagrant délit de haute trahison.

Voici ce qu'elle écrit à Mercy :

« M. Dumouriez ne doutant plus de l'accord des puissances (contre la France) a le projet de commencer ici le premier par une attaque de Savoie, et une autre par le pays de Liége. C'est l'armée de Lafayette qui doit servir à cette dernière attaque. Voilà le résultat du conseil d'hier. »

Ce document écrasant pour la mémoire de Marie-Antoinette est tiré des archives impériales de Vienne, dont le chevalier d'Arneth est conservateur.

trompe son mari et fait un grand nombre d'heureux parmi ses sujets. Mais puisque le parti réactionnaire a la singulière prétention d'ameuter les ignorants contre les « bourreaux » de sa « sainte, » il est bon de s'inscrire en faux contre ces affirmations trop fantaisistes. La vérité historique a droit au respect encore plus que le malheur.

Certaines mémoires gagnent peu à la discussion. Les royalistes ont tout intérêt à ne pas célébrer avec tant de fracas les vertus de la reine « martyre.» La critique contemporaine leur accordera peut-être que Marie-Antoinette n'était pas absolument une Messaline, mais à ceux pour qui la fille de la grande Marie-Thérèse ne saurait être qu'une autre Blanche de Castille, elle pourrait bien enlever quelques illusions, et prouver que la femme de Louis XVI était la digne sœur de cette Marie-Caroline de Naples qui par ses débordements étonna l'Europe, à une époque où l'on ne s'étonnait plus de rien.

CHAPITRE XIV.

Études de mœurs royalistes.

Haute moralité des défenseurs du trône et de l'autel. — Chanson du prieur et de la visitandine. — Lettre de Madame Charles de Lameth sur « l'aristocratie de l'homme sur la femme. » — Adresse des filles publiques de Versailles à l'Assemblée. — Supplément à l'*Indicateur des mariages*. — Le Confédéré. — Le cas du ci-devant marquis Charles de Vilette. — Les amours de Claude Fauchet. — Les séminaristes sur l'autel de la fédération. — La première *pustule* de la liberté. — Rabaut Saint-Étienne et les Dames du n° 50 du Palais-Royal. — Les *Gouines* du Pélican et Gouy d'Arcy, ou la question des assignats. — La nuit d'un ministre. — Excuses au lecteur.

Cette étude sur la presse royaliste pendant la Révolution serait incomplète, si nous ne faisions pas ressortir une dernière fois les sentiments absolument immoraux des champions de la Monarchie et de la Religion. Comme le lecteur a pu déjà apprécier la littérature galante des *Actes* nous glisserons légèrement sur ce sujet.

Dans une élégie « la consolation », les défenseurs du clergé font dire à un supérieur de couvent :

« Qu'avec fureur on supprime
Casuel, calotte et dîme,
Je me moque de ces lois,
Si je puis à ma servante,
Dont le joli nez me tente,
Le soir dire en tapinois :
Eh zic, eh zic, eh zoc !
Eh fric, eh fric, eh froc !
Quand les bœufs vont deux à deux
Le labourage en va mieux ! »

Une jeune visitandine continue sur le même air (du *Richard Cœur de Lion*, de Grétry) :

« Adieu donc, vêpres et complies,
Nénuphar et litanies,
Car je ne suis plus nonnain,
J'emploierai mieux ma jeunesse,
Et je vais avec tendresse
Dire à quelque capucin :
Eh zic, eh zic, eh zoc !
Eh fric, eh fric, eh froc !
Quand les bœufs vont deux à deux
Le labourage en va mieux ! »

N'est-ce pas là une chanson à boire de Piron ? L'auteur de la *Guerre des Dieux* lui-même n'aurait pas mieux dit.

(1) III, n° 65.

On sait que les Apôtres avaient l'habitude de livrer au public, non-seulement la vie privée de leurs adversaires, mais encore celle de leurs femmes. Ces inconvenantes plaisanteries franchissaient souvent le rideau de l'alcôve, témoin la lettre suivante attribuée à Mme Charles de Lameth.

« Il n'est point, Messieurs les Apôtres, de genre d'aristocratie que votre démagogie n'ait, jusqu'à présent, attaquée avec des armes victorieuses. Mais la plus ancienne, comme une des plus cruelles de toutes a échappé à vos traits. Elle est cependant bien lourde, elle a souvent occasionné des scènes sanglantes : enfin elle est d'autant plus dangereuse, qu'elle est très-insinuante, et se cache presque toujours dans les ténèbres : c'est en un mot l'*aristocratie de l'homme sur la femme*. Elle pourra être difficile à déraciner, car depuis la création du monde elle exerce un empire absolu sur toutes les classes, et les dames de la Halle n'en sont pas plus exemptes que les reines et les bourgeoises. Il est, par conséquent, urgent de s'en occuper. La circonstance même semble d'autant plus favorable, que l'Assemblée nationale, travaillant infatigablement au grand œuvre de la régénération de la nation, a été obligée de mettre tout sans dessus dessous. Cette manière si sage et si naturelle de procéder donne au beau sexe l'espérance qu'il pourra, à son tour, parvenir à une suprématie que la délicatesse annonce devoir

être excercée par lui d'une manière plus légère. J'avoue qu'il est étonnant que ce soit moi qui fasse cette démonstration, et que je n'aie pas été prévenue par des citoyennes non moins actives que moi, telles que mesdames de Luynes, d'Aiguillon, et Mirabeau la cadette, qui paraissent, depuis longtemps, ne pouvoir sans danger être exposées à supporter le poids de cette monstrueuse aristocratie (1). Elles méritaient, sans doute, que leur maris imitassent le dévouement du général mon époux, et renonçassent à leur privilége de supériorité ; car, Messieurs, je dois à la vérité et au patriotisme de ce cher général, de vous avouer qu'il a eu l'intrépidité d'exposer sa fragilité à la pesanteur de mon pouvoir. Les vrais citoyens reconnaîtront à cet abandon généreux son amour pour le beau sexe, qui l'a immortalisé à jamais.

Je suis avec une démagogique et fraternelle considération, Messieurs, votre très-humble et très-obéissante servante,

DONDON PICOT,

femme du général Lameth (2), *demeurant dans le cul-de-sac de Notre-Dame-des-Champs, au second au-dessus de l'entresol* (3). »

(1) Le duc de Luynes, le duc d'Aiguillon, et surtout Mirabeau-Tonneau étaient fort obèses.

(2) Charles de Lameth n'était pas général, mais depuis sa fameuse expédition des Annonciades, les Apôtres lui donnaient ce titre par dérision. (Voir notre chapitre VI.)

(3) II, nº 37.

En tête de cette lettre égrillarde, les Apôtres par un raffinement de cynisme, ont placé comme épigraphe ce vers :

« La mère en permettra la lecture à sa fille. »

Ailleurs les soutiens du trône, dans un moment de belle humeur, publient une adresse des « demoiselles de la Nation » de Versailles à l'Assemblée nationale qui s'est transportée à Paris. Ce document n'est pas sans charmes.

« Les vierges de Versailles viennent offrir à l'Assemblée leur contribution patriotique ; elles se sont tant remuées, qu'elles sont parvenues à former un don à force d'accumuler les gros sols... Ce n'est pas l'offrande de la veuve, mais celle de pauvres filles, dénuées pour la plupart de ressources, et qui ont à peine du pain. Les casaquins que nous avons aujourd'hui, Messieurs, sont, en grande partie, ou empruntés ou dûs... Comment peindre les regrets dont nous avons été pénétrées à votre départ de notre ville ! Plusieurs d'entre nous n'ont que trop vivement senti leurs pertes. Vous nous aviez fait connaître les droits de l'homme. Nous pouvons vous assurer que tout le sang que nous verserons sera employé à cimenter la Constitution... etc. (1).» On comprend les raisons qui nous empêchent d'aller plus loin.

(1) III, n° 79.

Les *Actes*, sous le futile prétexte de faire concurrence à l'*Indicateur des Mariages*, consacrent tout un numéro à l'annonce suivante : « On voudrait prendre à bail, présentement, une femme qui ait de la tournure, et une physionomie caressante. La couleur n'y fait rien, on exclut seulement le blond trop décidé, mais on la veut à tous crins, la bouche bien garnie, et croupe normande s'il est possible. On a des raisons pour permettre que certains charmes soient un peu épanouis, mais on ne s'accommoderait pas d'une gorge trop humble ou qui ne retracerait plus que *campos ubi Troja fuit*... On compte pour quelque chose la suavité du fumet... (2) » Impossible de continuer, l'énumération des charmes demandés va *crescendo* pendant huit pages. Et ces gravelures n'ont pas ici l'excuse de cacher des allusions politiques, c'est de l'obscénité voulue, recherchée à plaisir, pour faire rire sous leur éventail les belles dames de la cour, passe-temps sénile d'une société pourrie jusqu'aux moëlles : les historiens n'ont pas assez mis en lumière ce caractère distinctif de la presse royaliste.

Quelquefois, les épigrammes badines sauvent au moins les apparences, comme dans le passage suivant :

(2) IV, nº 108.

« Après la fédération
Eglé, bien ou mal avisée
Un beau matin s'est déguisée
En député de la nation.
Une dame de haut parage
L'ayant de près considérée
Et la trouvant fort à son gré :
— Quel est ce charmant personnage ?
Dit-elle d'un air enivré,
Mon Dieu, le joli militaire ! —
C'est, dit un ancien mousquetaire,
C'est, Madame, un confédéré. » (1)

Toujours à propos de la fédération, autre épigramme sur Charles Vilette (2) ; celle-là n'est pas seulement obscène, elle est ignoble et bête. Nous ne pouvons la reproduire, ni en indiquer le sens, même à mots couverts, pas plus que celui d'une complainte du même marquis de Vilette, à propos de la mort du député des Landes, Lanusse (3).

Dans le numéro suivant, les Apôtres, revenant à un de leurs procédés favoris, donnent une lettre de Mme de Cal.... à l'abbé Fauchet. L'illustre évêque constitutionnel du Calvados est ridiculisé douze pages durant, dans cette pièce d'une indécence rare. Toute arme paraît bonne aux défenseurs de l'autel,

(1) V, n° 138
(2) V, n° 141.
(3) VI, n° 151.

pour frapper leurs adversaires, même les plus irréprochables.

Le 7 décembre 1790, deux séminaristes jugèrent à propos de monter sur l'autel de la fédération, au Champ-de-Mars, et d'y prendre des libertés qui offensèrent également le patriotisme et l'odorat des assistants. Les deux séminaristes furent arrêtés. Les Apôtres écrivirent une lettre à Bailly, pour excuser les coupables. Nous recommandons ce plaidoyer aux hommes de goût, mais qu'ils aillent le chercher dans l'original (1).

Voici qui est beaucoup plus convenable, sans pêcher pourtant par excès de décence :

« On ne doit plus douter du civisme d'Ursule.
C'est pour que sa secte pullule
Qu'avec Damon la propageant
Elle vient de faire un enfant,
N'ayant pas banni tout scrupule.
Elle se cache à tout venant.
— Votre frayeur est ridicule,
Lui dit l'autre jour un plaisant,
Votre poupon sera charmant,
C'est de la liberté la première pustule. » (2)

Nous avons déjà vu la prose des « Demoiselles » de Versailles. Celles de Paris veulent aussi faire

(1) VII, nº 205.
(2) IX, nº 257.

parler d'elles. Les « Dames du n° 50 du Palais-Royal, » adressent à Rabaut Saint-Etienne un long mémoire contre les assignats. Voici le début de leur supplique : « Sire, quoique nous ne soyons pas bien profondes en politique, ces messieurs du jardin nous ont si souvent employées dans leurs motions, que nous savons plus de choses qu'on ne croit. . Ainsi un assignat de cent sols, nous vous le révélons, est un vol d'un sixième fait à ceux de nos charmes que l'opinion a évalués à six livres (1). »

Les *Gouines du Pélican* écrivent dans le même sens au député Gouy d'Arcy, mais leur style est beaucoup plus imagé. Qu'on juge de la harangue par la première ligne :

« Holà ! hé ! petit b...., tu veux nous donner tes torche.... à quarante sols la pièce... » C'est la question des assignats traitée en langage poissard. Les royalistes se rendaient justice lorsqu'ils faisaient défendre leurs préjugés économiques par des avocats de ce genre.

Dans un de leurs derniers chapitres, ils nous font assister à la « Nuit d'un ministre, ou conversation nocturne de M. Duport-Dutertre, garde des sceaux, avec sa femme (2). » Nous ne les suivrons pas au delà du mur de la vie privée.

(1) IX, n° 263.
(2) X, n° 297.

Cette étude de mœurs pourrait être poussée plus loin, les citations curieuses ne manqueraient pas. Mais nous n'avons pas eu le courage de transcrire certains passages de la collection des *Actes*, et de faire pénétrer plus avant le lecteur dans l'égoût fangeux de la presse royaliste. On nous pardonnera les quelques pièces un peu risquées que nous avons reproduites; elles étaient indispensables pour faire juger, d'après leurs œuvres, les écrivains du parti de la cour, les conservateurs, les gens bien élevés de l'époque. Nous n'aurons pas la cruauté d'établir un parallèle entre eux et les plus violents publicistes révolutionnaires. Marat et Hébert ont rédigé avec passion des feuilles véhémentes; les Apôtres ont fait froidement, et avec préméditation, un journal de mauvais lieu.

CHAPITRE XV.

La dispersion des Apôtres et la reconnaissance des Bourbons.

Un fragment de la *Liberté de penser*. — Prédécesseurs et modèles des Apôtres. Le *Gazettier cuirassé*, de Morande. — Les *Philippiques* de Lagrange-Chancel. — Le *Boston Chronicle*. — La liste civile coupe les vivres à Peltier. — Les *Actes* cessent de paraître (octobre 1791), — Le journal à *deux liards*. — Dispersion des Apôtres. — Rivarol en Prusse, sa mort (1801) — Champcenetz sur l'échafaud, sa dernière saillie (23 juillet 1794). — Mirabeau-Tonneau émigre, et meurt à Fribourg (septembre 1792). — Suleau, son découragement. — Le *Réveil* et le *Journal de Suleau*. — Le *Nouveau Réveil*. — Suleau est tué le 10 août aux Tuileries. — Peltier en Angleterre. — Le *Paris*, l'*Ambigu*. — Il gagne sa vie en insultant la République, le Directoire et Bonaparte. — Il vient à Paris sous la Restauration. — Louis XVIII et Charles X le laissent mourir de faim (31 mars 1825).— La reconnaissance des Bourbons : Favras, Froment (de Nîmes), Fauche Borel.

« Tels furent les *Actes des Apôtres*, dit M. Eugène Despois, à la fin d'une remarquable étude sur Rivarol, telle fut cette feuille infâme que quelques écrivains vantent encore sans la connaître. C'est

une opposition virulente contre l'Assemblée, un débordement d'outrages et de menaces contre les hommes qui semblent guider la Révolution et qu'emportera plus loin encore l'irrésistible mouvement. Des sarcasmes, des calomnies, des convulsions ; point de principes, point de convictions sérieuses sur lesquelles on puisse s'appuyer; l'écume aux lèvres, point de croyance au cœur. Ces hommes se débattent contre l'inévitable avenir, ils n'ont plus l'espoir de vaincre, ils se vengent en insultant. C'est la rancune de l'intérêt blessé, la rage du privilége détruit. Pour que le royalisme retrouvât la croyance sérieuse et l'énergie du dévouement, il fallait qu'il se retrempât dans le peuple, parmi les races vigoureuses de la Bretagne et de la Vendée (1). »

L'éminent auteur du *Vandalisme révolutionnaire* a parfaitement caractérisé dans ces lignes les *Actes des Apôtres*. Ce journal « infâme » ne fut pas une exception, il ne fut pas même l'organe le plus violent du parti royaliste, nous ne cessons de le répéter. De l'aveu des historiens monarchiques, la presse royaliste rendit impossible par ses invectives tout rapprochement entre les partis. Les publicistes de la Cour, dès le premier engagement, brûlèrent leurs vaisseaux comme Fernand Cortez : quand on agit ainsi, il faut être sûr de la victoire. Moins heureux

La *Liberté de penser*, tome III, page 242 (1849).

que le conquérant du Mexique, ils furent battus et jetés à la mer.

Les défenseurs de Louis XVI inventèrent en France une presse spéciale. On ne peut guère comparer leurs journaux qu'à certains pamphlets sans suite, comme les *Mazarinades* du temps de la Fronde, ou à un recueil plus récent, moins politique que licencieux, le *Gazettier cuirassé* de Morande. Quelques pièces de vers de Champcenetz ou de Mirabeau cadet semblent aussi inspirées par le souvenir des *Odes philippiques*, écrites contre le Régent par Lagrange-Chancel. Un seul journal antérieur à 1789 peut être assimilé aux *Actes*, c'est le *Boston Chronicle*, publié de l'autre côté de l'Atlantique au début de la guerre de l'indépendance (1767), pour défendre le gouvernement anglais et les intérêts de la métropole. Il dut cesser de paraître en 1770, car les colons des États-Unis furent bientôt à bout de patience et manifestèrent clairement l'intention de ne pas souffrir plus longtemps un journal mercenaire qui érigeait en principe l'invective et la diffamation.

Depuis la Révolution française, le parti réactionnaire n'a plus osé, sauf de rares exceptions, employer des auxiliaires aussi compromettants. Les *Actes des Apôtres* n'ont pas eu de postérité, si l'on excepte quelques journaux de la seconde république ou du second empire, et ces feuilles immondes qui

déconsidèrent le parti conservateur au lieu de le défendre, n'ont pas hérité de l'esprit de Rivarol. Quant aux journaux purement royalistes, rendons-leur justice, ils ont compris combien seraient aujourd'hui déplacées les violences de l'*Ami du Roi* et les obscénités du *Petit Gautier*.

Mais revenons en 1791. Les *Actes* finirent par fatiguer le public, et Louis XVI vit qu'il jouait un rôle de dupe en entretenant à grands frais une feuille qui lui faisait cent fois plus d'ennemis qu'elle ne lui gagnait de partisans. Au commencement d'octobre 1791, l'intendant de la liste civile refusa, au nom du roi, de continuer à Peltier sa subvention mensuelle : le journal cessa de paraître. Les souscripteurs reçurent cependant jusqu'au 10 août 1792 une petite feuille de quatre pages in-18, rédigée dans le même sens, sous ce titre : *A deux liards, à deux liards mon journal!*

Que devinrent les Apôtres après leur dispersion et quelle fut leur destinée? Leur histoire est trop dramatique pour que nous ne consacrions pas quelques lignes à chacun d'eux.

Rivarol émigra en 1792, et naturellement se retira en Allemagne, sur les derrières de l'armée de Brunswick. Il vécut avec l'argent que lui rapportaient ses pamphlets contre la France. Sa renommée de causeur étincelant allait augmentant chaque jour, mais souvent par ses sarcasmes il blessa et ses

hôtes et ses compagnons d'émigration. Toujours besoigneux, il ne montra pas en toutes circonstances une délicatesse en rapport avec ses prétentions aristocratiques. Ainsi en 1796, se trouvant à Hambourg sans ressources, il se fit faire par un libraire de nombreuses avances de fonds, sous prétexte de préparer un dictionnaire français dont il n'écrivit pas la première ligne. Le libraire, fort mécontent, mit son débiteur sous les verroux pour obtenir au moins de lui quelques pages de préface, mais il le relâcha bientôt, désespérant de lui faire jamais tenir ses engagements.

Rivarol mourut à Berlin en 1801, âgé de quarante-sept ans, criblé de dettes, et laissant une grande réputation d'homme d'esprit. Cette réputation surfaite a décru rapidement; elle s'évanouira suivant toute apparence, car Rivarol n'a pas laissé d'œuvres sérieuses, et ses bons mots sont entrés pour ainsi dire dans le domaine public.

Le chevalier de Champcenetz ne suivit pas son ami en Allemagne. Il se cacha en 1793 et 1794 dans une maison de campagne, au fond de la commune de Joigny. Mais il eut l'imprudence de se faire remarquer par ses allures provocatrices, fut arrêté, jugé, et le tribunal révolutionnaire, sur des preuves accablantes, l'envoya à l'échafaud le 23 juillet 1794, quatre jours avant le 9 thermidor. Le sang-froid railleur de Champcenetz ne l'abandonna pas un seul

instant; quand le président lui notifia son arrêt de mort, il lui demanda d'un air dégagé s'il n'y avait pas moyen de se faire remplacer pour cette corvée.

Le vicomte de Mirabeau jugea prudent de ne pas attendre la justice du peuple. Il émigra à la fin de 1791, et rejoignit l'armée de Condé. Il mourut le 15 septembre 1792, à Fribourg en Brisgau, d'une attaque d'apoplexie, disent les uns; suivant d'autres il fut tué en duel. Les deux versions sont également vraisemblables. Mirabeau-Tonneau, malgré sa jeunesse (trente-huit ans), était affligé d'un embonpoint excessif qui le prédisposait à l'apoplexie, et en dépit de sa corpulence, il allait sur le terrain pour la moindre affaire, se battant en duel, paraît-il, plusieurs fois par mois. Il fut enseveli à Salzbach, à l'endroit même où Turenne avait été frappé d'un boulet de canon.

Quant au brave Suleau, il ne quitta pas la partie. Emigrer lorsque la position du roi devenait chaque jour plus critique, lui semblait une désertion, presque une félonie. Un moment il avait paru découragé : son nom ne figure plus dans les derniers volumes des *Actes des Apôtres ;* il collaborait bien de loin en loin au *Martyrologe national* et à l'*Apocalypse*, mais en réalité il semblait s'être retiré sous sa tente depuis quelques mois. Ses amis l'excitèrent à rentrer en lice, et il reparut sur la brêche en pu-

bliant une brochure intitulée le *Réveil de Suleau.* Il donna le 1er mars 1791 le prospectus d'une publication périodique, le *Journal de M. Suleau,* qui eut douze numéros dans l'espace de dix mois environ ; quelques-uns sont datés de Coblentz, où il alla faire un voyage de propagande. Dans son *Journal,* Suleau recommença sa lutte insensée, plus digne encore de pitié que d'estime. Il y déversa à loisir la rage hautaine et les effroyables colères qui lui emplissaient le cœur. En 1792, il donna un *Nouveau réveil,* et commença une nouvelle série de son journal qui ne fut pas continuée. Le numéro 13 et dernier se termine par un passage d'une dégoûtante obscénité contre Mme de Staël et la jeune femme de Condorcet. Suleau avait essayé de se rapprocher de son ancien condisciple Desmoulins, mais un trop profond abîme les séparait. Dès lors l'écrivain royaliste brisa sa plume et se réfugia dans l'action. Malgré les avertissements de Camille, il se rendit aux Tuileries le 10 août, revêtu de l'uniforme de la garde nationale, pour défendre le roi. Reconnu par la foule, il fut désigné à Théroigne de Méricourt, qu'il avait mortellement offensée par ses indécentes épigrammes. « Théroigne lui saute au collet, raconte Peltier, et aide à l'entraîner : Suleau se débat comme un lion contre vingt furieux. Il parvient dans la mêlée à s'emparer d'un sabre, il se fait jour, il va percer Théroigne ; on le saisit, il est mis hors d'état de dé-

fense et taillé en pièces.» (1) Le cadavre du chevaleresque écrivain fut insulté par la foule, des enfants le traînèrent jusqu'au soir dans les rues. Ainsi périt Suleau, homme de talent et homme de cœur, digne de mourir pour une meilleure cause.

Peltier survécut trente-trois ans à Suleau, et des deux amis celui qui périt de mort violente en pleine Révolution eut bien certainement le sort le plus enviable. Le fondateur des *Actes des Apôtres* quitta Paris après le 10 août (2), et se réfugia à Londres où il écrivit le récit de cette mémorable journée. Réduit à vivre de sa plume, il publia de 1794 à 1802 trente-cinq volumes de compilations indigestes, sous le titre de *Paris*. L'Angleterre et les puissances coalisées le payèrent longtemps pour attaquer la France, le Directoire et Bonaparte. En 1802, après le traité d'Amiens, le premier consul, exaspéré par les calomnies du réfugié royaliste, profita de la paix pour poursuivre Peltier devant les tribunaux anglais, et le fit condamner à une amende considérable. Heureusement pour le libelliste, la reprise des hostilités lui permit de ne pas payer, et il continua son commerce de diffamation dans un nouveau journal l'*Ambigu* (1803-1820).

(1) *Histoire de la Révolution du 10 août*, par Peltier. Tome I, page 153. (Londres 1795.)

(2) Peltier avait rédigé au commencement de 1792, mais sans succès, la *Correspondance politique des vrais amis du roi*. (84 numéros.)

Peltier avait repris à Londres sa vie dissipée de fils de famille ; l'âge et les malheurs ne le rendirent pas plus sage. Ses dépenses étaient considérables, son train de maison opulent, et il avait peine à satisfaire ses fournisseurs avec les revenus de son journal, le prix de ses brochures, et la subvention des ennemis de son pays. En 1814, il rentra en France, comptant trouver auprès de Louis XVIII la récompense de vingt-cinq ans de fidélité à la cause des Bourbons. Mais on ne lui fit pas à la Cour l'accueil qu'il était en droit d'espérer : il repassa la Manche. Cependant la vogue de l'*Ambigu* ne se soutenait pas, et en 1820 ce journal cessait de paraître. A bout de ressources, Peltier vint une seconde fois en France, espérant que Louis XVIII se souviendrait enfin des services rendus au comte de Provence. Il perdit bientôt cette dernière illusion, ses démarches restèrent sans résultat. Le vieux combattant du 10 août, le défenseur opiniâtre de la légitimité, habitué au luxe, aux plaisirs, vécut cinq ans encore dans la plus profonde misère : il mourut de faim dans une mansarde, au numéro 182 de la rue Montmartre, le 31 mars 1825. Le roi Charles X qui, comme son frère, avait feint d'oublier son fidèle serviteur, fit apposer immédiatement les scellés chez Peltier, afin d'éviter la publication de tout papier compromettant.

Si jamais dynastie mérita peu d'inspirer le dévoue-

ment, c'est bien la race ingrate des Bourbons. Jadis le comte de Provence laissait pendre le malheureux Favras, sans daigner dire un mot en faveur de cet héroïque aventurier (1790). Plus tard, replacé par les Cosaques sur le trône sanglant de Louis XVI, il abandonnait comme un chien malade le vieux Peltier qui, pendant trente-cinq ans, s'était dévoué corps et âme à son service. Et, par une bizarre coïncidence, la même année, à quelques mois d'intervalle, un autre homme s'éteignait à Paris qui, lui aussi, expiait dans la plus affreuse misère le tort d'avoir crû à la cause royale, de lui avoir sacrifié sa famille, sa fortune, sa vie et son honneur. Froment (de Nîmes), l'émissaire du comte d'Artois, celui qui essaya en 1790 de soulever le Languedoc contre l'Assemblée nationale ; Froment, à qui le comte d'Artois promettait jadis la croix de Saint-Louis, des grades, des honneurs, la richesse, — à qui il disait pendant son exil à Turin : « Mon cher ami, s'il ne me restait qu'un petit écu, je le partagerais gaiement avec vous ! » — Froment mourait lui aussi abandonné, pauvre, désespéré, le 22 septembre 1825. Charles X ne croyait plus rien lui devoir. Ne lui avait-il pas accordé une pension alimentaire de sept cent livres, le tiers des gages d'un de ses laquais !

Ce n'est pas tout. Quatre ans plus tard, le Suisse Fauche-Borel, célèbre agent royaliste, complice de Pichegru, de Barras et de Moreau, qui sous le Di-

rectoire, le Consulat et l'Empire, compromit vingt fois sa liberté et risqua souvent sa vie pour les Bourbons, abandonné lui aussi comme Peltier, comme Froment, se précipitait de sa fenêtre sur le pavé de Neufchâtel, n'ayant pas le courage de se laisser mourir de faim.

C'est là ce qu'on appelle en langage de Cour la reconnaissance des rois.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Dédicace a M. Gambetta 5

CHAPITRE PREMIER.

La presse royaliste en 1789.—Les « Actes des Apôtres. » Les Apôtres, leurs antécédents et leur caractère.

Violence et immoralité de la presse royaliste. — Le *Journal général de la cour et de la ville.* — Le *Journal des Halles.* — L'*Ami du roi.* — Le *Père Duchêne*, de Lemaire. — Les *Actes des Apôtres*. Leur polémique. — Les « Apôtres » Peltier, Suleau, Rivarol, Champcenetz, Mirabeau cadet, Bergasse, Montlosier, Lauraguais, Régnier, d'Aubonne, Langlois, Béville. — Antécédents de ces publicistes. — L'idée monarchique réduite pour la plupart d'entre eux à une question d'argent, de bonne chère et de plaisir..... 7

CHAPITRE II.

Bibliographie des « Actes » — Un mot sur les parallèles historiques.—Charles le Mauvais et Étienne Marcel.

Périodicité irrégulière du journal. — Défauts matériels de

composition. — La librairie Gattey ne veut pas continuer à éditer les *Actes*. — Titres des dix *versions* ou volumes. — Articles sérieux: Introduction et parallèles historiques, Louis XVI et Charles Ier. Les Révolutionnaires anglais de 1648. — Les États-Généraux de 1356. —Philippe d'Orléans et Charles le Mauvais.— Mirabeau et Étienne Marcel. 31

CHAPITRE III.

Mirabeau.

Mirabeau.— Histoire scandaleuse de ses amours avec Sophie de Monnier. — Portraits injurieux. — Madame Lejay. — Le vicomte de Mirabeau ou les « frères ennemis.» — Souvenirs du 6 octobre. — La femme du député Antoine. — Derniers moments de Mirabeau.— Les satires des Apôtres deviennent chaque jour plus ignobles et plus cruelles.— Oraisons funèbres et épitaphes outrageantes.— *La Journée des Dupes*, comédie 45

CHAPITRE IV.

Le Duc d'Orléans.

Philippe d'Orléans en Angleterre. — Le *Bourgeonné*. — Souvenir de la bataille d'Ouessant. — Acrostiche peu flatteur. — Philippe aspire à la mairie de Paris; son échec électoral; railleries des Apôtres. — Retour sur les événements d'octobre.— Confession scandaleuse du duc au *père* Chabraud; quelques vers fort risqués sur le compte de la

reine. — Un anagramme. — Scènes de famille ; les princes se jettent réciproquement à la face l'irrégularité de leur naissance..... 67

CHAPITRE V.

Robespierre et les Jacobins.

« La Chandelle d'Arras. » — Sonnet à la belle Ophélie. — Parodie d'un rondeau classique.— Correspondance galante avec Suzanne Forber. — Les Apôtres font descendre Robespierre du régicide Damiens. — Robespierre élu juge à Versailles. — Les Apôtres lui souhaitent la bienvenue. — Les premiers Jacobins et la « Société des Amis de la Constitution. » — Adrien Duport ; le « bourreau Barnave. » — Portrait des membres du club.— Insultes de la réaction. — Un vaudeville thermidorien. — Camille Desmoulins, doyen des Amis de la Constitution..... 81

CHAPITRE VI.

Les deux Lameth, Montmorency, d'Aiguillon, Talleyrand.

Les royalistes libéraux constitutionnels. — Charles et Alexandre Malo de Lameth. — L'expédition des Annonciades. — Le *Livre rouge* et la pension de Mme de Lameth. — Duel de Lameth et de Castries. — Mme Charles de

Lameth au bain. — Mathieu de Montmorency; insultes incroyables à l'adresse de sa mère. Il renonce à son titre. — « Mathieu Bouchard. » — Le duc Armand d'Aiguillon. — L'homme-femme. — Plaisanteries obscènes. — Les Apôtres et l'abbé Maury. — « *Passe salope !* » — La sage-femme d'Aiguillon. — Talleyrand, évêque d'Autun. — Les Apôtres le devinent et tracent, vingt ans à l'avance, le portrait du prince de Bénévent..... 97

CHAPITRE VII

Lafayette, Bailly, Necker et sa fille. — Les évêques constitutionnels; l'abbé Grégoire.

Lafayette. — Le sommeil de Motier et la légende du Cheval Blanc. — Monorime sur l'Aga des Janissaires : « Petit général de hasard... » — Sylvain Bailly, maire de Paris. — Le « Cheval de fiacre. » — Arlequin; *Coco et cocotte.* — Une épitaphe. — Necker et sa femme. — Mme de Staël; une galanterie de Rivarol: « *Bouquet à Neckrone.* » — Les évêques constitutionnels. — Gobel. — L'abbé Grégoire. — Parallèle entre Grégoire et Talleyrand..... 113

CHAPITRE VIII.

Target, père de la Constitution. — Journaux et Journalistes.

Target, avocat, représentant et académicien. — Entre deux selles. — Un poème épique : *la Targetade.* — L'accou-

chement de Target. — Les « Équipées de Targinette. » — Target au procès de Louis XVI. — La presse révolutionnaire. — Consigne d'un portier bien pensant. — Extraits du *Petit dictionnaire des grands Hommes*, de Rivarol. — Le peuple et la presse royaliste. — Un auto-da-fé. — Complainte d'un colporteur de journaux. — On n'est jamais mieux loué que par soi-même. — Les trois *Amis du Roi*. — Confraternité des écrivains royalistes..... 129

CHAPITRE IX.

Théroigne de Méricourt et l'heureux Populus.

La belle Liégeoise. — Son caractère, son rôle dans la Révolution française, et ses malheurs. — Le représentant Populus. — Les soirées de l'hôtel de Grenoble. — Une parodie du *Cid*.— Détails scabreux sur la santé de Populus. — Théroigne en Angleterre : lamentations de la nouvelle Ariane. — Mariage de Théroigne ; grande fête nationale à Suresnes ; les invités : Danton, Brissot, Robespierre, etc. — La Contre-Révolution en Brabant. — Théroigne arrêtée par les impériaux. — Les Apôtres se hâtent trop de célébrer son supplice. — Retour de la belle Liégeoise ; sa vengeance.. 145

CHAPITRE X.

La politique du marquis de Bièvre. — Chapelier, Thouret, Condorcet.

Les théoriciens de la monarchie ; le calembour occupe la

place d'honneur dans leur polémique. — Menuet de l'appel nominal. — — Les onomatopées de Cochon. — Mirabeau dispensateur des grâces. — Menuet de la Guillotine. — Mlle Gouet et Lasnon. — L'Égalité ; Lanusse, député des Landes, et le ci-devant marquis de Vilette. — Le Poûtre, disciple de Conrart. — Mésaventures de Chapelier. — Thouret, ou le chien qui mange le dîner de son maître. — Condorcet. Son portrait. Une ligne de Rivarol. — Mme de Condorcet indignement outragée par les royalistes. — Un extrait du *Journal général*..... 157

CHAPITRE XI.

Les Royalistes et l'Assemblée.

Campagne engagée par la presse royaliste contre l'Assemblée. — La dissolution. — Diatribe contre le gouvernement des avocats.— Le Cochon d'Agen. — Les 1,200 rois.— Les chevaux du manége et les *coups d'étrille*. — L'indemnité parlementaire et les vingt-cinq francs de Baudin. — Un rébus royaliste. — Le « métier de voleur. » — Le *Ça-ira* et le *Ça n'ira pas*. — Commandements démocratiques.— Désintéressement des députés du Tiers : les boucles d'argent. — Le vote par tête et le vote par c... — Ode à la *Canaillarchie*. — Les royalistes font appel aux armées de Léopold. — Menaces de mort contre les députés patriotes. — L'Assemblée constituante se retire. — Chanson réaliste du Père Duchêne. — Les Apôtres accusent les Constituants de malversation et de vol. — Ils parlent d'empaler les représentants patriotes et de les brûler à petit feu..... 173

CHAPITRE XII.

Les Royalistes et la Nation.

Caractère des élections de 1789. — Prépondérance de la bourgeoisie. Dépit des royalistes. — Facéties contre la garde nationale. — Les capitaines cordonniers. — Les « masques en avril. » — Remontrances à la nation, dégénérant bientôt en insultes—.Adresse des voleurs anglais à leurs collègues les *citoyens actifs* de France. — Critiques des innovations empruntées à l'Angleterre. — Les justices de paix. — Appel à l'étranger. — Les royalistes prophétisent la défaite de nos armées. — Dialogue entre deux patriotes. — Les canons allemands et la guillotine. — Extrait du *Journal général de la cour et de la ville.* — Satires anti-patriotiques. — Le « Catéchisme royaliste » ou guide des étrangers en France.— Réponse des soldats de Valmy. — La Révolution de Brabant. — D'Alton et Van der Noot. — Appel à Léopold II.— Chanson des *quinze mille potences*..... 201

CHAPITRE XIII.

Louis XVI et Marie-Antoinette.

Une plaisanterie royaliste : la famille royale *captive* à Paris en 1789. — Variations sur l'air : « *O Richard, ô mon roi...* » — Les Apôtres poussent le roi à l'action.— « Bourbon, tu sommeilles. » — Portrait de Louis XVI. — Les ultra-royalistes mécontents de ce prince faible et irrésolu. — Le Petit Gautier et « le Dieu Mars. » (Le comte d'Artois.) — Les monarchistes préfèrent Marie-Antoinette à son mari.

— Le « *Bouquet d'Antoinette Gérard,* et la tentation de saint Antoine. » — Aveu de l'impopularité de la reine. — Notes sur Marie-Antoinette. — Les historiographes de cour sous le second empire. — L'Espagnole et l'Autrichienne. — Caractère de Marie-Antoinette. — Son rôle politique. — Le comité autrichien. — Sa vie privée : le Petit Trianon. — Les ennemis de la reine : les *Anti-Choiseul,* les princes du sang, les tantes du roi, le duc d'Orléans, et le peuple tout entier. — Chronique scandaleuse de Versailles. — Motifs de la haine du comte de Provence et du comte d'Artois. — Bruits répandus à la cour par eux et le duc d'Orléans. — Conduite légère de Marie-Antoinette. — Violence des pamphlets publiés contre elle depuis son avénement au trône. — Ces libelles sont écrits par des grands seigneurs, et non par des révolutionnaires. — La part de l'exagération et la part de la vérité..... 221

CHAPITRE XIV.

Études de mœurs royalistes.

Haute moralité des défenseurs du trône et de l'autel. — Chanson du prieur et de la visitandine. — Lettre de Madame Charles de Lameth sur « l'aristocratie de l'homme sur la femme. » — Adresse des filles publiques de Versailles à l'Assemblée. — Supplément à l'*Indicateur des mariages.* — Le Confédéré. — Le cas du ci-devant marquis Charles de Vilette. — Les amours de Claude Faucket. — Les séminaristes sur l'autel de la fédération. — La première *pustule* de la liberté. — Rabaut Saint-Étienne et les Dames du

n° 50 du Palais-Royal. — Les *Gouines* du Pélican et Gouy d'Arcy, ou la question des assignats. — La nuit d'un ministre. — Excuses au lecteur..... 245

CHAPITRE XV.

La dispersion des Apôtres et la reconnaissance des Bourbons.

Un fragment de la *Liberté de penser*. — Prédécesseurs et modèles des Apôtres. Le *Gazettier cuirassé*, de Morande.— Les *Philippiques* de Lagrange-Chancel. — Le *Boston Chronicle*. — La liste civile coupe les vivres à Peltier. — Les *Actes* cessent de paraître (octobre 1791), — Le journal à *deux liards*. — Dispersion des Apôtres. — Rivarol en Prusse, sa mort en (1801)—Champcenetz sur l'échafaud, sa dernière saillie (23 juillet 1794). — Mirabeau-Tonneau émigre, et meurt à Fribourg (septembre 1792).—Suleau, son découragement. — Le *Réveil* et le *Journal de Suleau*. — Le *Nouveau Réveil*. — Suleau est tué le 10 août aux Tuileries. — Peltier en Angleterre. — Le *Paris*, l'*Ambigu*. — Il gagne sa vie en insultant la République, le Directoire et Bonaparte. —Il vient à Paris sous la Restauration.— Louis XVIII et Charles X le laissent mourir de faim (31 mars 1825). — La reconnaissance des Bourbons: Favras, Froment (de Nîmes), Fauche Borel. 256

Paris. — Imprimerie Moderne, Barthier, dr, rue J.-J.-Rousseau, 61.